5

PRÉCIS DES TRAVAUX

DE

LA SOCIÉTÉ ROYALE

DES

SCIENCES, LETTRES, ARTS ET AGRICULTURE

DE NANCY,

PENDANT LES ANNÉES 1816, 1817 ET 1818.

A NANCY,
CHEZ C.-J. HISSETTE, IMPRIMEUR
DE LA SOCIÉTÉ.

Août 1819.

Les Ouvrages lus aux séances publiques seront marqués d'une *; ceux qui auront été publiés porteront l'indication du lieu où ils l'ont été, ou du recueil où ils se trouvent.

PRÉCIS
DES TRAVAUX
DE
LA SOCIÉTÉ ROYALE
DES
SCIENCES, LETTRES, ARTS ET AGRICULTURE
DE NANCY,
PENDANT LES ANNÉES 1816, 1817 ET 1818.

Fidèle aux vues de Stanislas, la Société royale de Nancy (*) a toujours compté au nombre de ses devoirs les plus chers, celui de concourir à exciter parmi nos compatriotes une noble émulation, objet des vœux de son auguste fondateur. Constante dans le plan qu'elle s'est tracé, elle appelait depuis plusieurs années l'attention des littérateurs sur les talens et les vertus de plusieurs Lorrains illustres dont elle veut célébrer la mémoire. Elle offrait une juste récompense aux athlètes victorieux dans cette lutte glorieuse. Mais que pouvait-elle espérer en ces jours de trouble, où

(*) Titre de création de l'Académie de Nancy.

les cœurs brisés par les malheurs publics ne laissaient aucun essor au talent, et presqu'aucune liberté aux esprits entraînés vers des objets aussi étrangers aux lettres qu'opposés au bonheur du peuple? Maintenant que nos départemens, rendus au repos sous l'égide du pouvoir légitime, sourient à l'espoir d'un plus heureux avenir, la Société a vu avec la plus vive satisfaction l'issue du concours ouvert pour *l'Éloge de Gilbert*, dont les talens poétiques, les malheurs, les vertus et le courage réclamaient depuis long-temps un ingénieux panégyriste. Le morceau de littérature qui a fixé l'attention de l'Académie, a été soumis à l'examen d'une Commission dont le rapport, par M.r Haldat, fait connaître à la fois les motifs qui ont déterminé ses suffrages, et le mérite de la pièce qui les a obtenus.

L'auteur de *l'Éloge de Gilbert* entre en matière par des considérations générales sur la poésie. Après avoir rappelé la puissance de cet art divin, exprimé ses regrets sur l'abandon dans lequel il languit parmi nous depuis long-temps, il jette un coup-d'œil sur le vaste champ livré à l'imagination des poëtes, indique les genres qui lui semblent les plus propres au génie de la Muse française, et forme ainsi des vœux pour la restauration du plus beau des arts. « Quand Virgile donna ses » Bucoliques, il fit renaître dans Rome corrom- » pue le goût des mœurs champêtres et des tra-

» vaux amis de la paix. Puisse aujourd'hui l'art
» des vers, relevé dans l'opinion publique, rame-
» ner les hommes aux impressions agréables, aux
» vertus pacifiques, et substituer quelquefois à la
» froide raison les choses de sentiment..... Si
» donc ouvrant les annales de notre littérature,
» nous y trouvons un poëte qui, rempli d'une
» heureuse audace, et riche de cette précision
» nerveuse et de cette abondance sonore que la
» prose n'égalera jamais, ait laissé de côté les
» fables usées et rebattues, pour s'occuper de
» l'homme et de ses devoirs; qui ait su égayer
» un tel sujet par le sel d'une plaisanterie dé-
» cente; porter le flambeau d'un discernement
» délicat sur les questions importantes de la mo-
» rale ou des beaux-arts; tonner enfin contre
» tous les vices et faire respecter la vertu, nous
» environnerons d'un juste hommage ce chantre
» divin qui aura rendu service au monde, en
» s'efforçant de ramener le culte des Muses à
» son institution primitive. A ce tableau, qui n'a
» pas reconnu *Gilbert*? Défenseur éclairé des
» mœurs et du bon goût, il sut mieux que per-
» sonne revêtir la poésie des armes d'une dialec-
» tique puissante, sans lui rien ôter de sa pompe,
» de ses brillantes couleurs et du charme qui lui
» est propre. »

Après cet exorde, l'auteur donne un précis de la vie de *Gilbert*; il le peint doué, dès son enfance,

de cet enthousiasme poétique, *mens divinior*, qui l'entraînait, malgré les conseils de ses parens, dans une carrière où l'attendaient des succès et des malheurs également éclatans, et caractérise ainsi le temps où il débuta sur le théâtre du monde littéraire: « c'était alors l'époque où la » secte philosophique, si timide à son berceau, » mais rapidement élevée à l'apogée de sa gloire, » captivait les regards de la France et de » l'Europe. Ennemie adroite et terrible, elle » attaquait à la fois des préjugés funestes et les » principes sacrés de la morale, les abus du » pouvoir et la majesté des trônes, l'intolérance » barbare et la bienfaisante religion, les pri- » viléges injustes et les institutions utiles. Si » ses nombreux champions étaient d'accord pour » déprécier indistinctement l'ordre de choses » alors existant, ils étaient divisés sur le choix » de celui qu'on y pouvait substituer, et dans » leur zèle imprudent, ils ne s'apercevaient pas » qu'ils détruisaient sans reconstruire. »

L'auteur expose les obstacles que *Gilbert* éprouva de la part des coryphées de la secte dominante et le refus décourageant que lui fit essuyer un géomètre célèbre, qui réunissant, pour l'accabler, la dureté à la perfidie, lui mit en main le fouet de la satire et détermina sa vocation poétique; *Fecit indignatio versum.* En entrant dans la lice où il se présentait comme défenseur

des institutions attaquées par les novateurs, il ne se montra pas d'abord comme un adversaire bien redoutable; « mais sa première satire révéla le » secret de ses forces; elle remplit ses partisans » d'espérance et de joie, et ses ennemis d'in- » quiétude. Les philosophes apprirent trop tard » à connaître l'athlète dont ils avaient à redouter » les coups. Nul d'entre eux n'avait échappé à sa » mordante épigramme..... ils y étaient tous » critiqués avec une vigueur de plaisanterie et » une justesse désespérante..... *La Satire du* » 18.e *siècle* causa donc une sorte de révolution » dans la république des lettres. Les membres de » la secte, accoutumés à se voir combattus par » une méthode lourde et froide, avaient toujours » dérouté leurs adversaires par les ressources » d'une ironie spirituelle. Personne ne s'était en- » core élevé avec succès pour les repousser avec » leurs propres armes; et depuis 50 ans il était » presque inoui qu'un homme, en attaquant » Voltaire, eût réussi à mettre les rieurs de son » côté. »

La pièce intitulée *Mon Apologie*, qui parut ensuite, où le poëte déploya toutes les ressources de son génie, prouva qu'il ne voulait plus garder de ménagemens avec ses ennemis.

« *Je l'ai juré, je veux mourir en les sifflant*, » disait-il dans cette pièce à jamais célèbre, que l'auteur caractérise ainsi : « à la beauté des vers

» de cet ouvrage immortel, à leur vigueur en-
» traînante, on reconnaît l'empreinte de

» ..... Ces haines vigoureuses
» Que doit donner le vice aux ames vertueuses.

» Boileau lui-même, malgré le mérite et le
» rang qu'il serait absurde de lui contester, n'of-
» fre dans aucune de ses satires une pareille
» hauteur de pensées ni une telle magnificence
» de style. Aux saillies ordinaires de l'esprit de
» *Gilbert* se joint ici un feu plus égal et plus
» soutenu; une teinte de grandiose et le rythme
» majestueux de la poésie n'y semblent que le
» développement naturel des belles idées qu'elle
» exprime. Aussi peut-on dire avec une admi-
» ration réfléchie, que ce morceau, chef-d'œuvre
» du poëte, est aussi l'un des chefs-d'œuvre de la
» satire française.

Après avoir ainsi montré son héros à l'apogée de sa gloire, l'auteur le présente près de l'époque déplorable qui l'enleva à la république des lettres.
« Hélas! ses triomphes furent bien courts; une
» malheureuse destinée ne lui permit pas d'en
» jouir. Les rebuts qu'il avait éprouvés, la guerre
» continuelle qu'il était obligé de soutenir; l'ho-
» norable fierté de son caractère sans cesse aux
» prises avec l'humiliation d'une fortune dépen-
» dante; le tableau des vices du siècle et de l'in-

» justice des hommes : tout concourt à le jeter
» dans une sombre misanthropie. Les causes dont
» l'influence avait allumé en lui cette verve caus-
» tique, si terrible pour ses antagonistes, ne
» contribuèrent pas peu à aigrir son esprit et à
» le rendre profondément atrabilaire. Ainsi les
» mêmes causes préparèrent sa gloire et sa perte.

Ed ai voli troppo alti e repentini
Sogliono i precipizj esser vicini.

» Une chute qu'il fit, acheva de troubler
» son cerveau déjà malade ; des symptômes d'a-
» liénation se manifestèrent, et bientôt la fièvre
» vint le saisir. Le malheureux jeune homme
» sans appui, sans fortune, n'eut d'autre res-
» source que l'asile ouvert par la charité à la
» misère publique. C'est là qu'abandonné du
» monde, dont il s'était attiré la haine, mais con-
» solé par une conscience pure, il composa sur son
» lit de douleur, dans un de ses momens lucides,
» sa dernière ode qu'on peut nommer le chant
» du cygne ; chef-d'œuvre d'une belle ame, ini-
» mitable modèle du vrai pathétique et de la
» poésie du cœur. Deux Muses sévères lui dic-
» tèrent cet hymne funèbre, la Religion et la
» Mort.

» Telle fut la fin d'un jeune auteur aussi favo-
» risé de la nature que disgracié de la fortune,
» et dont le nom sera toujours honoré de ceux

» qui aiment les beaux vers et qui plaignent le
» malheur. Considéré comme écrivain, il tient
» une place distinguée dans la littérature fran-
» çaise. » L'auteur de l'éloge le compare ainsi avec les deux satiriques dont elle s'honore.
« Régnier, le plus ancien des trois, avait, dans
» son style vieilli, mais quelquefois piquant,
» retracé l'image du romain Lucilius, inventeur
» de ce genre de poëme. Boileau qui vient en-
» suite, toujours élégant et correct, parut s'atta-
» cher à l'exemple d'Horace; il se joua de ses
» adversaires sans les terrasser, fut mordant et
» non pas foudroyant; enfin, s'arrêtant ordinai-
» rement à la superficie, dans la crainte d'ôter
» quelque chose à l'agrément de ses ouvrages, il
» épargna plus souvent les vices que les ridicules.
» Fier nourrisson de Perse et de Juvénal, serré
» comme le premier, véhément comme le se-
» cond, *Gilbert* se fraya parmi les modernes
» une route infréquentée. Mais plus réservé que
» ses modèles, dont les phrases cyniques contras-
» tent souvent avec leurs maximes, il ne se per-
» mit pas une expression dont la pudeur ait à
» rougir.

» Malgré cette rigidité stoïque, ce feu sombre
» et terrible qui semblent uniquement le caractéri-
» ser; doué, sous ce rapport, d'une organisation
» plus heureuse que Despréaux, il avait une ame
» éminemment sensible, dont on trouve des preu-

» ves dans l'ode citée et dans les stances sur le
» charme des bois. »

Après avoir ainsi apprécié le talent poétique de *Gilbert*, l'auteur examine les causes qui l'ont si long-temps éloigné du rang qu'il avait droit d'occuper parmi ses contemporains : il les trouve dans le petit nombre d'ouvrages qu'il a laissés, et dans la puissance de la secte qu'il combattait ; secte dont les chefs étant alors les arbitres du goût et de l'opinion, devaient lui refuser une justice qu'ils ne pouvaient lui accorder qu'au détriment de leur réputation. Se livrant ensuite à des réflexions générales, il examine quelle influence un tel homme aurait pu exercer sur le bonheur de sa patrie, s'il eût été mieux secondé ; et parlant de la secte novatrice, il ajoute : « pour balancer une
» telle influence, la résistance d'un seul était im-
» puissante. Mais si plusieurs écrivains, doués des
» rares talens de *Gilbert*, avaient su, comme lui,
» lutter contre le torrent, opposer sans relâche
» à leurs adversaires toutes les ressources de l'es-
» prit ; combattre les paradoxes par des principes,
» et les lieux communs emphatiques par le ridi-
» cule ; s'ils avaient, comme lui, montré la plus
» noble fierté de caractère et les mœurs les plus
» irréprochables ; de tels hommes auraient pu
» sans doute enlever les suffrages, triompher de
» l'exagération des idées, et diriger à leur tour
» l'empire de l'opinion. »

L'Éloge de Gilbert est terminé par une apostrophe à ce poëte, dans laquelle l'auteur lui montre le triomphe de la cause qu'il à si courageusement défendue; le retour de la religion, des mœurs et de la vraie liberté tempérée par la sagesse, sous le gouvernement d'un Prince dont il a lui-même célébré les vertus. Il se livre aux espérances flatteuses que doivent concevoir tous « les Français éprouvés à l'école du malheur, » désabusés de leurs égaremens, et désormais » dociles à la voix du Monarque, qui, après les » avoir sauvés d'un double naufrage, veille sans » cesse pour réparer les maux causés par les doc- » trines de l'anarchie et de l'irréligion. »

L'Académie qui a entendu le rapport de la Commission et la lecture de l'ouvrage, l'a jugé digne d'être proclamé. Elle a applaudi aux sentimens, à l'érudition et au goût qui l'ont dicté, qui annoncent un bon Français et un littérateur formé à une bonne école; elle admet au nombre de ses Associés correspondans l'auteur, dont le nom, ignoré avant le jugement, est M.r *Dumast* fils, Adjoint au Commissaire des guerres, élève du Collége royal de cette Ville, distingué par des talens précoces, souvent applaudis du public. Satisfaite d'avoir utilement excité l'émulation parmi les jeunes littérateurs, l'Académie leur indique encore les noms illustres de Dom Calmet, de Claude Gelée, de Charles Lepois, de Jeanne-d'Arc, de Palissot.

Deux prix ont été proposés pour les années 1820 et 1821 : le premier, dont le concours est déjà ouvert depuis le 1.er Juin 1818 et qui expirera au 1.er Avril 1820, a pour objet la *Topographie médicale du département de la Meurthe.* La Société attend des concurrens une description précise, mais exacte des maladies endémiques qui règnent le plus communément dans certains cantons de ce Département, l'indication des moyens préservatifs, du mode de traitement le plus efficace, et enfin des observations sur les cas les plus remarquables et les plus propres à faire apprécier ces influences locales universellement connues, mais déterminées avec trop peu d'exactitude. Cette question, à la solution de laquelle elle attache beaucoup d'importance, a été proposée par un membre qui a généreusement offert une somme de deux cents francs, et a gardé l'anonyme ; mais son zèle pour les progrès de la médecine l'ont suffisamment indiqué à la reconnaissance de ses collègues. Une somme pareille est ajoutée par l'Académie; le prix sera donc de la valeur de quatre cents francs. Les Membres résidens sont les seuls qui ne puissent concourir.

Le second prix, pour lequel le concours est ouvert jusqu'au 1.er Juin 1821, a pour sujet *le Siége de Nancy par Charles le Téméraire, Duc de Bourgogne, et sa délivrance par René II, Duc de Lorraine.* Cet événement, fameux dans

l'histoire de notre pays et célèbre dans toute l'Europe au 15.e siècle, également propre à tenter l'émulation et à échauffer le génie de tous les littérateurs français, a été choisi par l'Académie, parmi plusieurs sujets qui lui avaient été présentés, comme plus convenable au but de ses travaux dirigés vers le bonheur et l'illustration du Département. Ses vues patriotiques le lui avaient depuis longtemps fait considérer comme l'un des plus dignes d'être célébrés par les accens de la poésie. Avant de l'adopter comme sujet d'un concours, elle l'avait désigné aux jeunes poëtes dans le Précis de ses travaux en 1806, où se trouve une notice sur le poëme de la Nancéide de Pierre de Blaru, par feu M.r Coster, laquelle contient une analyse de cet ouvrage, un précis des événemens qui s'y rapportent, et une indication des beautés poétiques qu'il renferme.

L'ambition effrénée du téméraire Charles, qui se croit assuré de la conquête de la Lorraine, et forme pour la ruine de la France les plus audacieux projets, anéantie par la modération et la sagesse d'un Prince jeune, sans expérience, qui n'a de ressources que dans l'amour de ses sujets; la valeur héroïque, la constance et la fidélité de nos pères qui supportent les horreurs d'un siége dont la mort est le moindre des fléaux; l'assistance des braves Helvétiens, que le danger commun et la valeur de René arment en notre

faveur, offrent un sujet où le talent poétique trouvera les tableaux les plus sublimes et les plus variés, les sentimens les plus nobles, les passions les plus propres à mériter les suffrages des gens de goût et les applaudissemens des citoyens attachés à l'honneur de la patrie.

Afin de ne pas effrayer les concurrens par l'étendue du sujet traité par Pierre de Blaru, l'Académie en a resserré les limites en le restreignant au *Siége et à la délivrance de Nancy ;* mais elle attend un poëme digne d'un si grand événement, un poëme où les exploits de Réné et les souvenirs glorieux ~~de ses~~ de nos pères soient retracés avec les couleurs qui leur conviennent ; et pour donner aux jeunes poëtes toute la latitude convenable, elle leur laisse la liberté de le traiter d'une manière épique ou lyrique.

Les pièces envoyées au concours pour l'un ou l'autre prix, doivent être anonymes, avec un billet cacheté qui contiendra le nom de l'auteur ou une épigraphe adoptée par lui, et être adressées, avant l'expiration du délai fixé, à M.r le Docteur de Haldat, Secrétaire de la Société.

La ville de Nancy, que l'on ne put jamais accuser de méconnaître ou de négliger les talens naissans, lorsqu'ils sont accompagnés de la modestie qui leur convient, a fourni à la Société l'occasion d'encourager les succès de M. Jaquot

jeune, artiste né dans nos murs, qui ayant obtenu l'un des grands prix au jugement de l'Académie royale de sculpture, a excité l'intérêt du corps municipal, des magistrats et des principaux habitans de notre ville. La Société s'est empressée d'ajouter son tribut à celui de ses concitoyens et de réunir ses applaudissemens aux leurs.

D'honorables encouragemens ont été accordés à des travaux entrepris pour le perfectionnement d'un art moins brillant, mais dont les succès ont une influence si directe sur le bonheur du peuple, qu'il fixera toujours les premiers regards de la Société. Le sieur Masson, charron à Domêvre, ayant soumis à son examen le modèle d'une charrue de son invention, elle a été remise à une commission et soumise à des essais qui lui ont fourni des observations propres à donner à cet instrument les perfectionnemens dont il paraît encore susceptible. Le rapport dont nous publierons un extrait en fera connaître la construction.

M. Bertier, propriétaire à Roville, connu par ses travaux agricoles, son zèle pour le perfectionnement de l'économie rurale et ses succès dans cet art important, a mérité les éloges de l'Académie pour une entreprise également consacrée au bien public. M. Bertier ayant établi et doté à ses frais une école d'enseignement mutuel destinée à propager l'instruction parmi les enfans de la campagne, la Société, sur le rapport d'un

commissaire témoin de ses efforts généreux, lui a adressé de justes félicitations.

Les correspondances n'ont été ni moins nombreuses ni moins actives que dans les années précédentes. Celles du docteur Louis Valentin nous ont procuré d'utiles connaissances sur divers sujets traités par des savans étrangers.

La Société a admis au nombre de ses membres résidans : M.r De Lassaux, recteur de l'Académie de Nancy, auteur de savans commentaires sur le Code civil des Français, non moins recommandable par ses talens administratifs et son caractère que par ses connaissances très-étendues; M.r le comte Drouot, aussi connu par ses talens militaires que par la loyauté de son caractère; M.r Séguier, Préfet du département de la Meurthe, auteur d'un ouvrage grammatical sur la langue grecque, et de plusieurs dissertations philologiques, cher à la société par ses lumières et ses vertus; M.r Labroisse, statuaire de cette ville, élève de Julien, auteur de plusieurs ouvrages de sculpture répandus dans le département.

Les nouveaux membres auxquels l'Académie a accordé le titre de Correspondans, sont : M.r le comte de Foucault, Chambellan de S. M. l'Empereur d'Autriche, résidant à Vienne, auteur d'une histoire de Léopold, Duc de Lorraine et de Bar, et de plusieurs écrits sur la maison de

Lorraine; M.r Bottin, ancien secrétaire général de préfecture, auteur de plusieurs mémoires sur l'économie rurale et domestique; M.r Gérardin jeune, médecin distingué par des succès précoces, maintenant secrétaire d'une société de médecine à la Nouvelle-Orléans; M. Guepratte, professeur de mathématiques à l'observatoire de la marine à Brest, auteur d'un ouvrage sur l'astronomie nautique; M. Dorion, auteur du poëme de Palmire conquise, et de plusieurs écrits estimés; M. Warden, ancien consul des Etats-Unis, docteur en médecine, auteur de plusieurs ouvrages sur la statistique de ce grand et nouvel empire; M. Moreau de Jonès, chef d'escadron, associé de l'institut, auteur de plusieurs écrits sur l'histoire naturelle et la géographie du nouveau monde, etc.; M. Roman, colonel au corps royal du Génie, au service d'Espagne; M. de Mercy, docteur en médecine, auteur de la traduction française d'un grand nombre d'écrits d'Hippocrate; M. Guibal, ancien ingénieur, élève de l'école polytechnique, auteur du poëme de Ruth; M. Gaillardot, docteur en médecine, minéralogiste distingué, auteur d'un mémoire sur la Côte d'Essay.

La Société regrette parmi ses membres résidans, M. le baron Henry, premier président de la Cour d'appel de Nancy, jurisconsulte savant, magistrat intègre, dont les vertus, le courage et les lumières

se conserveront longtemps dans la mémoire des gens de bien; M. de Lassaux, qu'elle n'a possédé que quelques instans, enlevé par une mort prématurée à l'enseignement public, aux lettres et à ses amis; M. Schmits, ancien conservateur des eaux et forêts.

Parmi ses nombreux associés, elle regrette M. de la Porte-du-Theil, membre de l'institut, l'un des conservateurs de la bibliothèque du Roi; M. Le Temple, ancien chef de bureau à la préfecture, couronné par l'Académie; M. de la Vallée, ancien chef de bureau de la chancellerie de la Légion d'honneur; M. de Sokolnicki, général de division de l'armée polonaise, le même qui, en 1814, obtint les suffrages de la Société pour l'hommage public qu'il rendit à la mémoire de notre auguste fondateur, à la famille duquel il avait l'honneur d'être uni par les liens du sang; M. le comte de Choiseuil-Gouffier, pair de France, auteur du Voyage en Grèce, compatriote vénéré qui laisse de longs regrets aux amis des lettres et des beaux-arts; M. Messier, savant astronome, né à Badonviller, département de la Meurthe, et mort après une longue carrière consacrée à d'utiles travaux.

SCIENCES ET ARTS.

ARCHITECTURE, MATHÉMATIQUES.

M. Mengin, ingénieur en chef du département, a présenté sur les *Anses de panier* un Mémoire important dont la Société s'est fait rendre compte et dont nous essayerons de donner une analyse, d'après le rapport de MM. Vautrin et Jacquiné.

Dans les travaux publics et même dans un grand nombre de constructions particulières, la nécessité ou la convenance, plus encore que l'élégance des formes, ne permet pas toujours de donner aux voûtes la figure demi-circulaire appelée plein-ceintre. Obligé souvent de restreindre la montée d'une voûte à une hauteur moindre que la moitié de son ouverture, on a imaginé de substituer au demi-cercle, soit une moindre portion d'un cercle qui aurait un plus grand rayon, soit une demi-ellipse, soit enfin, et plus ordinairement, une courbe décrite par plusieurs arcs de cercle de différens rayons, et à laquelle on a donné le nom d'*Anse de panier*.

Les voûtes décrites par un seul arc de cercle se trouveraient quelquefois trop surbaissées; et

a demi-ellipse, dont la courbure gracieuse décroît uniformément depuis les naissances, l'inconvénient d'offrir moins de capacité que les Anses de panier, et celui bien plus grave dans la pratique, d'exiger autant de panneaux différens qu'il y a de voussoirs dans la voûte. Les Anses de panier n'ont point ces inconvéniens, et, en déterminant convenablement les longueurs et les rayons des arcs qui les composent, on est maître de donner à ces courbes la forme et l'amplitude la plus propre au but qu'on se propose. Tels sont les motifs de la préférence accordée en général aux Anses de panier, et particulièrement en France, pour la construction des ponts.

Toutefois, le tracé de ces courbes, étudié par des géomètres et des constructeurs, ne se trouve encore exprimé par aucune formule générale satisfaisante sous tous les rapports. Dans la première partie de son mémoire, M. Mengin expose les principales méthodes en usage jusqu'à présent, et il en fait voir ou l'insuffisance, ou l'inexactitude, ou du moins les difficultés de leur application dans la pratique, pour ceux qui n'ont pas la connaissance ou l'habitude des calculs géométriques.

C'est dans l'indétermination, qui fait le caractère de cette question et qui croît avec le nombre des arcs, que gît la difficulté de la solution. Il fallait donc, indépendamment des conditions ordinaires et communes à toutes les Anses de panier, s'im-

poser des conditions nouvelles qui fussent en rapport avec les propriétés plus particulières que l'on veut donner à ces courbes. Nous allons indiquer comment, en s'emparant d'une analogie heureuse et la conduisant avec dextérité à travers des calculs longs et arides, M. Mengin parvient, dans la deuxième partie de son mémoire, à une méthode générale qui paraît offrir toute la perfection dont le tracé des Anses de panier est susceptible.

Les conditions ordinaires auxquelles ces courbes sont assujéties sont, 1.° d'avoir des tangentes verticales aux naissances et horizontales au sommet; d'où il résulte que les angles formés par les différens rayons valent ensemble 180 degrés; 2.° d'avoir d'autant plus d'arcs que la courbe est plus surbaissée, afin d'éviter des différences de courbure trop marquées; 3.° et enfin de ne point excéder, dans la longueur du plus grand rayon ou de l'arc du sommet, le double de l'ouverture de la courbe.

Quand les rapports entre les rayons consécutifs sont au minimum, la courbure des arcs correspondans décroît graduellement et uniformément, et par conséquent, d'une manière qui est à la fois agréable à l'œil et favorable à la solidité. M.r Mengin ayant remarqué que dans les Anses de panier à trois centres cette condition était remplie lorsque le rayon qui sépare les deux arcs se trouvait

perpendiculaire sur la ligne qui joint les extrémités de ces arcs, introduit comme une supposition analogue que, quelque soit le nombre d'arcs ou de centres d'un Anse de panier, les rayons intermédiaires entre le plus petit, qui est horizontal, et le plus grand, qui est vertical, seront respectivement perpendiculaires aux lignes qui, partant toutes de l'extrémité du plus grand diamètre, viendront couper la montée en autant de parties qu'il y aura d'arcs d'un même côté de la courbe. Quant à la condition d'un plus grand débouché que les ellipses construites sur même diamètre, comme elles ne pourraient être exprimées *à priori* par l'analyse, à moins de suppositions qui compliqueraient la question, c'est dans la discussion des formules générales auxquelles il devait parvenir, que M. Mengin s'est proposé de rechercher celle qui y satisferait le plus convenablement.

Dans ces formules générales, les divisions du petit axe par les lignes qui partent de l'extrémité du grand, et de celui-ci par les rayons perpendiculaires sur ces lignes, restant encore indéterminées, M. Mengin les suppose successivement ou égales entr'elles ou en progression, d'après la suite naturelle des nombres; puis combinant ces suppositions diverses et discutant les équations qui en résultent, il trouve que les divisions sur la montée étant égales entr'elles et celles sur le diamètre formant une progression décroissante

dans l'ordre des nombres 1, 2, 3, 4, 5..... à partir du centre, l'équation particulière à ce cas présente l'expression la plus simple pour la seule inconnue qui reste, et qui est la distance de ce centre au dernier point de division du demi-axe, centre de l'arc extrême; que le reste du tracé de la courbe est purement graphique et peut se faire de plusieurs manières plus ou moins faciles; que ses rayons intermédiaires sont à-peu-près moyens proportionnels arithmétiques : avantages que ne présentent point les autres combinaisons, et d'où il résulte que les degrés de courbure de ses arcs sont sensiblement progressifs; qu'enfin, si sa capacité est moindre d'un 50.e que celle de la courbe résultante de la division croissante sur la montée et décroissante sur le diamètre, et qui pourrait convenir dans certains cas; elle n'en doit pas moins obtenir la préférence sur celle-ci, dont les formules ne sont pas générales, de même que sur toutes les autres.

Le mémoire de M. Mengin forme une théorie complète des Anses de panier. La méthode que l'on doit à ses savantes recherches, plaira aux géomètres par son exactitude, et aux constructeurs par la facilité de son application dans la pratique. Sous ce rapport, et parce qu'elle concilie le mieux possible la solidité des voûtes avec la rectitude et beauté de leur profil, elle doit concourir aux progrès de l'art, et il serait à désirer que l'usage

s'en répandît. Nous allons donner ici la formule et détailler les procédés graphiques qui en complètent l'application.

Soient a le demi-diamètre ou la demi-ouverture.

b La montée.

c Une division de la montée.

m La somme des termes de la progression sur le demi-diamètre.

n Le nombre des divisions de la montée.

h La somme des hypothénuses des triangles ayant la demi-ouverture pour base et successivement pour sommet chacun des points de division de la montée.

x La distance du centre ou intersection de deux axes au centre de l'arc extrême.

Et enfin y la distance du même centre à celui de l'arc du sommet.

On a $x = \frac{b(a-b)}{mc+na-H}$, et $y = \frac{xa}{c}$.

Divisez maintenant la montée en autant de parties égales qu'il doit y avoir de centres d'un côté de la courbe; de l'extrémité du grand axe menez des hypothénuses à chaque point de division, et calculez-en la valeur par la connaissance de leurs bases et de leurs hauteurs,

Prenez la valeur de x sur la demi-ouverture à partir du centre, et divisez-la en autant de parties qu'il y en a sur la montée, mais de manière qu'elles suivent la progression décroissante des nombres naturels, dont le dernier sera l'unité.

Par les points de division menez des perpendiculaires sur les hypothénuses; elles déterminent par leur mutuelle intersection les centres des arcs qui doivent composer la courbe.

Mais comme il est difficile d'assigner, dans un tracé graphique, la place exacte du point de rencontre de deux lignes qui se coupent à angles aigus, partagez-y le prolongement inférieur de la montée jusqu'au centre de l'arc du sommet, en autant de parties égales que cette montée, et par les points de division menez des lignes horizontales, dont celle extrême soit égale à x; divisez cette dernière ligne en autant de parties qu'il y en a entre le centre de la demi-ouverture et le centre de l'arc extrême, mais de manière qu'à partir du centre de l'arc du sommet, ces parties suivent entr'elles la progression croissante des nombres naturels; et enfin par ces points de division élevez des verticales, elles détermineront sur les lignes horizontales les centres des arcs intermédiaires.

On voit que l'usage de cette méthode n'exige que la connaissance des quatre premières règles de l'arithmétique et de l'extraction des racines carrées.

M.r Mengin termime son mémoire par la comparaison des calculs d'une courbe à 11 centres suivant sa méthode et suivant celle que M.r De Chery a employée au tracé des voûtes du pont de Neuilly. Cette dernière méthode a, comme celle de M. Mengin, l'avantage d'une formule générale, mais ses calculs sont plus longs et plus difficiles, et elle ne donne pas à la courbe un débouché aussi considérable.

Physique, Chimie, Histoire naturelle.

M. Braconnot, qui poursuit, avec un zèle infatigable et des succès constans, ses recherches chimiques sur le règne organique, a présenté depuis 1815 dix mémoires dont nous allons donner une idée succincte.

(*) 1.° *Observations sur les avantages du Datisca-Camcabina dans l'art de la teinture.*

Cette plante dioïque qui a le port du chanvre, est recommandée par M. Braconnot, comme fournissant une couleur jaune, plus éclatante et aussi solide que toutes celles qu'on a rencontrées jusqu'à présent dans les végétaux. La couleur se fixe solidement au lin, au coton, à la soie et

---

(*) Ces Mémoires dont nous n'offrons que de légers extraits, ont été publiés dans les Annales de chimie et de physique.

sur-tout à la laine ; on peut lui appliquer les procédés de teinture que l'on suit pour la gaude. La décoction des feuilles de Datisca bouillie avec la laine, lui communique une jolie couleur serin qui résiste assez bien aux injures de l'air et de la lumière ; mais si la laine a été préalablement alunée, alors on obtient un jaune vif et éclatant.

La culture en grand du Datisca offrira des avantages plus considérables que ceux de la gaude qui paraît très-profitable ; cette dernière est annuelle et ne s'élève qu'à un pied ou à un pied et demi. Le Datisca au contraire est une des plantes herbacées les plus grandes, les plus rustiques et les plus vivaces que l'on connaisse ; elle croît dans tous les sols, à toutes les expositions, n'exige aucun engrais ; une fois plantée, elle ne réclame plus aucun soin. Comme ses jeunes pousses contiennent plus de matière colorante que les anciennes, que sa culture est prompte et précoce ; il est à présumer qu'on pourra la faucher trois ou quatre fois dans le cours de l'année. On peut propager cette plante par ses grains semés en automne ; mais il faut avoir la précaution de les récolter sur les individus qui se trouvent dans le voisinage des mâles ; autrement elles restent stériles. Nous éprouvons la satisfaction d'apprendre que déjà cette culture commence à s'introduire dans notre département ; un agronome très-distingué, M.r

Mathieu de Dombasle, après avoir répété les expériences de M.r Braconnot, s'est déterminé à cultiver en grand le Datisca afin de mettre en œuvre cette nouvelle branche d'industrie.

2.° *De la Datiscine.* Ce nom a été suggéré à M.r Braconnot par M.r Ampère, pour désigner la substance nouvelle qu'il a découverte dans le Datisca et dont voici les principales propriétés. Elle cristallise en une multitude de petits groupes, d'un blanc jaunâtre, formés de cristaux demi-transparens, fusibles à une température un peu supérieure à celle de l'eau bouillante. Ils ne se dissolvent pas sensiblement à froid dans l'eau ni dans l'alcohol; mais lorsque ces liquides sont bouillans, la dissolution s'opère promptement et dépose des cristaux par le refroidissement. La potasse et la barite les dissolvent aisément; mais si on ajoute un acide à cette dissolution, au bout de quelque temps ils se précipitent avec toutes leurs propriétés. L'acide sulfurique concentré, aidé de la chaleur, les dissout aussi sans les altérer, et l'eau ainsi que l'ammoniaque précipite abondamment cette dissolution. L'iode forme avec eux une combinaison jaune soluble dans l'eau froide.

Enfin la Datiscine se distingue de l'inuline par les propriétés suivantes.

1.° La dissolution d'inuline est précipitée abon-

damment par l'eau de barite; celle de la nouvelle substance ne l'est pas.

2.° La dissolution d'inuline dans l'acide sulfurique concentré, n'est pas précipitée par l'eau, tandis que la dissolution de la nouvelle substance dans le même acide est précipitée très-abondamment.

3.° La nouvelle substance en dissolution concentrée dans l'eau chaude n'est point précipitée par l'infusion de noix de galle; celle-ci au contraire précipite l'inuline à l'état d'une matière glutineuse et élastique.

D'après ces divers caractères, et sur-tout d'après sa tendance à la cristallisation, M. Braconnot la considère comme un nouveau principe immédiat des végétaux.

3.° *Analyse du Riz.* Le riz, l'une des substances du règne végétal les plus importantes à bien connaître, comme fournissant la matière de la nourriture d'une partie des hommes, a été l'objet d'un travail étendu exécuté par M. Braconnot. Ne pouvant entrer dans les détails de cette analyse, nous nous contenterons d'en présenter le résultat dans le tableau suivant qui offre la composition du riz de la Caroline, comparée à celle du riz du Piémont.

	Riz de la Caroline.	Riz du Piémont
1°. Eau	5, 00	7, 00
2°. Amidon	85, 70	83, 80
3°. Parenchyme	4, 80	4, 80

4°. Matière végéto-animale...	3, 60		3, 60
5°. Sucre incristallisable	0, 29		0, 05
6°. Matière gommeuse, voisine de l'amidon.....	0, 71		0, 10
7°. Huile.....	0, 13		0, 25
8°. Phosphate de chaux.....	0, 40		0, 40
9°. Muriate de potasse.....	» »»	.....	» »»
10°. Phosphate de potasse.....	» »»	.....	» »»
11°. Acide acétique.....	» »»	indices.	» »»
12°. Sel végétal à base de chaux.	» »»	.....	» »»
13°. Sel végétal à base de potasse.	» »»	.....	» »»
14°. Soufre.....	» »»	.....	» »»
Total.....	100, 00		100, 00

4°. *Examen chimique du Piment, de son principe âcre et de celui des plantes de la famille des Renonculacées.*

M.r Braconnot a fait aussi l'analyse du Piment, *Capsicum annuum*, épice dont on fait beaucoup d'usage, sur-tout en Espagne et en Portugal. Il résulte de cette analyse que 100 parties de Piment sont composées de

1°. Matière féculente	9, 0
2°. Huile très-âcre.....	1, 9
3°. Matière cireuse unie à un principe colorant rouge.....	0, 9
4°. Matière gommeuse d'une nature particulière.	6, 0
5°. Matière animalisée.....	5, 0
6°. Citrate de potasse.....	6, 0
7°. Marc épuisé.....	67, 8
8°. Muriate de potasse... } 9°. Phosphate de potasse. } et perte.....	3, 4
Total.....	100, 0.

Le Piment doit toutes les propriétés qu'on lui connaît à une huile d'un rouge-brun, excessivement âcre, qui a le principal caractère des huiles fixes, et se rapproche des huiles volatiles par sa solubilité dans l'eau et sur-tout dans l'alcohol froid. Cette huile brûle en répandant une vapeur qui affecte la poitrine et cause la toux. Exposée à l'air et à la lumière, elle s'épaissit peu-à-peu, et se convertit en une substance qui a la consistance et quelques-unes des propriétés de la cire.

Le principe âcre qui communique aux plantes de la famille des renonculacées les qualités vénéneuses qu'on leur connaît, était regardé comme très-singulier, parce qu'on a supposé gratuitement qu'il était détruit par l'eau. M. Braconnot a reconnu que ce principe est de la nature des huiles volatiles, qu'il passe à la distillation avec l'eau, et communique à celle-ci une odeur forte et pénétrante de raifort, une saveur caustique et la propriété de rubéfier la peau. L'âcreté de la dissolution de ce principe n'est ni augmentée ni affaiblie par le miel, le sucre, le vin, l'alcohol, comme on l'a cru. Il peut se conserver indéfiniment en dissolution dans l'eau, sans éprouver la moindre altération dans ses propriétés; il a paru identique, soit qu'il ait été obtenu des clématites, des anémones ou des renoncules, qui, privées de ce principe par la simple dessication, sont

légèrement sucrées, n'ont aucune action malfaisante sur l'économie animale, et fournissent même un excellent fourrage pour le bétail; tandis qu'elles l'empoisonnent infailliblement, lorsque n'ayant pas le choix des herbes propres à faire sa nourriture, il en broute les jeunes pousses fraîches. Cette disparition facile du principe âcre dans les plantes de la famille des renonculacées peut faire apprécier à leur juste valeur les vertus attribuées à l'extrait de plusieurs d'entr'elles, données à très-petites doses. Le principe âcre de l'aconit a paru d'une nature différente de celui des autres renonculacées, éminemment destructible à une douce chaleur, ou par la dessication de la plante; il ne passe nullement à la distillation. Cette grande destructibilité du principe âcre de l'aconit rend aussi fort douteuses les merveilleuses propriétés que Storck attribuait à l'extrait de Napel, sur-tout à la dose de $\frac{8}{100}$ de grain. Au surplus, les feuilles de cette plante, après avoir subi la coction, sont si peu dangereuses, qu'on les mange en Suède comme herbes potagères; et, suivant la juste observation du docteur Thouin, il y a beaucoup à rabattre des qualités délétères qu'on leur a attribuées.

5.° *Mémoire sur l'Acide sorbique et sur ses diverses combinaisons.* M. Braconnot a

trouvé cet acide presque en même temps que M. Donovan, et a indiqué pour l'obtenir un procédé plus simple et beaucoup plus exact que celui proposé par le chimiste anglais. Ce procédé consiste à saturer le suc des sorbes ou du verjus avec du carbonate de chaux, à évaporer la liqueur jusqu'en consistance de sirop. Il se forme alors un précipité assez abondant de sorbate de chaux, qui décomposé avec un poids égal au sien de sous-carbonate de soude, donne un sorbate de soude sali par une matière colorante rouge qu'on lui enlève avec un peu de lait de chaux. La liqueur filtrée et dépouillée de l'excès de chaux par un courant de gaz acide carbonique, est incolore. En y versant du sous-acétate de plomb, on obtient un précipité très-blanc de sorbate de plomb, dont on dégage l'acide sorbique par l'acide sulfurique.

M. Braconnot ayant combiné cet acide aux bases salifiables, a obtenu des sels plus ou moins solubles.

Avec l'alumine, un sel incristallisable, qui par l'évaporation se prend en une masse transparente, gommeuse, inaltérable à l'air, et d'où l'alumine n'est précipitée ni par la potasse ni par l'ammoniaque.

Avec la magnésie, un sel neutre en cristaux

réguliers, soluble dans 28 parties d'eau à 15 degrés, et un sel acide très-soluble.

Avec la soude, la potasse et l'ammoniaque des sels qui, à l'état neutre, sont très-solubles, incristallisables, et qui, à l'état acide, sont susceptibles de cristalliser.

Avec la chaux, 1.° un sel neutre soluble dans 147 parties d'eau à 12 degrés, et dans 65 d'eau bouillante, dont la saveur ressemble beaucoup à celle du salpêtre; 2°. un sel acide, qui se dissout dans 50 parties d'eau à 12 degrés, produit avec l'ammoniaque un sel double, et cristallise en prismes à six faces, dont deux plus larges sont opposées et terminées par un sommet en biseau; 3.° un sous-sel insoluble et pulvérulent.

Avec la strontiane, un sel neutre très-soluble dans l'eau, et dans la dissolution duquel l'acide sorbique détermine tout de suite un précipité cristallin de sur-sorbate, lorsqu'elle est convenablement concentrée.

Avec la barite, un sel neutre incristallisable, soluble dans l'eau, inaltérable à l'air, ressemblant à la gomme, et un sur-sorbate également incristallisable et inaltérable à l'air, mais plus transparent et plus soluble que le sorbate neutre.

Avec le protoxide de fer, un sel neutre et un sel acide qui se prennent par l'évaporation en masses brunes, gommeuses, inaltérables à l'air,

et qui peuvent être faits en versant de l'acide sorbique sur le fer métallique ou protoxidé.

Avec le protoxide de manganèse, un sel neutre soluble, incristallisable, et un sel acide moins soluble, formant des cristaux transparens réunis en groupes arrondis et d'une légère teinte rosée.

Avec les oxides d'étain, des sels très-solubles, incristallisables, déliquescens.

Avec le protoxide de mercure, un sel neutre très-peu soluble dans l'eau.

Avec le deutoxide de mercure, un sel neutre incristallisable, d'un aspect gommeux, se partageant par l'action de l'eau en sous-sel insoluble et sel acide soluble.

Avec le deutoxide de cuivre, un sel très-soluble, incristallisable, inaltérable à l'air, et un sur-sorbate également soluble et incristallisable. Mêlé avec une dissolution de potasse, celui-ci n'abandonne qu'une partie de son oxide, et forme un sel double.

Avec le protoxide de plomb, un sel neutre peu soluble dans l'eau froide, très-soluble dans l'eau chaude, susceptible de cristalliser en aiguilles brillantes et nacrées.

Suivant M. Braconnot, qui a analysé plusieurs sorbates, les sels neutres sont composés de telle manière, que la quantité d'oxigène de l'acide est à la quantité d'acide comme 1 à 9, 09; et, suivant le même chimiste, les sur-sorbates con-

tiennent, pour la même quantité de base, deux fois autant d'acide que les sorbates neutres.

6°. *Expériences sur la nature de l'acide malique.* Les recherches de l'ingénieux chimiste suédois Schéele, qui place l'acide malique au nombre des produits immédiats des végétaux, parce qu'il y est en effet très-répandu, ont inspiré à M. Braconnot le désir de le soumettre à un examen rigoureux. Il a étudié celui des pommes et sur-tout celui de la joubarbe, parce que ce dernier passait pour être d'une extrême pureté. Après beaucoup d'essais infructueux pour y découvrir l'acide sorbique, il satura cet acide en partie avec de la chaux, et obtint par l'évaporation un sur-sel, qui purifié, était d'un blanc éclatant en beaux cristaux. Ce sel redissous dans l'eau chaude, et décomposé par l'acide sulfurique pour en précipiter la chaux, a donné un acide qui a cristallisé en petits groupes globuleux applatis, et a offert toutes les propriétés de l'acide sorbique. M. Braconnot a conclu de plusieurs autres expériences que nous ne pouvons rapporter ici, que l'acide malique de Schéele est composé au moins de deux substances : d'acide sorbique et d'une matière muqueuse abondante, dont une très-petite quantité suffit pour en masquer les combinaisons.

S'il est incontestable que l'acide malique et l'acide sorbique sont identiques, l'un des deux

doit être définitivement rayé de la liste des acides végétaux. La justice réclame que l'on conserve le nom d'acide malique donné par l'illustre Schéele à l'acide qu'il avait découvert dans les pommes, quoiqu'il ne l'ait pas obtenu dans son état de pureté.

7°. *Examen chimique des racines de la gesse tubéreuse.* Ces tubéreuses connues sous les noms de macjon, méguson, gland de terre, etc., croissent assez abondamment parmi nos moissons, où ils sont souvent recueillis et portés au marché pour l'usage de la table.

Selon Miller, ils sont l'objet d'une culture particulière dans la Hollande; mais il ne paraît pas que cette culture ait été tentée en France, malgré la recommandation de Parmentier. C'est surtout dans ces derniers temps que l'utilité de ces tubercules s'est plus fait sentir: c'est ce qui a déterminé M. Braconnot à les soumettre à l'analyse. Sans entrer dans les détails que ces recherches ont exigés, il nous suffira d'en présenter le résultat ainsi qu'il suit. 500 grammes de macjon récent contiennent les matières suivantes:

	Grammes.
1°. Eau	327,98
2°. Amidon	84, 00
3°. Sucre cristallisé identique avec celui de la canne	30, 00
4°. Fibre ligneuse	25, 20
5°. Matière animalisée	15, 00

6°. Albumine	14,00
7°. Oxalate de chaux	1,80
8°. Huile rance } 9°. Matière analogue à l'adipocire. }	1,90
10°. Phosphate de chaux	0,50
11°. Sulfate de potasse	0,22
12°. Malate de potasse	0,20
13°. Phosphate de potasse	0,10
14°. Muriate de potasse	0,10
15°. Principe odorant	
	Grammes.
TOTAL	500,00

8.° *Observations sur la préparation de l'acide gallique.* Parmi les procédés imaginés pour la préparation de l'acide gallique, celui de Schéele était préféré ; cependant comme la lenteur de l'opération détruisait une partie du produit et le rendait très-incommode, M. BRACONNOT s'étant livré à quelques recherches, a obtenu un résultat beaucoup plus avantageux, en opérant ainsi qu'il suit. On expose pendant deux mois à une température de 18 à 25 degrés une forte infusion faite avec une partie de noix de galle et quatre d'eau. Il se forme peu de moisissure et un dépôt assez abondant, presque entièrement composé d'acide gallique cristallisé ; la liqueur acide séparée du dépôt et évaporée en consistance de sirop fournit une nouvelle quantité de cristaux, que l'on sépare du liquide sirupeux à l'aide d'une forte expression dans un nouet de toile.

Cette quantité d'acide gallique réunie à la première a offert un total de 62 grains d'acide gallique desséché, sur 250 grains de noix de galle mis en expérience ; mais il était mélangé de 10 grammes d'une poudre insoluble dans l'eau bouillante, formée en grande partie d'un acide nouveau, dont nous ferons connaître plus bas les principales propriétés. Ainsi, suivant M. Braconnot, la noix de galle du commerce peut fournir au moins $\frac{1}{5}$ de son poids d'acide gallique plus pur que celui obtenu suivant le procédé de Schéele ; ce qui a lieu de surprendre, sur-tout si l'on considère l'analyse que M. Davy a donnée des noix de galle d'Alep, qui ne contiennent, suivant lui, sur 500 parties, que 31 parties d'acide gallique uni à de l'extrait, tandis qu'on n'en obtient que 16 par l'alcohol très-concentré, selon Richter.

Pour amener l'acide gallique à un grand état de pureté, M. Braconnot a tenté plusieurs moyens. Celui proposé par M. Berthollet, avec l'oxide d'étain, comme un des meilleurs, ne lui a pas donné de résultat satisfaisant ; mais ayant essayé le charbon animal, il lui a parfaitement réussi ; l'acide gallique ainsi purifié était en fines aiguilles soyeuses, aussi blanches que de la neige.

9.° *Examen d'un acide nouveau (acide ellagique)*. M. Braconnot a nommé ainsi un acide

particulier, qu'il a découvert dans la poudre insoluble et qui se dépose en même temps que l'acide gallique, lors de sa préparation, par le procédé ci-dessus. Pour obtenir le nouvel acide dans son état de pureté, il délaye la poudre insoluble avec une légère dissolution de potasse; la liqueur filtrée et abandonnée à l'air dépose un sel nacré que l'on décompose par l'acide hydrochlorique affaibli, ou l'acide acétique, qui s'empare de la potasse et met le nouvel acide en liberté. Cet acide est un des moins solubles du règne organique; il est insipide, pulvérulent, d'un blanc un peu fauve; il rougit à peine le papier teint par le tournesol. Il ne décompose point les sous-carbonates alcalins, même à l'aide de la chaleur; mais il se combine énergiquement avec la soude ou la potasse, et sature entièrement leurs propriétés. Ces combinaisons neutres sont insolubles dans l'eau froide et dans l'eau bouillante, mais non dans une très-légère dissolution de potasse ou de soude qu'ils colorent en jaune très-foncé.

Avec l'ammoniaque, cet acide forme aussi une combinaison neutre insoluble, même dans un excès de cet alcali. Délayé avec de l'eau de chaux, il s'empare de la terre alcaline, et la liqueur ne contient plus que de l'eau. Traité par l'acide nitrique aidée de la chaleur de la main, il acquiert une teinte rougeâtre qui devient de plus en plus foncée, et finit par passer à une nuance rouge foncée

très-vive, semblable à celle du sang. En continuant l'action de l'acide nitrique sur le nouvel acide, on obtient beaucoup d'acide oxalique, mais point ou presque point de jaune amer.

Exposé à la flamme d'une bougie, il ne fond point, et brûle sans flamme avec une sorte de scintillation. Ce nouvel acide distillé se décompose en partie, laisse du charbon, et produit une vapeur jaune qui se condense en cristaux aciculaires, transparens, d'une belle couleur jaune.

D'après ses principales propriétés, sur-tout celle de saturer entièrement les alcalis, M. Braconnot a pensé qu'on ne pouvait contester à ce corps un rang parmi les acides végétaux, et a cru devoir l'appeler *ellagique*, du mot galle renversé.

10.° *Analyse du foie.* Ce viscère, qui joue un rôle important dans l'économie animale, puisqu'il existe chez presque toutes les classes d'animaux, et que son existence paraît aussi invariable que celle du cœur, a fixé l'attention de M. Braconnot, qui l'a soumis à un examen chimique, dans l'espérance d'en tirer quelques connaissances utiles à la physiologie. Sans nous arrêter aux détails de cette analyse, nous nous bornerons à présenter le tableau suivant.

Cent parties de foie de bœuf ont fourni:

Tissu vasculaire et membranes.....	18, 94;
Parenchyme.....	81, 06;
	100, 00.

100 parties de parenchyme (substance propre du foie) contiennent les matières suivantes :

1°.	Eau	68, 64
2°.	Albumine desséchée	20, 19
3°.	Matière peu azotée, soluble dans l'eau et peu soluble dans l'alcohol	6, 07
4°.	Huile phosphorée soluble dans l'alcohol, analogue à celle du cerveau	3, 89
5°.	Muriate de potasse sans aucun indice de muriate de soude	0, 64
6°.	Phosphate de chaux ferrugineux	0, 47
7°.	Sel acidule insoluble dans l'alcohol, formé d'un acide combustible uni à la potasse	0, 10
8°.	Sang, quantité indéterminée mais peu considérable.	
		100, 00.

Le foie humain a présenté à peu près les mêmes résultats. L'auteur a trouvé le foie acide, et a dû être surpris de ne pas rencontrer au moins quelques traces de bile dans sa substance, puisque les physiologistes admettent généralement que ce liquide y est secrété ; à moins qu'on ne suppose, contre l'opinion reçue, que la bile hépatique ait des propriétés opposées à la bile cystique.

Il n'est aucun organe dans l'économie animale qui soit aussi essentiellement albumineux que le foie ; et si on considère les muscles comme des organes secrétoires de la matière fibreuse du sang, on pourrait pareillement regarder le foie comme secrétant la matière albumineuse. Ce viscère pour-

rait même remplacer souvent l'albumine dans quelques arts.

Le foie offre d'ailleurs dans sa composition chimique beaucoup d'analogie avec celle du cerveau.

Les reins sont aussi des organes albumineux, mais l'albumine y est en moins grande proportion que dans le foie; ils rougissent à peine le tournesol, contiennent une matière animale analogue à l'osmasome et plus de matière saline que le foie, notamment un sel à base de potasse, uni à l'acide combustible.

M. de Haldat a fait connaître le résultat des observations qu'il a faites en commun avec M. Mengin, ingénieur en chef, sur un mouvement de terre qui a eu lieu le 12 Mars 1818, à Norroy, commune située près de Pont-à-Mousson. Envoyés par M. le Préfet du département de la Meurthe, pour apprécier des dégâts sur lesquels la rumeur publique avait débité toutes sortes de fables, et dont l'existence cependant était bien constatée par les plaintes des autorités locales et des habitans dont les propriétés avaient souffert, ils ont trouvé en effet qu'un espace de 1200 mètres de long sur 200 de large, au flanc d'un coteau de vignes situé à l'est et au nord du village, avait éprouvé dans sa forme et sa situation des altérations singulières et propres à fixer l'attention des physiciens. Des plants de vignes

étaient déplacés, des arbres avaient été transportés, des enfoncemens assez considérables se montraient en quelques lieux, et des élévations se présentaient en d'autres. Le roc était à découvert en divers endroits où il avait été auparavant recouvert de terre végétale et de plantations. Mais ce qui fixa sur-tout l'attention des observateurs, ce fut un arrachement évident de la couche de terre régnant dans toute la longueur de l'espace bouleversé, et un renfoncement de cette même couche, vers le bas du coteau dans la même étendue. L'arrachement était caractérisé par la séparation des parties auparavant réunies, par des écartemens, des fentes, des fissures de profondeur variée, par le déplacement des plantations dont le mouvement s'était fait généralement vers le bas du coteau, mais en proportions variables et relatives à la pente du terrein. Les renfoncemens étaient annoncés par le soulèvement des parties, l'accumulation de l'humus vers certains points, enfin par des replis, qui réunis aux phénomènes de séparation, dévoilent la cause générale des changemens observés.

MM. Mengin et Haldat n'ont pu douter que toutes ces altérations dans la forme et la position des terreins, ne soient dues à un déplacement de la couche végétale, qui soutenue sur un fond argilleux amolli, fluidifié pour ainsi dire à la suite des pluies continues des années précédentes, a

été entraînée vers le bas par l'action de la pesanteur, dès que l'adhérence qui la retenait sur ce plan incliné a été rompue ou fortement diminuée par l'amollissement des argiles. Cette théorie si simple et si opposée aux merveilleuses suppositions de quelques personnes, a pour preuve l'exactitude avec laquelle elle se prête à l'explication de tous les phénomènes, même les plus bisarres et sur lesquels la crédulité publique s'est le plus complaisamment arrêtée. Ce ne sont donc ni des feux souterrains, ni des tremblemens de terre, heureusement étrangers à notre pays, qui ont donné lieu aux phénomènes observés. Mais c'est un simple glissement qui, dans les mêmes circonstances aurait lieu dans tous les pays où la terre végétale, reposant sur un fond d'argile, forme des couches inclinées à l'horizon et par-là même sollicitées à descendre par l'action constante de la pesanteur. Des observations faites en différens pays, et particulièrement dans les environs de Pont-à-Mousson, où se voit une telle disposition du sol, ont déjà donné de semblables résultats.

M. M. le docteur Mougeot, associé, et Nestler, professeur à l'école de médecine de Strasbourg, dont les recherches botaniques sur les cryptogames des Vosges et du Rhin, se continuent avec un zèle et des succès constans, ont publié le 6.e vol. de leur intéressante collection. Il renferme une belle suite de Jungermannes et quelques nouveaux

genres, non encore mentionnés dans les flores françaises, tels que le Phacidium, le Corynéum. On y voit aussi figurer plusieurs espèces curieuses de la famille des conferves, notamment des oscillaires, non moins remarquables par leur structure que par les oscillations presque continues des filamens qui les composent; productions singulières, qui, dans l'état actuel de la science, sont considérées comme le premier genre de la série des végétaux; et qui ont avec les polypes, dernière famille des animaux, des rapports d'organisation qui les placent sur la limite commune aux deux grandes familles d'êtres organisés.

Quoique M. M. Mougeot et Nestler aient indiqué d'avance à M. Décandolle plusieurs espèces nouvelles pour la flore française, néanmoins ce 6.e vol. en renferme quelques-unes qui jusqu'alors n'ont pas été décrites, ou qui n'avaient pas encore été observées en France. Nous donnerons la liste des espèces qu'il comprend: celles marquées d'un * ne sont point mentionnées dans l'ouvrage de M. Décandolle, ni dans le supplément; et celles marquées de deux ** n'ont pas été rapportées dans la flore de Lorraine.

Liste des Plantes contenues dans le 6.e vol. des Cryptogames Vogéso-Rhénanes.

N.os

* * 580. Agaricus stypticus. Bull.

* * 538. Anthoceros punctata. Linn.

N.°

** 504. Aspidium halleri. Willd.
** 512. Bryum crudum. Huds.
** 544. Cetraria cucullata. Achar.
** 593. Chantrausia glomerata. De Cand.
* 594. ..... nana.
591. Chara flexilis. Linn.
590. ..... vulgaris. Linn.
** 554. Collema fasciculare. Achar.
** 553. ..... nigrum. Achar.
* 573. Coryneum disciforme. Nest.
* 574. ..... pulvinatum. Kun.
** 598. Diatoma flocculosum. Decand.
** 511. Dieranum flagellare. Hedw.
** 595. Ectosperma cespitosa. Vauch.
** 506. Encalyptra streptocarpa. Hedw.
501. Equisetum fluviatile. Linn.
** 545. Evernia divaricata. Achar.
** 509. Grimmia gracilis. Schleich.
** 508. ..... rivularis. Brid.
** 505. Gymnostomum aquaticum. Hoffm.
** 540. Gyrophora spadochora. Achar.
524. Hypnum aduncum. Tur.
** 523. ..... commutatum. Hedw.
** 518. ..... cordifolium. Hedw.
** 526. ..... fluitans. Linn.
** 517. ..... nitens. Schreib.
521. ..... palustre. Linn.
* 525. ..... plicatum. Schlich.
520. ..... plumosum. Linn.
** 519. ..... populeum. Hedw.
522. ..... scorpioides. Linn.
** 516. ..... stamineum v. trifarium. Hedw.
515. ..... sylvaticum. Linn.

N.°

** 563. Hysterum angustatum. Pers.
** 564. ..... rubi. Pers.
** 528. Jungermannia autumnalis. Decand.
** 531. ..... bissacea. Roth.
** 530. ..... excisa. Dicks.
** 533. ..... exsecta. Smid.
** 536. ..... graveolens. Schrad.
** 535. ..... heterophylla. Schrad.
527. ..... lanceolata. Linn.
532. ..... pusilla. Linn.
** 534. ..... scalaris. Schrad.
** 537. ..... serpillifolia. Dicks.
* 529. ..... sphærocarpa. Hook.
** 547. Lecanora glaucoma. Achar.
* 551. Lecidea decolorans. Achar.
** 552. ..... microphylla v. cryptophylla.
* 549. ..... rivulosa. Achar.
** 548. ..... sabuletorum. Floerke.
** 550. ..... viridescens. Achar.
** 592. Lemanea incurvata. Bory.
** 583. Leotia lubrica. Pers.
** 513. Leskea attenuata. Hedw.
** 514. ..... ruscescens. Hedw.
* 579. Licea strobilina. Alb.
** 577. Lycoperdon perlatum. Pers.
** 555. Opegrapha herpetica. Achar.
** 556. ..... notha. Achar.
502. Ophioglossum vulgatum. Linn.
** 596. Oscillatoria major. Vauch.
** 597. ..... muralis.
* 543. Parmelia adglutinata. Floerke.
* 541. Peltidea horisontalis. Achar.
** 586. Peziza compressa. Pers.

N.°

* 585. Peziza digitalis. Alb.
* 588. ..... nidulus. Schm. und kun.
** 587. ..... pinastri. Pers.
* 584. ..... vogesiaca. Pers.
** 562. Phacidium aquifolii. Schm. und kun.
** 559. ..... coronatum. Fries.
** 561. ..... dentatum. Schm. und kun.
** 560. ..... multivalve. Schm. und kun.
** 503. Polypodium calcareum. Schm.
** 546. Ramalinna pollinaria. Achar.
* 558. Rhizomorpha fusca. Pers.
539. Riccia glanca. Linn.
** 575. Sclerotium quercinum. Pers.
** 567. Sphæria ceratosperma. Tode.
** 570. ..... decolorans. Pers.
* 571. ..... doliorum. Pers.
** 569. ..... histrix. Tode.
** 568. ..... lata. Pers.
** 565. ..... ophioglossoides. Pers.
** 566. ..... puccinioides. Decand.
* 572. ..... strobilina. Holl. und Schm.
** 542. Sticta fuliginosa. Achar.
** 581. Thelephora cruenta. Pers.
.... disciformis. Decand.
* 589. Tortula fuliginosa. Pers.
** 578. Trichia fallax. Pers.
510. Trichostomum fontinaloides. Hedw.
** 576. Tubercularia confluens. Pers.
** 557. Verrucaria rhyponta. Achar.
** 507. Weissia verticillata. Hedw.
** 599. Ulva bullosa. Roth.
** 600. Ulva lubrica. Roth.

M. le docteur Gaillardot, associé, résidant à Lunéville, a publié, *sur la Côte d'Essay*, *une notice Géologique* propre à fixer l'attention des naturalistes. La pierre noire d'aspect basaltique qui s'y rencontre, s'étant offerte à ses regards dans le cabinet de M. le docteur Mougeot, lui inspira le désir d'étudier le gîte d'un minéral qui semblait annoncer une origine volcanique. La Côte d'Essay qui le contient, est située au sud du département de la Meurthe, à 4 myriamètres un quart au sud de Lunéville et à un myriamètre et demi au nord-ouest de Remberviller : sa hauteur, déterminée par M. Guibal, associé, est de 126 mètres au-dessus d'un ruisseau très-rapide qui, sous le nom d'Euron, coule au pied de ce monticule. Quoique peu élevée, elle domine une partie du département de la Meurthe et des Vosges, et son sommet offre l'un des points le plus convenable pour prendre le profil de la chaîne de ces montagnes.

La plus grande partie de sa surface est calcaire, mais au sud et à l'est on trouve des grès quartzeux de diverse épaisseur, alternant avec des couches minces d'une terre grise, légère, ressemblant à des cendres volcaniques. Au-dessus des grès on trouve des bancs de chaux carbonatée, compacte, assez semblable à la pierre d'Eichstadt en Bavière, qui a servi aux premiers essais lithographiques. C'est vers le bas de la côte et son revers occidental que se rencontrent des débris de basalte,

de forme différente, presque tous en polyèdres d'un petit volume, réunis à diverses productions que l'auteur regarde comme volcaniques, et dont il donne l'énumération et les caractères pour mettre les naturalistes en état d'apprécier son opinion sur l'origine de ces productions.

Le basalte de la Côte d'Essay est le plus généralement épars en fragmens de quatre décimètres environ; cependant il se présente en masse en deux endroits, près de la surface de la terre. On le trouve encore en petits fragmens noirs, attirables à l'aimant, espèce de lapillo basaltique. L'auteur en réunit ainsi les caractères.

Il est sonore, placé à la surface du sol et disposé en polyèdres réguliers, gris-cendré à l'extérieur; il est noir à l'intérieur et parsemé de points brillans qui semblent un feldspath vitrifié; il est attirable à l'aimant et d'un poids spécifique égal à 3,1, cassant, moins tenace que la cornéenne de Ravon; il étincelle avec l'acier qui laisse une trace brillante à sa surface. M. Gaillardot présente ensuite l'énumération et les caractères des laves diverses qui se trouvent également sur le flanc occidental de la Côte d'Essay, et que nous rapporterons ici :

1. Lave basaltique prismatique à 3 et à 4 pans.
2. Lave en petites boules solides.
3. Lave résiniforme d'un beau noir, opaque,

à cassure conchoïde, rayant le verre, attirable à l'aimant.

4. Lave résiniforme, à pâte fine grise, colorée à la surface de diverses teintes ferrugineuses, ressemblant au jaspe et à la porcelaine, non attirable à l'aimant. Une semblable de couleur rouge-brun.

5. Lave résiniforme grise, veinée de blanc et de brun.

Les N.° 3, 2 et 5 paraissent avoir de l'analogie avec les N.° 1 et 2 des laves feldspathiques de M. Faujas, (*Essai de Géologie*), et les laves lithoïdes-pétrosiliceuses de Dolomieu.

6. Lave d'un gris terreux n'ayant plus l'aspect résineux. (*Vake*).

7. Lave blanchâtre avec des taches brunes.

8. Lave compacte gris-bleuâtre, répandant l'odeur argileuse par le souffle, et attirable à l'aimant. C'est cette lave qui se trouve en masse près la surface, au sommet de la Côte; elle a tous les caractères de la vake qui, selon Brogniart, forme la transition de l'argile à la cornéenne et au basalte, et fait partie des terreins basaltiques.

9. Lave amygdaloïde, à base d'amphybole, avec globules de stilbite et cristaux d'amphybole noire vitrifiés, fortement attirable.

10. Lave granitoïde à base de feldspath, avec quelques cristaux très-petits d'amphybole noire et des points rouges, provenant des cristaux comme frités.

11. Lave amygdaloïde à globules calcaires très-petits et très-rapprochés, offrant dans leurs interstices des lames cristallines brillantes, également solubles dans l'acide nitrique.

12. Lave compacte, noire, balsatique, avec péridot en très-petits grains.

13. Lave basaltique recouverte d'oxide rouge de fer.

14. Lave basaltique en polyèdres, dont la surface offre de petites cavités provenant de la décomposition des cristaux de feldspath, d'apparence spongieuse.

15. Email d'un blanc nacré, recouvrant des laves de diverses espèces, mais sur-tout celles résiniformes. C'est *le Mullerglas* des Allemands, une chalcédoine volcanique de M. Faujas, et un quartz concrétionné de M. Brogniart.

D'après les caractères de ces pierres, qui toutes semblent d'origine ignée, M. Gaillardot a cru voir dans la Côte d'Essay, qui les renferme, un de ces volcans éteints dont l'origine remonte aux premiers âges du monde. Quoiqu'il n'y ait découvert ni ces scories, ni ces laves spongieuses qui caractérisent les volcans en activité, ou éteints depuis peu, ni les zéolites, ni les amphygiènes, ni les analcimes, ni les chabasies; qu'il n'y ait rencontré le péridot qu'en très-petite quantité, et qu'il ne soit pas parvenu à y découvrir le pyroxène; il croit cependant que la réunion des pro-

duits énumérés suffit pour les caractériser. La tradition populaire qui s'est conservée sur l'origine de cette montagne, la ressemblance qu'il a trouvée entr'elle et les volcans éteints de la Forêt-Noire, qui, comme celle-ci, n'offrent souvent aucune trace de cratère; la montagne de Ratenberg, près de Doneschingen, qu'il a plus particulièrement observée, le confirment dans cette opinion. Remontant à l'époque éloignée où cette partie de notre sol vit des feux souterrains à sa surface, il croit le volcan d'Essay postérieur à ceux de l'Auvergne et du Vivarais, et contemporains de ceux du Vieux-Brisac et de Schaffouse.

M.r Gaillardot a encore présenté à la Société le résultat de ses observations sur les trous de Gezainville, près de Gerbéviller, où deux ruisseaux, coulant dans des directions opposées, viennent s'engouffrer et se perdre à travers les roches calcaires qui forment ces cavités.

Les Observations météorologiques de M. l'abbé Vautrin, suivies avec une constance digne d'éloge, offrent les résultats suivants :

Dans l'espace de 28 ans, il est tombé à Nancy, tant en pluie qu'en neige, 50 pieds 1 pouce 3,5 lignes d'eau; quantité moyenne annuelle 21 pouces 5,7 lignes.

La hauteur moyenne du baromètre dans 35 ans, est de 27 pouces 3,5 lig. ou 0,738 mètres.

La température moyenne en 1818, a été de 9,36 degrés de Réaumur.

Résumé des Observations météorologiques, faites à Nancy, dans les années 1816, 1817 *et* 1818, *par M. l'abbé* Vautrin.

Années.	Vents dominans.			Thermomètre de Réaumur. Minimum.			Thermomètre de Réaumur. Maximum.			Baromètre, 27 pouces +. Minimum.			Baromètre, 27 pouces +. Maximum.			Pluie. Hauteur en lignes du pied de roi.			Jours beaux. Quantité, avec ou sans nuages.			Jours obscurs.			Jours pluvieux et neigeux.			Jours de tonnère.			Jours de gelée.			Jours de grands vents.		
	1816.	1817.	1818.	1816.	1817.	1818.	1816.	1817.	1818.	1816.	1817.	1818.	1816.	1817.	1818.	1816.	1817.	1818.	1816.	1817.	1818.	1816.	1817.	1818.	1816.	1817.	1818.	1816.	1817.	1818.	1816.	1817.	1818.	1816.	1817.	1818.
Janvier....	Sud.	S. O.	S. O.	—8	—3,5	—5	9	11,5	9	—2	—4	1	11	12,5	13,5	16	23	24	14	14	11	17	17	20	13	13	13				8		9	9	8	10
Février....	Sud O.	S. O.	S. O.	—14	1	—3	12	10	12	—4	2,5	—2	11	12	10	13,5	14	27,5	15	4	20	14	24	8	8	10	10				16	1	16	3	18	7
Mars.....	Sud N. Est	S. O.	O.S.O	—2,5	—2	—1,8	12	11	16	—1	—2	—3	9	11	10	26,5	34	45,5	15	15	22	16	13	9	9	16	16				8	7	5	15	9	18
Avril.....	N. Est	Nord.	S. O.	—1	—2	—1	20	16	18	—2,3	3	—1	9	13	10	12	3,5	23	23	18	20	7	10	10	10	6	11	1		4	4	7	5	5	15	9
Mai.....	S. O.	S. O.	N. E.	3	3,5	4,5	21	22	19,5	0	1	1,7	9	9	10	22,7	23	17	17	14	23	14	17	8	16	19	13	2	4	1		2		7	4	9
Juin.....	Ouest.	Ouest.	N. E.	6	6,5	6	22	24,5	24,5	1	3	6	8	10	10	9,6	9,5	4	12	24	25	18	4	5	14	7	5	1	9	2				4	2	8
Juillet....	S. O.	Ouest.	Nord.	8	9	10	24	22	27,5	1	1	6	7	9	10	63	27,5	3	17	20	24	14	8	7	23	15	4	2	5	4				3	5	
Août.....	S. O.	S. O.	Nord.	7	7	9	24	24	27	2	0,8	6	9,5	8	9,8	13	15,4	7,5	19	22	21	12	6	10	15	13	6	3	1	2				2	4	3
Septembre..	S. O.	N. E.	Sud.	6	7,5	3	22	24	25,8	—2	3,5	2	10,7	9	11	14,5	11,7	14	18	23	24	12	5	5	14	7	9	2	4	5				3	1	
Octobre...	Sud.	N. E.	N. E.	—1	0	1	20	17	17	0	4	3	9	9	11	9	3	15	23	12	19	8	16	12	8	8	6	1	1		2	11	3	3	9	
Novembre..	S. O.	Sud.	N. E. Sud.	—5	—0,5	0,5	13	14	14	0	3,5	1	12,3	13	12	18	6,7	19,5	12	15	14	18	13	16	14	7	5				14	1	7	4	1	
Décembre..	N. Est Sud.	Sud.	N. E.	—7,5	—8	—6,5	8,5	11,5	10	0	—4	5	12,9	10	12	28	17	0	12	10	13	19	18	18	16	10	1	1			9	10	20	9	4	
Maximum..	Sud.	S. O.	Nord.	—14	—8	—6,5	24	24,5	27,5	—4	—4	—3	12,9	13	13,5	21 pouc. 8 lignes	15 pouc. 8 lignes	16 pouc. 8 lignes	198	190	235	170	159	128	160	130	89	13	24	18	61	39	65	67	60	65

Médecine.

M. le docteur Louis VALENTIN a communiqué des observations sur deux maladies guéries par des moyens qui doivent fixer l'attention des praticiens. L'une a pour objet l'expectoration purulente d'un abcès qui paraît avoir occupé le médiastin antérieur, guérie par l'adustion du sternum, avec cette inscription : *judicium difficile.* Le sujet de cette observation est une jeune personne de dix-huit ans, qui, à la suite du typhus et d'un coup reçu entre les mamelles, fut attaquée à la fois d'expectoration sanguine et purulente. Cette évacuation était facile, la respiration libre; il n'y avait ni diarrhée ni sueurs nocturnes, mais il existait peu d'appétit, et la maigreur augmentait de jour en jour. Le symptôme qui fixait plus particulièrement l'attention, était une douleur brûlante, qui correspondait à la partie moyenne du sternum et qui ne diminuait qu'après une abondante expectoration. Les moyens généraux, régime lacté, bouillon d'escargots, application réitérée de sangsues, n'ayant apporté que très-peu d'amélioration, l'expectoration se soutenant et le soulagement qu'elle apportait semblant annoncer une vomique, la malade répétant d'ailleurs que la douleur lui semblait voisine des os; M. VALENTIN ne trouva de ressource que dans l'application du feu, qui eut lieu au moyen d'un double moxa imprégné de nitre, consumé sur le sternum.

× Elizabet Petelot demeurant au faubourg St Pierre à Nancy.

Ce puissant remède améliora l'état de la malade; les symptômes diminuèrent progressivement; et pendant qu'on entretenait l'ulcère artificiel qui comprenait toute l'épaisseur de la peau, quelques accidens survenus par des causes morales et des abus dans le régime ayant été calmés, la jeune personne récupéra enfin une santé parfaite. Après cet exposé de la maladie, qui avait duré dix-huit mois, où M. Valentin a donné une preuve nouvelle de la puissance du feu dans les affections réputées incurables par les moyens ordinaires, il discute la question relative à la situation de l'abcès. Il établit les circonstances dans lesquelles des collections purulentes peuvent se former sous le sternum, recherche les causes qui peuvent y donner lieu, et rapporte, d'après quelques auteurs, les observations propres à confirmer les principes qu'il établit, et à éclairer le diagnostique de ces maladies également obscures et difficiles à conduire à une heureuse issue. Il termine par ces mots: « si l'abcès a été formé entre les deux lames du médiastin, la matière qui n'a manifesté aucun signe extérieur de son existence dans les bronches, a dû se frayer une route à travers la plèvre, fuser dans le poumon, pénétrer dans les bronches et être ainsi évacué par l'expectoration. Dans la supposition contraire, il s'est formé sous la plèvre médiastine, dans le tissu de la partie antérieure du poumon, et s'est vidé et rempli alternativement comme d'autres vomiques. »

La seconde observation a pour objet une gastrite aiguë, suivie, deux ans après, d'hydropisie ascite prise pour une grosesse. Le sujet était âgé de 36 ans (1), d'une constitution lymphatique, avec beaucoup d'embonpoint. L'affection de l'estomac était caractérisée par le vomissement de toutes les substances, même des boissons les plus adoucissantes; la faiblesse générale, l'oppression, la sensibilité, la tension et la chaleur brûlante de l'épigastre, l'anxiété, la soif ardente, la petitesse et la dureté du pouls et une suppression de deux mois faisait soupçonner une grossesse. Après s'être occupé de la recherche des causes de la maladie, qu'il a cru trouver dans l'impression du froid, les veilles, les affections morales et une affection rhumatismale, M. Valentin s'occupa des moyens de la combattre. Les sangsues itérativement appliquées sur l'épigastre, les fomentations émollientes, les embrocations éthérées, opiacées, enfin la potion effervescente n'ayant apporté que peu de soulagement, on eut recours à la glace dont le malade avalait avec délices de petits fragmens qui calmaient sa soif. Une saignée du bras fut pratiquée malgré la faiblesse générale et des lipothymies fréquentes; des sinapismes aux pieds furent employés comme révulsifs, et l'usage de la glace fut porté jusqu'à la dose de plusieurs livres par jour, ce remède étant le seul que l'estomac pouvait supporter. Ces moyens diminuèrent le vo-

(1) Mme Glorieux, femme d'un Sculpteur de Nancy.

missement, et il se manifesta vers le 7.e jour quelques symptômes dictères qui furent combattus par l'oxide blanc de bismuth, uni au calomélas. Les angoisses, le vomissement, le froid des extrémités, les lipothymies fréquentes semblaient laisser peu d'espoir vers le 8.e jour ; cependant des lavemens de bouillon furent utilement donnés pour soutenir les forces. Le calomélas, qui débarrassa le ventre, amena un soulagement remarquable bientôt suivi d'une amélioration générale et d'une convalescence longue, accompagnée d'une extrême débilité et de gêne dans la progression, terminée enfin par l'accouchement prématuré d'un fœtus de 4 mois et demi.

Quinze mois après la terminaison de cette affection grave, dans laquelle l'emploi de la glace a obtenu un succès digne de remarque, la malade se croit grosse, et son accoucheur partage cette opinion. Cependant des symptômes d'ascites se manifestent et cèdent à un traitement méthodique dans lequel M. Valentin confirme les avantages de la scille fraîche, unie au sulfate de potasse, remède qu'il a déjà fait connaître dans son mémoire sur les fluxions de poitrine. La cure a été terminée par l'usage des eaux thermales de Plombières, qui ont rendu la force musculaire aux extrémités. Il résulte de ces détails, que l'usage de la glace a été de la plus grande utilité pour combattre l'état inflammatoire de l'estomac, et

qu'on peut la considérer comme la principale cause du succès obtenu dans une maladie des plus graves ; que l'hydropisie a cédé à des moyens simples, et que les eaux thermales ont efficacement remédié à la faiblesse musculaire et assuré la cure d'une maladie dont on pouvait craindre la récidive.

M. Haldat a rassemblé des détails curieux sur un mode de traitement de l'aliénation mentale, établi depuis le moyen âge dans la commune de Bonnet, département de la Meuse, aux confins de l'ancienne Champagne.

« L'impuissance réelle ou présumée de l'art » contre plusieurs des maux qui affligent l'huma- » nité, ne laissant de ressources aux malheureux » que dans l'intervention de la puissance céleste, » on a, dans tous les siècles, ouvert des asiles » à l'humanité souffrante et désespérée. Les » temples d'Apollon, de Diane, de Junon, » d'Esculape, d'Hygie chez les Grecs et les Ro- » mains étaient à la fois consacrés au culte des » Dieux et au traitement des maladies. Celui » d'Esculape à Épidaure attirait tous les incu- » rables de l'Orient ; le rocher de Leucade étoit » fameux pour la guérison de la folie amoureuse. » Quoique la religion chrétienne ait épuré les » croyances et proscrit les superstitions, elle » n'a pu changer le cœur humain ; obligée de » compâtir à ses faiblesses, elle lui a laissé ce » qui n'était pas incompatible avec ses dogmes

» sévères, et dans presque tous les pays on a vu
» des monastères, des temples, des chapelles
» sous l'invocation de quelque nom célèbre dans
» les fastes religieux, destinés à soulager, ou du-
» moins à consoler les malheureux affectés
» de maux réputés incurables. Il y en avait de
» consacrés à la cure des scrofules, des maladies
» nerveuses, des maladies cutanées, de l'hydro-
» phobie. Celui dont nous allons parler, l'était
» au traitement de l'aliénation mentale ». Le mode actuellement suivi remonte à une époque fort éloignée: uniforme pour tous les aliénés et toutes les espèces d'aliénation, il s'exécute sous le nom de neuvaine dans une durée de 9 jours. L'église du village est le lieu où ces malheureux sont reçus et traités. Ils y sont placés dans une loge à claire voie, qui les sépare des assistans. Ils ne sont soumis à aucune violence, mais soigneusement gardés et astreints à une diète débilitante.

La neuvaine a trois périodes pendant lesquelles ils doivent être séparés de leurs familles et placés dans une situation nouvelle, imposante et propre à changer l'ordre vicieux de leurs pensées et de leurs affections. Pendant la première période, le malade est conduit processionnellement chaque jour à une fontaine placée hors du village où il reçoit des projections d'eau froide, est exercé à quelques pratiques de dévotion et séquestré le reste du jour. Pendant la seconde période, outre

le régime adopté et l'isolement, on a recours à la saignée, à moins que son exaltation ne soit assez modérée pour s'en dispenser; mais pendant cette durée qui est de trois jours, il est placé dans un berceau de bois solide, où il est retenu par des liens qui maîtrisent tous ses mouvemens. Ce berceau permet de le soumettre à des oscillations plus ou moins rapides, selon que l'on a à combattre une démence plus ou moins violente. Rendu à la liberté dans sa loge pendant le cours de la troisième période, on réitère les mêmes cérémonies et les mêmes exercices que dans la première, et on recommence la neuvaine si elle a été sans succès.

Après avoir exposé le traitement, l'auteur en examine les moyens et en discute l'efficacité d'après les principes d'une bonne théorie. Il s'étonne qu'une méthode qui, parmi plusieurs pratiques conformes à une saine doctrine, en offre de vicieuses, tel que l'isolement incomplet, la promenade publique, le spectacle des cérémonies religieuses, puisse cependant obtenir des succès, qui surpassent ceux des hôpitaux les plus savamment dirigés, dans lesquels on ne guérit pas au-delà de la moitié des malades admis, tandis qu'ici dix douzièmes de ces malheureux ont recouvré la raison. Il remarque, avant de chercher à l'expliquer, que les aliénations le plus ordinairement incurables, telles que l'idio-

tisme, la démence invétérée et la manie au dernier degré de fureur, n'y sont pas ordinairement présentées. Il examine ensuite l'influence des cérémonies religieuses, si puissantes dans le traitement, et les compare aux effets des spectacles profanes. « Quoique les spectacles profanes, dit-il, soient » peu favorables aux aliénés, les cérémonies » religieuses doivent avoir une influence bien » différente : les premiers, propres à réveiller » les passions, ne peuvent que ramener le trouble » dans un esprit incapable de se contenir ; les » cérémonies religieuses au contraire qui ne rap- » pellent que des pensées graves, que des sou- » venirs de retour sur soi-même, d'efforts contre » ses volontés, de lutte contre ses passions, » doivent efficacement disposer le malade à re- » couvrer sa raison, qui n'est en effet que la » puissance de maîtriser ses penchans. On re- » connaît généralement l'utilité de leur influence » dans la théomanie, l'érotomanie et toutes les » mélancolies produites par des passions exaltées. » Ce qui confirme cette opinion, c'est que ce » moyen était presque le seul employé dans les » maisons religieuses où l'on traitait autrefois la » démence avec quelque succès ».

L'auteur discute ensuite tous les secours physiques réunis à ce moyen moral, et fixe particulièrement son attention sur les berceaux de coaction, qui mieux que la plupart des procédés

de cet ordre, « sont propres à faire sentir au
» maniaque l'influence d'une force supérieure
» capable d'enchaîner ses volontés désordonnées,
» et en lui faisant reconnaître qu'on peut réprimer
» les mouvemens impétueux qui le dominent,
» à l'exciter à faire lui-même d'utiles efforts pour
» y parvenir. La terreur, ajoute-t-il, que ces ber-
» ceaux impriment aux maniaques, ne laisse
» aucun doute qu'ils ne soient propres à faire
» renoncer aux violences révoltantes trop sou-
» vent exercées envers ces malheureux, à leur
» imprimer cependant cette crainte salutaire dont
» l'utilité est si généralement avouée, et qu'ils
» ne soient bien supérieurs aux corsets et autres
» entraves usités dans ce cas. Aucun de ces
» moyens ne peut en effet comprimer à la fois
» tous les mouvemens violens, phénomènes du
» trouble intérieur qui les domine. Aucun n'est
» donc aussi propre à leur faire sentir efficace-
» ment l'empire de la nécessité, si puissante pour
» plier les volontés désordonnées à la règle, c'est-
» à-dire pour rendre à la raison son précieux
» empire ».

Après cette discussion de la méthode suivie à Bonnet dès le 14.e siècle, et probablement à une époque bien antérieure, l'auteur cherche à remonter au temps qui a pu en fournir les bases évidemment fondées sur les vrais principes de l'art, temps où elle était enveloppée des mêmes ténèbres qui cou-

vraient toutes les autres sciences. Il ne doute pas qu'elles n'aient été empruntées aux médecins de l'antiquité par les religieux bénédictins, fondateurs de cet établissement ; et voulant payer aux pères de la science le tribut de reconnaissance que nous leur devons pour leurs travaux dans une partie que l'on croit assez généralement avoir été négligée par eux, si ce n'est totalement ignorée, il a jeté un coup-d'œil rapide, mais étendu, sur cette branche de l'histoire de la médecine antique, et tiré de ses archives les monumens qui établissent ses droits à la reconnaissance de la postérité. L'analyse du petit traité *de insania*, inséré parmi les écrits attribués au père de la médecine, ordinairement à la suite du livre *de morbo sacro*, celle du traité de la manie qui fait partie des écrits de Cœlius-Aurélianus, de celui *de furore*, d'Aretée de Cappadoce, du petit article *de insania*, d'Oribaze, enfin des écrits de Paul d'Egine et d'Avicène, prouvent non-seulement que le traitement des maladies de l'esprit n'a pas été ignoré de l'antiquité, mais que dans cette partie de l'art ils ont été nos maîtres, et que plusieurs sont encore d'excellens modèles. Le traité de Cœlius-Aurélianus, dont M. Haldat a donné un extrait substantiel, prouve en effet que cet habile médecin n'a ignoré aucun des préceptes utiles, aucune des pratiques salutaires pour la cure des affections mentales. Ses vues sont si étendues, ses moyens

déduits d'une théorie si pure, que l'on peut dire que les ouvrages modernes les plus philosophiques sur l'aliénation mentale, semblent n'en être que le commentaire. Enfin il est remarquable que, parmi les moyens employés de nos jours pour la cure de ces funestes maladies, il n'en est aucun, même des plus récens, tels que la machine rotatoire, le fauteuil de coaction, qui n'aient été connus de l'antiquité.

Les correspondances étendues de M. le docteur Louis Valentin ont procuré à la Société des renseignemens sur diverses questions de médecine, d'histoire naturelle et d'antiquité, dont nous ne pouvons donner qu'une idée très-succincte. Les relations de notre collègue avec M. le comte de Langeron, Gouverneur général de la Nouvelle-Russie à Odessa, nous ont fait connaître avec plus d'exactitude la position de cette ville nouvelle, située sous le 40° 29′ 30″ de latitude nord, et le 48° 33′ 42″ de longitude, à 10 lieues de l'ancienne Odessus ou Odess, selon la prononciation russe. Cette ville, port franc, est le siége de la résidence du Gouverneur général de la Nouvelle-Russie, composée des gouvernemens de Cherson, de Katarineslaw, de Tauride, auxquels sont annexées les contrées des Cosaques de la Mer-Noire en Asie dans le Cuban. Ces relations contiennent des détails sur la topographie médicale et le climat de l'ancienne Tauride, l'une des provinces les plus mé-

ridionales et les plus agréables de la Russie, sur ses productions et ses antiquités, à l'illustration desquelles le comte Jean Potoski a déjà consacré des recherches qui s'étendent avant et depuis l'ère chrétienne, et qui ont été publiées à Pétersbourg; sur les fouilles actuellement exécutées pour éclairer l'histoire de cette province célèbre dans les fastes de l'ancienne Grèce; sur sa capitale, Symphéropol, anciennement Théodosia; sur l'état actuel et croissant de sa population composée de Russes, de Français, d'Allemands et de Grecs, et sur les maladies qui règnent dans cette province. M. Valentin a inséré une notice dans le journal général de médecine, *tome* 63 (1) de laquelle il résulte que les maladies de la peau sont très-répandues chez les Tartares; que plus de moitié de la population est affectée de pustules syphilitiques et de dartres; que les fluxions de poitrine sont très-communes parmi les étrangers, à raison de la température extrêmement variable, dont les Tartares se préservent par les fourrures usitées en hiver comme en été, et par l'usage du bourka, espèce de manteau de feutre qu'ils portent à cheval et qui les préserve efficacement de l'impression des vents froids; que les maladies des yeux, les scrofules et la pierre de la vessie y sont très-rares; que dans l'espace de six mois on n'a observé à Symphéropol qu'un seul asthmatique; que la vaccination n'est

(1) cette notice a été envoyée par le Docte Groperon, méd. à Symphéropol

admise que par les étrangers, les Tartares la rejetant à raison de leur attachement à la doctrine du fatalisme; enfin que les piqûres de la tarentule donnent la mort en peu de temps, si on ne les combat par la cautérisation de la blessure, et que le traitement de cette maladie par la musique est une fable d'autant plus ridicule, que ceux qui sont mordus par cet insecte sont dans une impuissance absolue de se mouvoir sans être pris de suffocation, bien loin de pouvoir danser comme on le supposait.

Les relations de M. Valentin avec le Nouveau-Monde nous ont procuré la connaissance des observations du docteur Olivier Prescot sur la propriété singulière qu'a le seigle ergoté de hâter le travail de l'accouchement. Cet observateur a reconnu qu'un gros de cette substance, bouilli dans quatre onces d'eau divisées en trois doses, et donné à vingt minutes d'intervalle, accélère le travail et hâte l'accouchement, lorsqu'il languit. Les recherches de M. Valentin lui ont prouvé que ce remède, mal à propos considéré comme nouveau, était déjà connu depuis assez long-temps chez les paysans du département du Rhône, et qu'il était employé par les sages-femmes, sous le nom de cambucle, d'après le rapport du docteur Desgranges qui l'a vu administrer plus de vingt fois en six années. Il soupçonne aussi que la poudre obstétriciale vantée par Rathlaw, accoucheur hollandois, pourrait

n'être que la même substance. Enfin il cite Valmont de Bomare, dont le dictionnaire d'histoire naturelle fait mention de cures obtenues par ce remède administré dans le Vexin, dès l'année 1774, par les dames Dupile. La poudre de seigle ergoté, remise entre les mains du docteur Bonfils, praticien distingué de cette ville, a offert deux observations favorables à cette substance; mais des renseignemens postérieurs n'étant pas d'accord avec les premiers, l'auteur engage les praticiens à multiplier les essais pour confirmer ou infirmer une propriété qui ne serait pas moins utile à l'art, qu'elle serait singulière en elle-même.

La description d'un mantelet de cuir provenant de la nation Assiniboile dans l'Amérique septentrionale, ouvrage dont le travail est également curieux pour l'exécution du dessin et pour les objets représentés, a fourni à M. Valentin le sujet de réflexions générales sur l'origine des arts chez les peuples naissans.

Le même membre a présenté à la Société la description et le dessin gravé de briques rapportées d'Asie à New-Yorck, dans le mois de Janvier 1817, par le capitaine Austin. Ces briques, qui proviennent des ruines de l'ancienne Babylone, portent des caractères en creux très-réguliers, différens de tous les alphabets connus, et qui remontant à la plus haute antiquité, appellent les méditations de tous les antiquaires. Elles ont

été envoyées par le Doct.r Mitchill et elles ont

exercé la sagacité de M. Mathieu, qui a essayé d'en pénétrer le sens mystérieux.

Enfin la correspondance de M. Valentin lui a procuré des détails sur la construction et l'usage d'un fauteuil coactif, imaginé par le professeur Benjamin Rusch, pour contenir les maniaques, et maîtriser à la fois tous les mouvemens impétueux qui les dominent. M. le docteur HALDAT a retrouvé l'idée première de cette utile invention dans les berceaux employés au même usage au village de Bonnet, dès le 14.e siècle, comme il a retrouvé le type de la machine rotatoire, employée aussi pour la cure de la démence, dans les écrits de Paul d'Egine.

Agriculture et Arts.

M. Charles-Léopold MATHIEU a composé un mémoire très-étendu *sur les améliorations dont l'agriculture française et celle de notre province en particulier lui semblent susceptibles.* Après quelques considérations générales sur ce premier des arts, la plus utile et la plus noble des inventions humaines, où se montre dans tout son jour l'empire de l'homme sur la nature, et où l'on trouve la source la plus féconde de la prospérité des nations, il jette un coup-d'œil rapide sur son état actuel chez les différens peuples. Après avoir payé un tribut d'éloge aux agriculteurs français qui ont fait les plus généreux et les plus

utiles efforts pour le perfectionner chez nous, il déplore l'état d'enfance et de langueur où il se trouve encore dans quelques parties de nos provinces. Il montre des landes incultes, des montagnes stériles, des plaines où la végétation languit sous l'influence de l'aveugle routine ; de vastes contrées riches en pâturages et pauvres en bestiaux ; des provinces entières où pourraient se faire de grandes plantations, maintenant privées de combustibles. Il peint le montagnard des Cévennes, l'habitant pauvre du Limosin, vivant encore de châtaignes et de glands comme aux premiers âges du monde. Il rappelle la disette affreuse à laquelle nous venons d'échapper, qui prouve malheureusement que, malgré sa fertilité naturelle, notre sol ne peut toujours suffire à nos besoins. Il invite enfin tous les agriculteurs, tous les hommes dévoués au bien public, à méditer les méthodes agricoles de nos voisins, et à enrichir notre partie par d'heureux larcins : conquêtes plus utiles et plus durables que celles qui se font les armes à la main.

M. Mathieu invoque l'exemple des Chinois, peuple industrieux que l'exubérance de sa population a forcé à rechercher les méthodes de culture les plus productives, chez lequel aucune terre n'obtient de repos, où le travail le plus opiniâtre féconde même les plus stériles. Il s'efforce de prouver que l'art peut donner à toute terre les

qualités que la nature lui a refusées, au moyen des engrais et des labours multipliés, qu'il indique comme les premiers et les principaux perfectionnemens à introduire dans la pratique de l'agriculture. Le perfectionnement de la charrue fixe encore son attention. Il prouve sur-tout la nécessité de proportionner l'étendue des terreins en exploitation aux bras qui doivent y être employés, et établit que la disproportion qui existe trop souvent est une des causes les plus funestes de la stérilité des terres. Il conseille en conséquence les petites fermes qui multiplient les bras, rapprochent les cultivateurs des terreins cultivés, augmentent l'aisance du peuple et mettent les propriétaires à l'abri des combinaisons de la cupidité : chances fâcheuses qui résultent de la division du terrein en grandes fermes dont les exploitations sont à la portée d'un trop petit nombre de concurrens. Il indique les moyens de diviser ainsi une grande ferme entre plusieurs cultivateurs, et les avantages qu'il y a de multiplier le nombre de ces hommes utiles à l'État. Il propose ses vues relatives aux engrais, les moyens d'en augmenter la quantité, et indique les espèces applicables aux diverses natures de terrein.

Les bestiaux, l'art de les multiplier, les moyens de les nourrir selon leur espèce, leur âge et le temps de l'année, forment un long article où

l'auteur prouve l'utilité d'associer les grains, les racines succulentes aux fourrages ordinaires, et la nécessité de multiplier les grains nécessaires à la nourriture d'un bétail plus nombreux. Il indique les diverses espèces qui peuvent être introduites dans chaque province, et les avantages qu'ils doivent procurer par eux-mêmes en augmentant les engrais. Il déplore la pauvreté de la France qui, plus étendue plus fertile, plus peuplée que l'Angleterre, a cependant des troupeaux bien moins nombreux. Il parle de l'éducation, de la multiplication des abeilles et des avantages que ces insectes, plus nombreux, rendraient au pays, en répandant un aliment utile, préférable au sucre et propre à nous débarrasser d'un tribut à l'étranger.

Les plantations forment un dernier article qui n'est ni le moins étendu ni le moins intéressant, et dans lequel M. Mathieu prouve la nécessité de les multiplier pour remédier à la pénurie des bois qui depuis long-temps se fait sentir, et qu'on peut regarder comme une des sources de la misère publique dans plusieurs de nos provinces. Il indique les diverses espèces d'arbres propres à peupler et à embellir les chemins vicinaux, les bords des ruisseaux et des rivières, à couronner le sommet des montagnes incultes; enfin il appelle l'attention des agriculteurs sur la culture du lin de la Nouvelle-Zélande (*phormius tenax de Forster*), déjà

suivie à Marseille, et qui promet de grands avantages au commerce, à l'industrie et à la marine. L'auteur prouve enfin que ces améliorations commandées par l'intérêt public, et déjà encouragées par d'heureux résultats, pourraient s'exécuter en quelques années et donner à notre patrie toute la splendeur et la prospérité à laquelle elle a droit d'aspirer.

Le même académicien a consacré un second mémoire *à l'examen de la culture des céréales.* La rapidité de la végétation du blé a d'abord fixé son attention. Profitant des observations fournies par les années précédentes, où les pluies immodérées d'automne ont laissé un grand nombre de terres à la culture vernale, il établit les avantages des semailles faites en cette saison, qui donnent des produits aussi abondans, et dont la récolte n'est en retard sur celle des semailles d'automne que d'une durée égale au temps nécessaire à la germination. Il cherche ensuite à remonter à la cause de la moucheture du blé, accident commun dans nos départemens, et que des observations réitérées lui ont prouvé dépendre d'une grand nombre de circonstances : de l'intervalle de temps qui s'écoule entre les labours et la semaille ; du chaulage, selon que le blé chaulé est semé dans un labour nouveau ou ancien ; de la nature des terres, en sorte que le blé non chaulé se mouchète dans un labour nouveau, tandis qu'il se montre

exempt de moucheture dans un labour ancien, quoique la semence n'ait pas été préparée à la chaux. Il établit que les terres argileuses sont celles qui favorisent le plus la moucheture, et qu'au contraire, les blés semés dans les terres légères en sont le plus ordinairement exempts. Cherchant ensuite à remonter aux causes efficientes de cette funeste maladie des grains, l'auteur propose quelques hypothèses et indique les moyens d'en préserver les grains, dont les plus efficaces paraissent être le chaulage et le changement de semence.

La végétation de l'orge présente d'autres phénomènes que celle du blé: plus parfaite dans les terres troplégères et d'un nouveau labour, elle languit et dégénère dans un labour ancien. M. Mathieu termine par quelques considérations sur la multiplication des espces de céréales qu'il regarde comme un luxe inutile plutôt que comme une véritable richesse; toutes ces espèces étant inférieures au froment, autant pour la qualité nutritive que pour la force de végétation, qui les expose plus que ce précieux végétal aux avaries produites par l'intempérie des saisons.

M. Mandel, chargé *d'examiner différens procédés relatifs à la conservation et à la culture des* pommes de terre, a vérifié un procédé de propagation annoncé à l'Académie par M. Lesaing, habile dentiste de cette ville; procédé qui consiste

en une simple bouture ou marcotte des tiges de cette plante. M. Mandel qui l'a répété avec soin, a en effet obtenu des tubercules; mais il a observé qu'il en est de la bouture des tiges de cette plante comme des semis de ses graines, dont il a depuis longtemps constaté les avantages pour la multiplication et le renouvellement des plants. L'un et l'autre de ces procédés ne donne la première année que des tubercules très-petits, propres seulement à la propagation de la plante. Il a aussi examiné le procédé de propagation dans lequel on emploie les pelures, dont il a constaté l'utilité, et dont l'efficacité dépend de la précaution de tenir les pelures assez épaisses pour comprendre les germes régénérateurs de la plante. M. Mandel a développé les avantages de cette méthode dans les circonstances de disette, et il conseille dans ces années désastreuses de recueillir les pelures dans une caisse remplie de sable humide, ou placée dans une cave pour les en tirer à l'époque de la plantation.

Le même auteur a encore exposé et vérifié divers procédés proposés pour conserver et propager cet utile aliment. Il en a modifié quelques-uns et amélioré plusieurs, et a présenté des vues utiles sur ce sujet dans un mémoire accueilli par l'administration.

La Société a entendu les justes réclamations de M. Mandel contre plusieurs économistes qui

se sont approprié son utile invention pour la restauration des vins gras, laquelle consiste à les brasser en leur ajoutant la crême de tartre. Ce procédé, qu'il a fait connaître dans un mémoire sur l'art de conserver et de rétablir les vins, publié à Nancy, lui a depuis valu un prix au jugement de la Société d'agriculture du département de la Marne. La Société qui sait que l'auteur le pratiquait long-temps avant de le publier, a cru devoir lui rendre la justice qui lui est due par un témoignage favorable à sa propriété.

M. Mandel a recueilli des *observations sur les inconvéniens qui résultent de l'emploi du fumier dans les plants de vignes ;* il a prouvé par des exemples nombreux et frappans que cette pratique, suivie par quelques personnes peu instruites, dans l'intention d'obtenir des produits plus abondans, non-seulement nuit à la qualité du fruit, mais en diminue considérablement la quantité. Le même membre a encore communiqué un procédé propre à faire périr les limaces destructrices des potagers.

La charrue proposée par le sieur Masson, charron à Domèvre, est composée d'un plus grand nombre de pièces que les charrues usitées dans le pays, mais elle se prête plus commodément aux diverses opérations du labourage. Les nôtres opposent beaucoup de résistance; elles ne peuvent tourner sans qu'on

soulève la haie, ne peuvent labourer contre les murs ni circulairement; enfin elles marchent, une roue enfoncée dans le sillon et l'autre élevée; ce qui donne au train une obliquité défavorable. Ce sont toutes ces imperfections que M. Masson a cherché à éviter. Il a rendu son train plus mobile en élargissant les jantes des roues; chacune a un axe particulier et d'un diamètre différent, pour marcher parallèlement au train, lors même que l'une d'elles est engagée dans le sillon, pour aller d'une vitesse égale et tourner plus facilement lorsqu'il s'agit de passer d'un sillon à un autre. L'oreille, qui doit éprouver la résistance du terrein, est pourvue de rouleaux mobiles sur leur axe, pour diminuer le frottement, élever et renverser convenablement la glèbe. Des décrottoirs de fer nettoient ces rouleaux ainsi que les essieux des roues. La haie fixe de nos charrues ne permettant pas de tracer un sillon dans le plan d'une roue, le sieur Masson a donné cet avantage à la sienne, au moyen d'une pièce transversale placée derrière le train, et sur laquelle repose la haie, par le moyen d'une flèche mobile qui permet de transporter le soc à différentes places et d'en varier l'inclinaison.

La Commission chargée de l'examen de cet instrument a trouvé qu'il remplit en partie les vues de l'auteur et mérite des éloges. M. Vautrin,

rédacteur du rapport, observe qu'il est encore susceptible de quelques perfectionnemens propres à favoriser l'action des chevaux et à maintenir le soc dans une position constante; mais il ne dissimule pas que, la première qualité pour la perfection d'une charrue étant la simplicité, on ne peut guère approprier à des circonstances rares l'instrument destiné au labour commun, sans nuire à cette qualité indispensable.

Les avantages que la lithographie procure aux arts dépendans du dessin, dont elle fixe les pensées avec une merveilleuse facilité, fesait depuis long-temps désirer la découverte d'un minéral propre à affranchir nos artistes du tribut payé à l'Allemagne. On avait proposé deux moyens de suppléer à la pierre de Papenheim : les uns désiraient de la chimie et de la plastique réunies une composition terreuse propre à la remplacer; d'autres ne doutant pas que le sol de la France ne dût renfermer un semblable minéral, s'adressaient aux naturalistes pour le leur fournir. C'est à ce dernier vœu que M. Charles-Léopold Mathieu s'est efforcé de satisfaire. La connaissance des roches calcaires de notre province variées également par leur texture et les proportions de l'alumine et de la chaux, qui en sont les élémens, lui fesait espérer que ses recherches seraient couronnées de succès. Il rassembla donc un grand nombre

d'échantillons; mais la plupart étaient trop poreux, trop attaquables par l'acide, et trop tendres pour supporter l'action de la presse. Il faut, comme le dit M. Mathieu, pour satisfaire à toutes les conditions, un mélange où la proportion des élémens tempère l'action de l'acide, conserve la surface de la pierre, et qui, avec une porosité capable de retenir le crayon et l'encre appropriée aux procédés, soit cependant susceptible de poli; il faut enfin qu'il offre une forme tabulaire disposée en couches assez minces pour pouvoir l'employer commodément.

Après de nombreux essais, toutes ces qualités se sont trouvées réunies dans la pierre tabulaire de Ferrière-sur-Moselle. Son analyse comparée à celle de Papenheim offre une grande ressemblance. Cependant celle de notre Département contient une plus grande proportion d'alumine. L'ayant soumise à un essai, M. Mathieu s'assura enfin qu'elle réunissait les conditions désirables pour les travaux lithographiques; et afin de fournir en même temps le moyen de retrouver le gîte de la pierre, s'il venait à s'oublier, il l'employa à reproduire l'aspect du lieu où elle se rencontre. La pierre de Ferrière forme un banc continu de deux lieues de longueur, depuis ce village jusqu'à Bayon, et s'étend en largeur jusqu'à Neuviller, au-delà de la Moselle, où elle offre un grain aussi fin que celle de Papenheim. On la trouve dans les champs à un pied du sol, en tables rhom-

boïdales de dimensions variables, depuis un demi-pied d'épaisseur jusqu'à près d'un pied. « Quel-
» que découverte que l'on puisse faire de pierres
» litographiques, dit l'auteur, celle de Ferrière-
» sur-Moselle sera toujours la première en France
» où l'on aura trouvé toutes les qualités né-
» cessaires pour la lithographie. Son abondance,
» sa proximité de la Moselle, qui peut servir
» à la transporter à peu de frais dans nos
» provinces et même au dehors, le voisinage
» du grès des Vosges, propre à la polir, la rendront
» précieuse aux arts. »

M. Mathieu a fait encore des expériences qui tendent à varier et à simplifier le procédé lithographique. Il a essayé sur la pierre de Ferrière l'encre ordinaire d'imprimerie délayée avec l'huile de lin, le suif et l'axonge coloré avec le noir de fumée et alongé d'huile, de manière à pouvoir s'appliquer au pinceau; enfin il a substitué à la presse lithographique celle à cilindre, employée pour l'impression des planches en taille-douce; ce qui s'effectue en plaçant la pierre lithographiée dans un tiroir de bois doublé de plomb, pour recueillir l'acide, et couverte d'un tympan sous lequel se place le papier qui doit recevoir l'impression. La pierre ainsi établie et fixée par des cales et des étais de bois et de carton, est soumise à l'action d'un cilindre entre lequel elle passe avec autant de facilité

qu'une planche en taille-douce. L'auteur espère que ce moyen perfectionné généralisera le procédé lithographique, et en facilitera l'application à l'impression des étoffes et des papiers de décoration.

Le même académicien s'est aussi livré à d'autres recherches sur l'art de multiplier l'impression. « Les difficultés et les embarras de l'imprimerie » ordinaire dit-il, faisaient désirer de pouvoir im- » primer sa propre écriture, lorsque la litho- » graphie en offrit les moyens; mais le travail est » sujet à s'altérer par la moindre maladresse de » l'imprimeur; il a encore l'inconvénient d'exiger » une écriture tracée de droite à gauche, ce qui » suppose beaucoup d'exercice dans celui qui le » pratique. La lithographie laissait donc encore » à desirer un procédé qui donnât à l'écriture » la solidité des caractères d'imprimerie, et qui » fût à la portée de tout le monde. C'est cet avan- » tage que procure la *lithostéréotypie*, ou l'art » d'écrire en creux, de gauche à droite, sur un » corps tendre tel que la craie, le plâtre ou l'ar- » gile, des pages que l'on moule ensuite avec le » métal dont se font les caractères d'imprimerie. » Ce procédé, qui peut s'appliquer à toute espèce d'écriture, de dessin, de vignette au simple trait, donne des pages qui s'impriment à la manière ordinaire avec le levier ou le maillet. Elles se préparent en traçant avec une pointe à collet sur une tablette de craie, de plâtre ou d'argile sèche

des traits d'une demi-ligne de profondeur. Ensuite, on introduit la planche gravée dans un cadre dont les bords un peu élevés reçoivent un fond entre lequel et la planche se trouve un intervalle pour recevoir la fonte, qui doit donner une planche stéréotype propre à fournir des épreuves, après qu'on a égalisé les caractères saillans au moyen d'un grès fin, connu sous le nom de pierre à dresser.

L'auteur indique dans son mémoire toutes les précautions capables d'assurer le succès de cette espèce de stéréotypie, qu'on peut substituer à la gravure en bois, même à celle en taille-douce au simple trait, et qui promet de grands avantages pour les impressions polyglottes si dispendieuses, à raison de la diversité des caractères, dont elle réduit le travail à celui de l'écriture ordinaire. Les limites de cet extrait ne permettent pas d'entrer dans les détails relatifs à l'exécution; mais nous annonçons que l'auteur a mis sous les yeux de l'Académie quelques pages obtenues par ce moyen, qui en prouvent l'efficacité, et font désirer qu'il obtienne toute la perfection dont il est susceptible.

Le sieur Mengin, ferblantier de cette Ville, a présenté à l'Académie une trompette de fer-blanc qu'il propose de substituer au laiton. La comparaison qui a été faite de cet instrument avec un semblable exécuté en cuivre, a prouvé, comme

la théorie l'indique, qu'il ne lui cède ni pour la force ni pour la beauté des sons. En accordant au sieur Mengin les éloges dûs à son habileté à traiter le fer-blanc, la Société demeure persuadée que le cuivre sera toujours préféré pour la fabrication de ces instrumens, à raison du travail qui en est plus facile et de la conservation mieux assurée par la qualité moins oxidable du métal.

Les râpes nouvelles, présentées par le sieur Levert, tourneur et mécanicien de cette ville, ont obtenu l'approbation de la Société, d'après le rapport d'une Commission qui s'est assurée que leurs dentures rhomboïdales, beaucoup plus vives, exécutent l'opération à laquelle elles sont destinées, avec beaucoup plus de promptitude, et qu'elles ont l'avantage de moins s'empâter que les râpes ordinaires: ce qui les rend sur-tout convenables pour réduire en pulpe les racines et les fruits succulens et visqueux.

LITTÉRATURE.

Biographie ; Éloges historiques.

Dans la Séance publique du 20 Août 1818, M. Justin Lamoureux a prononcé *l'Éloge de M. le baron Henry, Premier Président honoraire de la Cour royale de Nancy*, que l'Académie se félicitait de compter au nombre de ses membres, et dont le beau caractère mérite d'être proposé pour modèle à tous ceux qui se destinent à la magistrature. M. Henry débuta dans la carrière du Barreau en 1754. Ses premiers pas furent marqués par des succès qui ne firent que s'accroître et s'affermir avec l'âge. « Pouvant aspirer » aux palmes de l'éloquence, il ne voulut exer- » cer sur les esprits que l'ascendant d'une raison » forte et puissante ; il croyait que les prestiges » de l'art oratoire étaient plus propres à dégui- » ser la marche tortueuse du dol et de la fraude, » qu'à éclairer la justice sur le bon droit des » parties. Il était persuadé que le temps augmen- » tait le prix de ce genre de mérite, qui consiste » à exposer avec clarté et simplicité les faits de » chaque cause, en déduire les conséquences qui ré- » sultent de l'application des principes généraux, » ou du texte des lois et des décisions des tribunaux ; » il s'était attaché, pour ainsi dire, à mettre en » pratique et à confirmer par son exemple ces

» belles paroles de d'Aguesseau: *la science a* » *ses couronnes aussi bien que l'éloquence, et* » *l'ordre des avocats ne se vante pas moins* » *des grands hommes qui l'ont enrichi par leur* » *érudition, que de ceux qui l'ont orné par leur* » *éloquence.* M. Henry avait donc mesuré toute » l'étendue de ses devoirs lorsqu'il pensait que » la *doctrine* devait être le guide principal de » l'avocat dans l'exercice de son ministère. Cette » manière d'envisager ses obligations, de les ren- » dre plus étroites encore, dit assez quel devait » être le noble désintéressement de celui qui » préférait le triomphe de la vérité aux jouis- » sances que donne la gloire; et ce sacrifice d'une » plus haute renommée ne témoigne-t-il pas » que celui de la fortune ne coûtait rien à son » cœur? »

L'auteur suit M. Henry dans la nouvelle carrière que les événemens de 1789 ouvrirent aux talens et sur-tout au courage de ce digne Magistrat. » Appelé par le choix de ses concitoyens aux » fonctions d'Administrateur, lors de la création » des Directoires de département, M. Henry » déploya dans cette mission de confiance toute » l'étendue des lumières que sa longue expé- » rience et ses méditations sur les lois lui avaient » fait acquérir, mais dont l'éclat cède encore à » celui que répand un de ces caractères antiques, » qui ne savent fléchir ni devant l'injustice puis-

» sante, ni devant les menaces de la multitude,
» quand il s'agit d'accomplir un devoir. Parmi
» les traits de ce genre dont la vie de M. Henry
» est semée, il faut rappeler la conduite noble
» et courageuse qu'il tint pendant les troubles
» affreux qui éclatèrent à Nancy au mois d'Août
» 1790. Oubliera-t-on jamais le noble silence
» qu'il garda, lorsqu'une députation factieuse vint
» demander au Corps administratif qu'il eût à se
» prononcer pour la suspension du monarque?
» Ou l'arrêté (*) énergique qui fut pris sous sa
» présidence pour appuyer la demande des ci-
» toyens les plus recommandables de Nancy, qui,
» bravant une proscription imminente, récla-
» maient la conservation de la statue en bronze
» de Louis XV, menacée par le vandalisme
» révolutionnaire? »

« Il était encore Président du directoire lors-
» qu'une commission, déléguée par la *So-*
» *ciété populaire de Nancy*, vint exprimer
» aux administrateurs le désir de connaître les

(*) M. Justin Lamoureux a désiré que l'Académie consignât dans ses mémoires les termes de cet acte administratif, aussi honorable que courageux, afin que le souvenir n'en fût pas perdu pour l'histoire de notre pays.

« Le Conseil du département de la Meurthe, considérant
» que la statue de Louis XV, élevée à Nancy par Stanislas,
» est un monument consacré non à l'orgueil ni à la ty-
» rannie, mais à la reconnaissance, par la piété filiale; que
» les citoyens de Nancy, pénétrés de respect et d'attache-

» mesures qu'ils avaient dû prendre pour se-
» conder le gouvernement révolutionnaire qui
» commençait à s'établir, et osait ajouter que
» le président du Département n'avait point sa
» confiance. *Vous pouvez*, répondit M. Henry,
» *vous reposer sur la sollicitude du directoire*
» *du Département en ce qui concerne l'exécution*
» *des lois. Quant à la confiance que vous dites*
» *ne point avoir en son Président, non-seulement*
» *il ne s'en soucie pas, mais il serait très-fâché*
» *de l'avoir obtenue.*

» Cette fermeté stoïque déconcerta les députés
» de l'anarchie, mais aigrit le peuple qui en-
» tourait le lieu où le corps administratif tenait
» ses séances. Les menaces les plus effrayantes

» ment pour la mémoire du Prince bienfaisant qui l'a fait
» ériger, regardent comme une marque d'ingratitude envers
» Stanislas, de déplacer l'image que son cœur s'est plu à
» présenter à tous les yeux; que ce morceau, chef-d'œuvre
» d'un de nos compatriotes, fait honneur à Nancy, et attire
» l'admiration des étrangers; que, comme pièce intéressant
» les arts, d'après la loi même, elle doit être conservée; que
» le poids énorme de cette statue de bronze et son éléva-
» tion font craindre qu'on ne la mutile en la descendant,
» et qu'un morceau si précieux ne soit perdu pour les arts, etc.

» Arrête que la pétition des citoyens de Nancy sera
» sur le champ envoyée à l'assemblée nationale, avec invi-
» tation de l'accueillir.

Nancy, le 4 Septembre 1792.

Signé Henry, Président d'âge.

» parvinrent jusqu'au digne Président, sans
» ébranler son courage, et malgré les conseils
» qui lui furent donnés de ne point affronter les
» fureurs démagogiques, il persista à sortir seul
» au milieu de cette troupe mutinée. Son air im-
» posant et grave, sa taille élevée, et plus que
» tout cela l'ascendant qu'exerce toujours sur le
» peuple la force d'âme non moins admirable
» dans le magistrat que dans le guerrier, inspi-
» rèrent une sorte d'admiration qui enchaîna
» les plus furieux. M. Henry regagne ainsi à pas
» lents sa demeure, et l'on ne sait, en voyant sa
» contenance impassible et l'espèce de stupeur
» où un peuple naguère impétueux est plongé,
» si M. Henry en est l'idole ou s'il a failli d'en être
» la victime. Une telle magnanimité ne pouvait
» rester sans récompense; M. Henry partagea
» celle qui fut le prix du dévouement de tant de
» dignes fonctionnaires, c'est-à-dire que les
» prisons s'ouvrirent pour lui, et qu'il n'en sortit
» que par suite des évènemens qui amenèrent
» la chute de la tyrannie décemvirale. L'indi-
» gnation qu'il ressentit contre les auteurs
» de ses maux, ne fut mêlée d'aucun ressen-
» timent personnel. O grandeur d'ame admi-
» rable! ces mêmes hommes qui l'avaient
» arraché à sa famille et à la société, sont amenés
» un jour par la discussion de leurs intérêts aux
» pieds du tribunal que préside M. Henry. Se

» récusera-t-il, de peur de paraître céder à quel-
» que souvenir amer, ou bien, conciliant les idées
» du droit et de la vengeance, à l'aide desquelles
» tant d'hommes modifient la justice et l'exercent
» au gré de leurs passions, ira-t-il sacrifier, je ne
» dirai pas l'équité, mais quelques principes à la
» triste satisfaction de montrer que son cœur ne
» sait rien oublier? Non! de tels sentimens, faits
» pour les hommes vulgaires, ne peuvent avoir
» d'accès dans l'ame de M. Henry: il distribue à
» ses persécuteurs avec autant de calme que d'im-
» partialité cette même justice hors de laquelle
» ils l'avaient placé; et comme leur bon droit était
» évident, ils sortent triomphans d'une lutte dans
» laquelle leur nom même n'a pu élever de pré-
» vention contre la légitimité de leur demande. »

Aussitôt qu'une apparence d'ordre vint rendre à l'État une assiète plus fixe, M. Henry fut désigné un des premiers pour faire partie des nouveaux tribunaux civils qui furent institués sous l'empire de la constitution de l'an 3. Il exerça ses fonctions jusqu'à la création de la Cour d'appel, dont il fut nommé d'abord Président, et ensuite Premier Président. « Ce serait à l'un des magistrats qui l'ont
» suivi dans cette honorable carrière, qu'il ap-
» partiendrait de célébrer dignement les grandes
» qualités que déploya M. Henry à la tête de cette
» compagnie. Déjà l'un de nos collègues (*) que

(*) M. Saladin, Président à la Cour royale.

» les sentimens d'une mutuelle estime unissaient
» à M. Henry, et qui a secondé ses nobles travaux,
» nous a devancés dans cette tâche pieuse. Un
» autre orateur, aussi distingué par son talent
» que par ses vertus sociale, (*) a exprimé de
» la manière la plus heureuse, dans un discours
» de rentrée, les regrets du barreau sur la perte
» qu'il venait de faire ». M. Justin Lamoureux essaye encore de retracer après eux tout ce qu'a fait M. Henry pour fonder l'empire de la justice sur des arrêts entièrement conformes aux dispositions des lois, et dans leur silence, aux règles du droit commun ou de l'équité naturelle.

Les fonctions de M. Henry ne lui permirent pas de prendre aux travaux de l'Académie une part aussi active qu'il l'eût désiré; mais il ne laissa échapper aucune occasion d'éclairer nos discussions particulières et de nous donner des gages de son attachement. C'est ainsi qu'il s'empressa d'abjurer le titre de Membre honoraire qu'on avait voulu lui décerner, pour s'en tenir à la qualité de titulaire, plus digne de son mérite personnel et de sa modestie.

« Comme il dédaignait la flatterie, jamais on
» ne le vit caresser la puissance pour en obtenir
» de nouvelles faveurs. On n'oubliera pas qu'à
» l'installation de la Cour d'appel, il prononça

(*) M. de Luxer, alors Substitut à la Cour Royale, aujourd'hui Procureur du Roi à Nancy.

» un discours dans lequel il secoua le joug, que
» s'imposaient le plus grand nombre des fonc-
» tionnaires devenus, à l'envi, les panégyristes
» serviles du chef du Gouvernement. La tourbe
» des adulateurs en poussades cris de rage. M.
» Henry les entendit et les méprisa.

» C'est avec un caractère toujours aussi dé-
» cidé que ce Magistrat avait traversé une longue
» carrière, sans dévier un seul instant de la ligne
» qu'il s'était tracée, et sans interrompre les tra-
» vaux honorables qui ont si puissamment con-
» tribué à la paix et au bonheur de ses compa-
» triotes. Les infirmités qui vinrent assaillir sa
» vieillesse le contraignirent à se retirer plutôt
» qu'il n'aurait voulu; ses facultés physiques
» déclinaient lorsque sa tête était encore dans
» toute sa force. Le Monarque, si juste appré-
» ciateur de tous les genres de mérite, allégea
» le fardeau de ses fonctions en lui conférant le
» titre de Premier Président honoraire.

» Devenu plus libre, M. Henry consacra les
» instans qui n'étaient point remplis par la douleur
» à l'instruction de ses petits-enfans: c'est ainsi
» que les Pelletier et les d'Aguesseau occupaient
» leurs loisirs. La simplicité des mœurs antiques
» régnait au sein de sa famille; une certaine aus-
» térité de principes lui donnait quelquefois un
» air rigide; mais la bonté de son cœur tempérait
» toujours cette doctrine inflexible en apparence.

» C'est en remplissant des devoirs aussi doux
» que notre Collègue s'est éteint et a emporté
» dans le tombeau le secret d'une vie dont
» nous retrouvons bien peu d'exemples parmi
» nous. Que le souvenir de ses vertus, si on ne
» peut les égaler, soutienne au moins notre fai-
» blesse. Attachons-nous à un modèle aussi par-
» fait, et si nous ne pouvons en approcher qu'à
» une distance encore assez grande, consolons-
» nous par la pensée que nous aurons fait tout ce
» qui dépendait de nous pour l'imiter.

M. Mathieu (Charles-Léopold) a consacré à la mémoire de *M. François-Dominique de Mory-d'Elvange un éloge historique*, qui rappelle les talens, les vertus, les travaux et la fin déplorable de cet ancien Membre de la Société royale des Sciences, Lettres et Arts de Nancy, aux travaux de laquelle il a concouru depuis 1780 jusqu'en 1794.

Né à Nancy en 1738, d'une famille distinguée par les services qu'elle avait rendus à la province, allié à plusieurs maisons considérables, doué de beaucoup d'aptitude et d'une application rare, le jeune Mory pouvait obtenir les avantages que procurait à cette époque la réunion de la naissance et des talens, s'il eût été sensible aux attraits de l'ambition. Il se livra pendant quelque temps à la profession d'avocat, dont la noble indépendance

flattait son ame fière et désintéressée. Son père la lui fit quitter pour les armes; mais la mort qui l'enleva, et celle de Stanislas qui survint vers la même époque, lui ayant rendu la liberté de se livrer à ses goûts, il se dévoua à la retraite et à la culture des lettres, objet de tous ses désirs. Il composa un grand nombre d'ouvrages moins connus qu'ils ne méritent de l'être, et dont la publication fut suspendue par nos troubles politiques, qui ont fait échouer tant d'utiles entreprises et de généreux efforts.

M. Mathieu donne une analyse raisonnée des diverses productions de M. de Mory, toutes consacrées à la gloire et au bien de son pays. « Le » premier auquel il paraît s'être appliqué est le » recueil pour servir à l'histoire métallique des » maisons et duchés de Lorraine et de Bar, » en trois volumes in-folio, entreprise qui lui » avait valu un prix de l'Académie et son admis- » sion au nombre de ses Membres. Dom Calmet » n'avait exécuté cette collection qu'imparfai- » tement, et n'avait souvent qu'indiqué les » objets. M. de Mory, considérant les médailles » conservatrices des faits les plus importans de » l'histoire comme les monumens les plus dura- » bles, substitués aux inscriptions lapidaires » des anciens, s'est attaché pendant 18 ans à » rechercher tout ce qui avait échappé aux la-

» borieux historiens de la Lorraine. Aux 200
» médailles déjà connues il en a ajouté 1150
» qu'il a recueillies depuis 1762 jusqu'à 1780.

» Sa collection comprend tous les princes de la
» maison de Lorraine dont il a pu découvrir les
» médailles, frappées soit avant, soit depuis la
» cession des duchés, et les jetons que la ville de
» Nancy a eu le privilége de faire frapper dans son
» hôtel des monnaies, soit à ses armes, soit à
» celles de ses officiers de justice, des conseillers à
» la cour, à la chambre des comptes ou au bailliage
» des intendans et des baillis qui présidaient à sa
» municipalité. Toutes ces pièces rappellent
» des faits intéressans et des époques histo-
» riques.

» Quant à leur ordre chronologique, il l'a établi
» d'après les empreintes. Pour les médailles des
» premiers temps, il s'est servi des millésimes,
» en commençant par celles où le prince est
» représenté à cheval ou à pied, comme les plus
» anciennes ; il a placé ensuite celles où l'on ne
» trouve que leurs armoiries, et a fini par celles qui
» n'ont qu'une croix ou une épée. Les mé-
» dailles à millésime datent de 1508, où cet
» usage fut introduit en Lorraine sous le duc
» Antoine, quoiqu'il fût déjà répandu en Europe
» dès 1469, comme le prouve l'empreinte d'une
» médaille frappée à Norlingue en Souabe.

» L'ordre des métaux est aussi observé rela-
» tivement aux époques où leurs variétés et
» leurs mélanges furent admis. Il relève à cet
» égard les erreurs de ses prédécesseurs dans ce
» genre de recherches, depuis Gérard d'Alsace,
» premier duc héréditaire, en 1048, jusqu'à la
» cession de la Lorraine, en 1737. Le tableau
» raccourci des événemens principaux et le por-
» trait du prince se trouvent à chaque règne.
» Enfin l'ouvrage est terminé par des tables gé-
» néalogiques de la maison de Lorraine, depuis
» Ethico I.er, comte d'Alsace, en 666, jusqu'à
» 1780. Une notice sur l'invention et la fabri-
» cation des monnaies, les progrès et les révolu-
» tions de cet art, sert d'introduction à ce recueil,
» qui commence par un précis de l'état de la
» Lorraine sous les empereurs et les rois d'Aus-
» trasie, d'où il passe aux comtes d'Alsace.
» Dicté par le patriotisme le plus pur, il est dédié
» par son auteur à nos compatriotes comme un
» monument qui manquait à la gloire de nos
» ancêtres.

» M. de Mory s'était exercé à la gravure au
» burin pour se préparer à la publication de son
» recueil. Il avait déjà commencé d'en graver les
» médailles : malheureusement il n'a achevé que
» les deux premières planches, qui s'étendent
» depuis les rois d'Austrasie jusqu'à Ferri II.
» S'il eût exécuté toutes les gravures, on

» pourrait espérer de voir publier un ouvrage
» utile, même pour l'histoire générale de l'Eu-
» rope, avec laquelle celle de Lorraine a de
» nombreuses relations; mais la difficulté de les
» compléter nous le fera probablement attendre
» encore long-temps. L'auteur semblait l'avoir
» prévu lorsqu'il publia en 1782 une notice très-
» répandue, à laquelle il ajouta comme suite
» en 1783 les inscriptions projetées par le prince
» Charles pour être gravées aux revers des ducs
» de Lorraine, à l'imitation des jetons de l'his-
» toire de France sous Louis XIV. Elles sont
» rédigées par le père Hugo, abbé d'Étival, et par
» l'abbé Willemin, chanoine de la Cathédrale,
» commissaire de l'Empereur en Lorraine. Deux
» de ces médailles seulement ont été éxécutées
» par Saint-Urbain. Ce sont celles de Jean II
» d'Anjou et de Charles V, le changement
» d'état de la Lorraine ayant interrompu ce
» travail intéressant.

» M. de Mory a publié en même temps un
» essai historique sur les progrès de la gravure
» en médaille chez les artistes lorrains, et un
» catalogue de tous les ouvrages de Ferdinand
» de Saint-Urbain. Infatigable pour la gloire de
» son pays, il avait composé le nécrologe des
» Ducs de Lorraine depuis 1508 jusqu'en 1773.
» Il a laissé entre les mains de sa famille la

» planche en cuivre de la gravure du caveau des
» Cordeliers, où les cendres de ces princes sont
» déposées avec des indications destinées à
» éclaircir le travail ; planche d'autant plus pré-
» cieuse, qu'elle est la seule pièce authentique
» qui constate l'état ancien de cet asile de la
» mort, troublé par le fanatisme révolutionnaire.
» Il avait eu dessein de joindre à ce nécrologe
» le caveau de Bonsecours, dépositaire des restes
» de Stanislas, de son épouse, du cœur de sa
» fille, épouse de Louis XV, et du duc Osolinski,
» parent de Stanislas ; mais il n'en a exécuté
» que le dessin resté entre les mains de sa fa-
» mille comme un monument de son attachement
» à la mémoire de cet excellent prince.....
» Voulant épuiser ce sujet, il a composé une
» notice in-folio des manuscrits ou livres rares qui
» ont rapport à l'histoire de Lorraine, et qui
» sont épars en diverses bibliothèques. Il a
» encore fait une histoire généalogique de la
» maison de Lenoncourt, originaire de Nancy,
» dont elle a possédé le château avant les ducs
» de Lorraine, et un recueil très-considérable
» de titres et manuscrits sur l'histoire de notre
» pays. Tous ses ouvrages sont déposés à la
» bibliothèque publique de la ville de Nancy. »

Après avoir exposé les premiers travaux de M. Mory, M. Mathieu le montre dans une

carrière nouvelle, également honorable pour son esprit et pour son caractère. Il a rempli jusqu'alors le rôle d'historien de son pays; il veut en devenir le conseil et le défenseur. L'ouverture des états-généraux convoqués pour réformer les abus produits par le temps excite son zèle. Il consulte les annales de cette histoire, objet de ses veilles savantes, examine les prérogatives des princes de son pays: l'organisation de leur administration patriarcale, les Codes suivis par leurs cours de justice, lui fournissent les meilleurs modèles du gouvernement à donner à la France entière; les ordonnances des ducs de Lorraine, monumens empreints de leur sagesse et de leur amour pour leurs sujets, sont les sources où il puise les exemples des réformes les plus salutaires, des améliorations les plus désirables dans la jurisprudence. « Réclame-t-il contre la lenteur des formes judiciaires? Il cite une » ordonnance de Mathieu I.er, qui avait défendu » aux juges de tirer aucun émolument des pro- » cès dont la durée excéderait 26 jours. » Enfin ces justices champêtres établies en Lorraine, sous le nom de voueries, sont l'heureux modèle qu'il propose pour l'établissement des justices de paix, dont l'érection devait un jour recevoir l'assentiment universel. « Puissions-nous, disait-il, re- » voir les temps heureux où Louis IX, assis sous » un chêne, dans une simplicité plus majestueuse

» que l'éclat des trônes, sans formes et sans délai,
» rendait la justice à son peuple, dont il recevait
» les bénédictions »!

La révolution qui semblait appeler tous les citoyens aux affaires de l'État, et dont la marche déjà incertaine et violente réclamait le secours des lumières de tous les hommes instruits, détermina M. de Mory à entreprendre un ouvrage que depuis long-temps il méditait. L'histoire moderne des traités qui ont lié ou qui lient encore les peuples de l'Europe entr'eux, et qu'il regardait comme le moyen le plus propre à éclairer et à diriger la conduite des hommes d'état, était l'objet constant de ses études et de ses pensées. Sentant la nécessité de rapprocher les faits, de les présenter sous un jour nouveau et approprié aux circonstances actuelles, il s'occupa d'un travail dicté par le patriotisme le plus pur, et appuyé sur d'immenses recherches. « Il entre en matière par un abrégé
» historique des traités, des prétentions et
» des guerres qui les ont amenés, des négo-
» ciations qui les ont préparés, des causes
» qui les ont fait remplir, de celles qui ont suscité
» leur violation, des guerres qui en ont été les
» suites, des paix auxquelles les événemens
» ont conduit, et joint à chaque époque le texte
» du traité. Mais comme ce n'est pas pour la sim-
» ple curiosité qu'il travaille, il se fixe à l'époque
» qui a vu naître la politique moderne ».

» Il trouve le système actuel de l'Europe basé
» sur trois traités fondamentaux renouvelés
» jusqu'à nos jours: celui de Munster ou de
» Westphalie, conclu en 1648, entre la France,
» la Maison d'Autriche et d'autres Puissances
» du Nord, à la suite des guerres de religion,
» pour établir l'équilibre de l'Europe; celui
» d'Oliva en 1660, entre les Puissances du Nord
» pour régler leurs droits respectifs; celui de
» Carlowitz, entre la Porte-Ottomane, la Mai-
» son d'Autriche, la Pologne, la Russie et la
» République de Venise en 1699, pour fixer
» leurs relations et régler leurs intérêts respectifs.
» A partir de ce point, il passe en revue les trai-
» tés des Puissances de l'Occident, ceux des Puis-
» sances du Nord, et termine par ceux des Puis-
» sances de l'Orient, fesant toujours observer
» les liaisons qui se trouvent entr'eux, et prou-
» vant que l'état actuel de l'Europe dérive de
» ces conventions solennelles. D'après ces di-
» vers traités, la France s'est toujours vue for-
» cée de se contenter de quelques avantages
» particuliers, de quelques augmentations de
» territoire, et d'abandonner à ses voisins ceux
» de grande utilité publique; tandis que l'An-
» gleterre et la Hollande, ne pouvant lui dis-
» puter la gloire militaire, ni obscurcir ses
» triomphes, emploient tous leurs efforts à
» entraver la prospérité de son commerce et
» de ses colonies ».

» Après avoir, dans cette galerie diplomatique, » exposé cinquante-cinq conventions faites de- » puis 1648 jusqu'à 1785, époque de la Confé- » dération Germanique, il établit qu'elles ont » amené l'état d'équilibre qui existe maintenant » entre les Puissances de l'Europe ». Ce tableau est suivi d'un abrégé de l'histoire moderne, dans lequel l'auteur développe ses principes, et prouve la nécessité de fonder toute grande réformation politique sur l'étude de ces lois générales des grandes sociétés européennes.

M. De Mory avait parcouru la première partie de la carrière qu'il s'était tracée; il entrait dans la seconde, et la suivait avec un zèle que l'amour du bien public pouvait seul alimenter, quand il fut conduit au tribunal révolutionnaire, c'est-à-dire à l'échafaud; il y monta avec le dernier de ses fils. Ils furent immolés sur le tombeau de Louis par les révolutionnaires désespérés de ne pouvoir d'un seul coup épuiser tout le sang des Français attachés à son auguste race.

M. De Haldat a lu *l'Éloge* qu'il a consacré à la mémoire *d'Antoine-Henri de Bourbon-Condé, Duc d'Enghien*, avec cette épigraphe de Suétone: *Corporis animi que virtutes quantas nemini cuiquam contigisse satis constat.* Dans ce portrait de l'une des plus illustres victimes de la

tyrannie, l'auteur s'est attaché à éviter le défaut souvent et par fois justement reproché aux éloges, de se ressembler si fort pour les hommes de la même profession, qu'en changeant les noms des personnes et des lieux et en dissimulant les dates, on pourroit les substituer les uns aux autres. Riche de renseignemens sur le caractère et les exploits du jeune héros, recueillis par les compagnons de ses travaux et les témoins de sa valeur, il s'est efforcé de remplir à la fois le rôle d'historien et celui de panégyriste du dernier descendant des Condés. Cet ouvrage doit donc être considéré comme une biographie dont on n'a retranché que les détails tout à fait étrangers à l'éloge.

Après en avoir indiqué le sujet dont il fait ressortir l'importance, et réveillé l'indignation contre le crime qui a enlevé à la France un jeune héros autour duquel se réunissaient tant de brillantes espérances, l'auteur entre ainsi en matière : « La » maison de Bourbon-Condé, si féconde en » héros, avait vu diminuer le nombre de ses » rejetons; Louis-Henri-Joseph, Duc de Bourbon » et le Prince de Condé, son auguste père, étaient » les derniers de cette illustre race. Les citoyens » zélés pour l'honneur de la patrie redoutaient » l'épuisement d'un sang qui avait coulé dans » les veines du grand Condé, quand la réunion

» des deux tiges latérales des lis donna le jour
» au prince dont nous célébrons la mémoire.
» Il reçut le nom de Henri-Antoine avec le
» le titre de Duc d'Enghien, qu'avait porté le
» vainqueur de Rocroi. Sa naissance réveillait
» les plus glorieux souvenirs et comblait les vœux
» de sa famille; elle fut célébrée moins par l'éclat
» d'un vain luxe que par des actes de bienfaisance
» qui associent le peuple au bonheur des prin-
» ces, et parut d'autant plus heureuse, qu'elle
» avait failli de devenir funeste à son auguste
» mère (*) ».

L'auteur rapporte un événement qui manqua d'enlever le noble rejeton dès les premiers jours, et caractérise ainsi l'époque de sa naissance.
« L'année où naquit le Duc d'Enghien ap-
» partient au règne de Louis XV; ce prince
» allait terminer une carrière commencée sous
» les plus heureux auspices; il allait remettre au
» fils du grand Dauphin cette couronne si glo-
» rieuse, si respectée sous Louis XIV, mais
» dont l'éclat semblait s'affaiblir et s'environner
» de périls. Les novateurs n'avaient pas encore
» manifesté leurs sinistres projets; ils n'osaient
» concevoir l'espérance de renverser une auto-
» rité dont l'origine se perdait dans la nuit des
» temps, et qui reposait sur l'amour des Fran-

(*) Louise-Thérèse-Mathilde d'Orléans.

» çais ; cependant ils en minaient sourdement les
» bases. Des écrits injurieux à la religion et
» à la morale, attentatoires à l'autorité légi-
» time, pullulaient de toute part et bravaient
» la puissance des lois. A la manie du bel-esprit
» avait succédé la manie de l'esprit-fort : on n'é-
» tait pas du bon ton, si l'on respectait ces objets
» sacrés pour nos pères, si l'on s'abstenait de
» verser le ridicule sur le gouvernement et sur
» la personne du prince. Cette révolution si lon-
» gue, si terrible, si funeste à la patrie, si pré-
» judiciable à l'humanité, n'était pas encore im-
» minente ; mais l'orage se formait, et la tranquil-
» lité n'était alors que le calme précurseur des
» tempêtes. Cependant les vertus de Louis, son
» amour pour son peuple, les sacrifices qu'il
» fesait pour son bonheur, désarmaient les fac-
» tieux et les réduisaient à l'impuissance de nuire.
» L'orage sembla donc se dissiper dans les pre-
» miers temps de ce règne ; mais ce n'était que
» pour éclater avec un fracas plus épouvantable,
» quelques années plus tard, et le jeune duc devait
» atteindre un âge qui l'appellerait à jouer un
» rôle dans ce terrible drame.

L'auteur esquisse rapidement l'histoire des premières années de la vie du jeune Prince, et la termine ainsi : « C'était l'image du grand Condé
» dans son enfance. La nature n'avait pas été
» moins libérale envers lui des qualités du corps

» que des dons de l'esprit. Sa figure était noble
» et touchante; un regard doux, mais plein de
» feu, annonçait la bonté de son cœur, et fesait
» valoir une taille avantageuse où brillaient de
» concert la vigueur et l'agilité. Il avait le goût
» le plus décidé pour tous les exercices du corps,
» et personne ne pouvait se flatter de l'y sur-
» passer. Semblable à ce Germanicus enlevé si
» jeune à l'amour des Romains, il s'énonçait avec
» facilité, et sa voix était expressive; affable,
» indulgent, il savait, sans oublier son rang, se
» rapprocher de ceux que la naissance plaçait au-
» dessous de lui; nul enfin ne possédait mieux l'art
» de maîtriser les volontés, d'enchaîner les cœurs.

L'auteur, ayant rappelé la chute du trône, expose les causes qui reléguèrent hors de la France le jeune Duc et ses illustres parens : « Condé a
» juré de défendre son roi; il voudrait aux dépens
» de sa vie lui rendre le trône de ses aïeux; mais
» il ne peut supporter le rôle de spectateur oisif
» du triomphe des ennemis de sa famille. Il déplore
» le sort de la France dévorée par l'anarchie, et
» abandonne un pays où les amis du monarqne
» sont désignés aux fureurs de la multitude égarée.
» Il traverse le Rhin et s'arrête avec ses fils sur
» les bords de ce fleuve retentissant encore de la
» gloire du vainqueur de Mercy (*). Worms re-

(*) Seize Juillet 1798.

» cueillit les augustes fugitifs, et long-temps fut
» témoin de leur tendre sollicitude sur le retour
» de l'ordre et le rétablissement de l'autorité
» royale. Mais les mêmes causes qui avaient éloigné
» nos princes, obligeaient une multitude de gé-
» néreux français de chercher comme eux à
» l'étranger un repos qu'ils ne pouvaient trou-
» ver au sein de leur patrie; et leur nombre s'aug-
» mentant chaque jour, ils formèrent bientôt une
» colonie toute française, toute fidèle, dont nos
» princes devinrent naturellement les chefs. Quels
» autres pouvaient prétendre à cet honneur,
» lorsqu'ils se montraient si sensibles aux malheurs
» des proscrits, qu'ils les accueillaient avec bonté,
» versant sur leurs plaies le baume de l'espérance
» et les encourageant dans leur fidélité par l'exem-
» ple qu'ils leur donnaient eux-mêmes? Ce fut
» dans ces jours de repos que se livrant à une
» noble familiarité envers ses compagnons d'in-
» fortune, le jeune Duc forma les nœuds de cet
» attachement respectueux et tendre dont il reçut
» depuis tant de témoignages éclatans. Dès qu'il
» paraissait, il était environné d'une foule tou-
» jours empressée de le voir et de recueillir de sa
» bouche les expressions de sa bienveillance. »

A ces tableaux succède l'exposition de la première coalition formée pour rétablir le trône des Bourbons, de ses efforts impuissans, des premiers malheurs des Français rassemblés hors de

leur patrie pour la défense de la cause royale, et n'obtenant qu'avec peine des princes légitimes la permission de verser leur sang pour la cause de la légitimité. Réunis aux troupes de l'Empire, mais animés de vues bien différentes, ces Français se signalent à la prise des lignes de Wissembourg, où le jeune Duc fit ses premières armes. L'auteur peint ainsi les suites de cette victoire qui ouvre la France aux défenseurs du trône et montre ce qu'on peut attendre du nouveau Condé.
« L'armée victorieuse s'avance et prend position
» vers le Bas-Rhin; tous les périls sont oubliés,
» tous les malheurs sont réparés; nos Princes
» ont touché le sol français : ils pensent avoir
» fait le premier pas vers le but de leur géné-
» reuse entreprise. Mais qu'elle est différente
» d'elle-même cette France jadis si glorieuse!
» Courbée sous le joug le plus avilissant qui ait
» jamais pesé sur l'espèce humaine, humiliée au
» dehors par des défaites, déshonorée au dedans
» par un attentat que les générations futures n'ap-
» prendront pas sans horreur, que lui reste-t-il de
» son ancienne splendeur, et quel droit peut-elle
» encore avoir à l'amour des illustres proscrits? Ils
» n'ignorent pas que les assassins de Louis ont voué
» leur nom à la haine publique, qu'ils ont condamné
» au supplice deux compagnons fidèles, que le
» peuple trompé voit en eux des ennemis et non
» des défenseurs. Vengeront-ils tant de crimes?

» puniront-ils tant d'audace? exerceront-ils
» contre les soldats que le sort des armes a remis en-
» tre leurs mains de justes, mais de cruelles repré-
» sailles? Non, les pères de la Patrie ne savent
» que plaindre et pardonner; ils versent des
» pleurs sur le sort des Français dont le sang a
» coulé pour la défense des ignobles tyrans qui
» les abusent. D'Enghien porte des secours aux
» prisonniers et rend aux blessés les soins les plus
» touchans. A ces actes d'humamité on reconnaît
» les Princes français; l'illusion cesse, et des
» vœux sincères pour le succès de leurs armes
» sont la récompense de leurs vertus. »

L'auteur rappelle l'époque de la nomination de Pichegru, dont les talens réparateurs sauvent l'armée républicaine et évacuent l'Alsace : ce qui amène la description du combat de Bersteim, où le corps de Condé, arrêtant les efforts de l'armée républicaine dirigée par Pichegru, déploie le plus grand courage, et où ses chefs montrent les plus grands talens. Ce morceau est suivi d'une anecdote propre à caractériser le jeune Condé.
« A la suite du combat de Bersteim, d'Enghien
» à la tête des plus intrépides s'était emparé d'une
» pièce de canon; un soldat républicain s'en fesait
» un abri et demandait quartier. Toujours prêt à
» tendre la main au vaincu, le prince lui avait
» accordé la liberté et la vie; et plein de con-
» fiance en sa générosité, il se retirait quand on

» s'aperçut que le misérable cherchait à le frapper
» par derrière. Cependant sa clémence était si
» grande qu'il eût pardonné un tel acte de dé-
» loyauté pour sauver un français. Qu'ai-je dit?
» ce soldat n'était pas français; c'était sans doute
» quelqu'un de ces vils transfuges, rebut de
» toutes les nations, fuyant sans cesse leurs pro-
» pres armées pour éviter le châtiment qui les
» poursuit; ou plutôt n'était-ce pas un de ces
» esclaves du crime dont l'anarchie avait rompu
» les fers, et qu'elle n'avait pas eu honte d'appeler
» à la noble profession des armes et à la défense
» de la patrie? Les républicains renouvelèrent
» inutilement leurs attaques; elles furent infruc-
» tueuses jusqu'à ce que l'armée impériale,
» pressée sur tous les points, entraîna avec elle
» le corps de Condé, trop peu nombreux pour
» résister à tant de forces.

Suivent les campagnes de 1794 et 1795, où le corps de Condé est condamné à l'inactivité la plus désespérante pour le jeune Duc, l'arrivée de Moreau à l'armée du Rhin, l'invasion de la Souabe par ce grand général, la retraite audacieuse et périlleuse du Duc d'Enghien près d'Offenbourg, et la sanglante affaire d'Oberkamlack, dont l'auteur rappelle ainsi le douloureux souvenir:
« Cependant l'avant-garde de Moreau s'est ap-
» prochée; le corps de Condé est en présence
» d'une division de l'armée républicaine. N'at-

» tendons pas qu'une retraite favorisée par les
» ombres de la nuit sépare ces fiers adversaires :
» la lumière du jour doit éclairer les braves.
» Oberkamlack, lieux trop fameux, racontez-
» nous le choc épouvantable qui eut lieu entre
» les enfans de la même famille ; redites-nous les
» prodiges de valeur dont vous fûtes témoins.
» Mais non, couvrons d'un voile funèbre ces ta-
» bleaux déchirans. Oublions que le sang fran-
» çais était versé par des mains françaises, et que
» la Patrie en deuil devait pleurer également sur
» les vainqueurs et sur les vaincus. Une foule de
» guerriers ont succombé à cette lutte sanglante ;
» d'autres sont restés entre les mains de leurs
» antagonistes. Chez les peuples civilisés, de gé-
» néreux échanges rendent à chaque armée les
» braves trahis par la fortune ; mais un sénat
» barbare, couvert du sang de son roi, a abrogé
» les lois des nations ; il voudrait conduire à l'é-
» chafaud tous les guerriers fidèles à leur prince.
» Ne craignons pas ses décrets sanguinaires ; une
» loi plus puissante, gravée au cœur de tous les
» français, ne permet pas qu'ils s'exécutent. Que
» le sauvage féroce et stupide immole et dévore
» ses prisonniers ; les soldats de Moreau ne con-
» naissent d'ennemis que les armes à la main : les
» lois de la guerre sont observées, les prisonniers
» sont rendus, et l'honneur français est conservé. »

L'auteur rappelle ensuite un événement qui eut lieu au pont de Munich.

» D'Enghien s'est illustré en protégeant uti-
» lement la retraite de ses alliés. Une autre gloire
» l'attend sur les bords de l'Iser. Chargé de dé-
» fendre le pont qui traverse cette rivière, près
» de Munich, seul avec sa petite troupe, non-
» seulement il suspendit les succès d'une armée
» victorieuse et supérieure en nombre, mais il
» obtint encore un succès plus cher à son cœur.
» Il soulagea l'humanité et rapprocha pour quel-
» ques instans les français armés pour des intérêts
» opposés. Des barricades avaient été établies sur
» le pont pour interrompre la communication
» entre les deux rives et arrêter les progrès
» de l'armée républicaine. Tous ceux qui en
» hasardent l'approche, tombent et s'accumu-
» lent entre les poutres qui composent ce
» formidable rempart; exposés au feu des deux
» armées, frappés à chaque instant de nouveaux
» coups, les malheureux blessés invoquent par
» des cris lamentables la pitié ou la mort. Mais
» qui pourra les tirer de cette horrible situation,
» lorsque la foudre écrase tout ce qui ose en
» approcher? Cependant leurs cris ont retenti au
» cœur du Prince; il ne peut résister au désir
» de les secourir. Un généreux ecclésiasti-
» que se dévoue, et, pénétré d'un saint zèle,
» s'avance sur ce théâtre de douleur et de mort:
» son maintien annonce la paix, ses gestes la de-
» mandent. O pouvoir de la vertu! le carnage

» a cessé; une trêve de quelques heures permet
» à chaque armée de soulager ses frères, ou
» plutôt les deux armées ne sont plus composées
» que de frères. Après avoir donné ses premiers
» soins aux blessés, plein de confiance dans la
» foi de ses adversaires, d'Enghien s'avance
» entouré de ces mêmes soldats qu'il venait de
» combattre; il loue leur courage, il les nomme
» ses amis. Ceux-ci vantent son humanité et sa
» vaillance; le jeune et brave Abatucci, lieutenant
» de Moreau, opposé à l'armée de Condé, pré-
» sente ses hommages au jeune prince, et en re-
» çoit l'accueil le plus touchant. La journée est
» consacrée au repos, et les français réunis
» forment des vœux pour la commune Patrie.
» D'Enghien obligé enfin de se retirer disait en
» soupirant: *je suis heureux de les avoir re-*
» *trouvés; ils sont humains, ils sont généreux,*
» *ils sont toujours français.*

La savante retraite de Moreau et les exploits du jeune Duc à la tête de l'avant-garde du corps de Condé, sont ensuite exposés, et rappellent des faits honorables aux guerriers de l'un et de l'autre parti. Ces narrations sont suivies du voyage de l'armée royale en Pologne, où ces braves ont obtenu, pour prix du sang dont ils ont arrosé l'Allemagne, un asile qui les éloigne de leur Patrie, et leur ôte presqu'à jamais l'espérance de concourir au rétablissement du trône. Le retour du corps de

Condé, sa conduite courageuse; la constance, l'intrépidité de jeune Duc qui sauve ses compagnons; enfin sa retraite vers Saltzbourg, menacée une seconde fois par l'armée aux ordres de Moreau, terminent les travaux guerriers de ce corps, et amènent le récit d'un événement particulier, mais bien propre à caractériser le jeune héros.

« Avant le passage de l'Iser par l'armée de » Moreau, il occupait encore Rosenheim, lorsque » parmi les prisonniers on amena un hussard » criblé de blessures et dans une telle faiblesse, » qu'il eût été dangereux de le transporter. Les » guerriers de Condé s'empressent de lui donner » les secours que demande son état. Le blessé » se montrait pénétré de reconnaissance; mais » l'étonnement qu'il manifestait sur un traitement » aussi généreux, témoignait assez qu'une pré- » vention cruelle règnait dans son ame. Et » comment s'en serait-il défendu après tant de » calomnies si artificieusement tissues, si soigneu- » sement répandues contre ses compatriotes » armés pour la cause royale? Que je suis mal- » heureux, disait-il, de tomber au pouvoir des » étrangers, et de ne voir devant moi qu'une » mort affreuse, après un pénible voyage dans » les contrées lointaines de la Hongrie! Persuadé » que l'armée française devait bientôt s'avan- » cer victorieuse vers Rosenheim, il disait en

» soupirant: hélas! s'il m'était permis de de-
» meurer ici, mes compagnons d'armes pan-
» seraient mes blessures, me rendraient à ma
» famille ou me donneraient la sépulture. Tous
» les assistans étaient touchés de son sort, mais
» il n'était pas en leur pouvoir de céder à sa de-
» mande. D'Enghien l'apprend, il accourt, se
» mêle à la foule, fait entendre au malheureux
» les accens de la pitié. Qu'ils sont généreux les
» guerriers qui m'entourent! disait le blessé. N'en
» soyez pas surpris, repartit le prince, nous
» sommes tous français; éloignés de notre patrie,
» nous n'avons jamais cessé de la chérir. Le Duc
» d'Enghien commande ici, reprit le soldat; on
» dit qu'il est magnanime; si je pouvais lui de-
» mander la grâce d'être son prisonnier, il me
» l'accorderait, j'espère. Oui, mon ami, vous
» l'avez bien jugé, repartit le prince ému jus-
» qu'aux larmes; né du sang de nos Rois, il
» aime tous les français; vous resterez à Rosenheim,
» et je vous ferai remettre à votre armée, si elle
» pénètre jusqu'ici. Transporté de cette faveur,
» le blessé rassemblant le peu de forces qui lui
» restaient, se soulève, et regardant le jeune
» héros dont l'air martial le surprend : ah! mon-
» seigneur, s'écria-t-il, que vous seriez bien à la
» tête de notre avant-garde! D'Enghien aimait
» à se rappeler cet évènement, et ne répétait ja-
» mais sans émotion le vœu du hussard français. »

La dissolution de l'armée de Condé, suite de la paix avec l'Autriche, amène le prince sur les bords du Rhin, où le retiennent son amour de la patrie, son attachement à une dame illustre et une fatalité déplorable qui priva la France d'un jeune héros, et dévoila à l'Europe indignée le caractère de l'homme dont la tyrannie accablait notre malheureux pays. Abandonnant à l'histoire les détails de l'horrible catastrophe qui termina la vie du dernier descendant de l'une des plus illustres maisons de France, l'auteur termine en ces mots : « Ainsi périt dans la trente-deuxième » année de son âge un prince illustre par sa nais- » sance, plus illustre par ses vertus. Presqu'au » sortir de l'enfance, il avait montré, sous la » conduite de son auguste aïeul, les talens mili- » taires et la valeur de ses ancêtres. Il avait su » concilier ce qu'il devait à l'hospitalité avec les » intérêts de son prince. Respecté, chéri, adoré » des siens, il avait conquis l'estime et commandé » l'admiration de ses adversaires. Quoiqu'il n'ait » parcouru qu'une partie de sa carrière, il a » honorablement occupé la voix de la renommée » et porté avec gloire le nom de Condé, désor- » mais accablant par le souvenir qu'il rappelle.

» De tant de grandeur, ne doit-il nous rester » qu'une froide cendre et de douloureux souvenirs? » Français, la gloire du héros a survécu à la tyran- » nie et à ses fureurs; ne permettons pas au temps

» d'en obscurcir l'éclat. Que la toile s'anime; que
» le marbre respire; qu'ils reproduisent à l'envi
» ces traits pleins de bonté et de noblesse; que
» l'éloquence et la poésie célèbrent sa vaillance.
« Mais c'est à l'histoire, sœur et compagne de
» la vérité, qu'il appartient de montrer ce que fut
» ce prince, et de nous dire ce qu'il aurait été, si
» réuni à ses augustes parens autour du trône
» des lis, il avait pu comme eux en devenir
» l'ornement et l'appui. Qu'elle dise ses exploits,
» mais qu'elle raconte sur-tout les actes d'hu-
» manité, les traits de générosité qui ont honoré
» sa vie. Compagnons de sa jeunesse, émules de
» sa gloire, faites les apprêts d'un lugubre triom-
» phe; parcourez la ville et déposez l'urne du
» héros au temple de l'honneur; que l'éclat de vos
» regrets égale la perte que nous éprouvons; et
» que, réveillant une juste indignation contre
» l'auteur de tant de crimes, il fortifie notre
» attachement à des princes dont la puissance fut
» si long-temps la source du bonheur de nos
» pères. »

Législation, Antiquités, Économie publique.

M. Leseure, dans un mémoire intitulé : *Recherches historiques sur la législation criminelle en Angleterre*, regarde la législation d'Alfred comme la source du droit commun de cette nation; il en expose rapidement les principes, et trouve dans l'assemblée des douze Francs-Tenanciers choisis pour rendre la justice, la véritable origine des jurés, l'une des bases fondamentales de la liberté anglaise.

L'influence du système féodal restreignit en Angleterre et chez tous les peuples de l'Europe les prérogatives de l'autorité royale, protectrice de la liberté civile.

L'invasion des Normands fit tomber en désuétude les institutions d'Alfred; les lois furent méconnues, et le peuple sans intérêt pour le bien public perdit ses mœurs. Long-temps après, l'Angleterre appuya les fondemens de sa liberté sur la grande charte. L'historien David Hume assure qu'avant cette époque la justice, les grâces, la protection se vendaient. M. Leseure analysant ce grand écrivain, dit qu'Édouard I.er, le Justinien de l'Angleterre, fixa la juridiction des

différens tribunaux, qu'il établit les juges de paix préposés à l'exercice de la police, et qu'il constitua le parlement pour le maintien des droits politiques de la nation. Ce roi, l'ornement et la gloire de sa patrie, prouva que la sagesse et la force du gouvernement font seules le bonheur des peuples. La liberté est un mot vide de sens, quand elle n'est pas fondée sur de bonnes lois, ou qu'on ne les exécute pas.

Les successeurs d'Édouard, moins habiles dans l'art de gouverner, ne s'opposèrent point aux différentes atteintes portées à la Charte. Les plus grands désordres troublèrent la paix de cette monarchie; il fallut confier la juridiction criminelle à des commissaires particuliers.

Les historiens de l'Angleterre ne considèrent pas comme partie intégrante de la législation de leur pays les lois absurdes et tyranniques publiées sous le règne de Henri VIII. La nation les a vouées au mépris; elles ont été la cause de ces dissensions politiques qui ont tant divisé les opinions, et précipité la législation dans le chaos.

Des trois pouvoirs constitutifs de la monarchie anglaise, le premier était trop faible pour contenir les deux autres; l'aristocratie voulait prédominer; la force démocratique voulait tout anéantir. Dans cette confusion, la liberté publique fut tellement compromise, que des actes

de vigueur furent nécessaires pour conserver la prérogative royale entre les mains de la reine Marie. Des discussions lumineuses sur l'étendue et les limites de cette prérogative rectifièrent les idées et les opinions des deux chambres. Tout changea pour un temps.

Élisabeth, souveraine absolue, subjugua la nation; elle gouvernait par ses édits et ses proclamations ; le parlement votait l'impôt.

Après une longue lutte entre tous les pouvoirs, on vit succéder une espèce de république au gouvernement de la monarchie. La nouvelle république ressembla au règne de Tibère. Cromwel chassa ces prétendus restaurateurs de la liberté pour les remplacer par d'autres fanatiques qui déclarèrent les universités des institutions payennes et inutiles. De tels fous furent méprisés, et Cromwel usurpa toute l'autorité des rois sous le titre de protecteur; mais sa grandeur élevée à force d'attentats disparaît avec lui.

Les anglais guéris de leurs préjugés contre la monarchie rappelèrent les anciens membres de leur parlement; on avait appris par de longs malheurs qu'un gouvernement légitime est l'unique garantie de la liberté et du bonheur des hommes. Le bill d'*habeas corpus* reçut la sanction légale: loi sage et digne d'admiration, bientôt méconnue par la chambre des communes qui l'avait proposée.

Les anglais fatigués du délire des factions laissèrent à Charles II une autorité paisible et presque sans bornes. La doctrine de la soumission entière et même de l'obéissance passive devint le système dominant. Ce quiétisme politique dura peu ; une division funeste aigrit de nouveau tous les esprits. La constitution, telle qu'elle existe aujourd'hui, semble avoir fondé l'autorité royale sur l'aristocratie et la démocratie; et tant que la puissance tiendra chaque chose à sa place, l'Angleterre sera florissante.

Les bornes d'une analyse ne permettant point d'entrer dans le détail des changemens que les déchiremens politiques de l'Angleterre ont introduits dans le système de la législation criminelle, il suffit de dire que l'auteur de ce mémoire a suivi avec exactitude l'historien Hume, et que c'est d'après lui qu'il recherche et expose l'influence des révolutions sur le système de la législation criminelle de ce pays.

M. Denis a publié sur *Nasium*, *ville des Leucois*, aujourd'hui *Naix*, entre Gondrecourt, Commercy et Ligny, dans le département de la Meuse, un *Essai archéologique* (*) destiné à satisfaire la curiosité publique, relativement aux fouilles exécutées sous sa direction dans le sol qui fut occupé par cette ancienne ville,

(*) A Commercy, 1818, chez l'auteur.

l'une des plus riches de la Gaule belgique, et l'un des points de la France qui depuis long-temps fixe l'attention des antiquaires, mais sur lequel ils n'avaient jusqu'alors donné que des renseignemens fort imparfaits. Cet essai sur l'histoire d'une ville jadis florissante, maintenant enfouie sous des ruines que la terre végétale a recouvertes en grande partie, contient assez de faits neufs et intéressans pour prévenir le public en faveur de l'écrit beaucoup plus étendu, dont celui-ci n'est que l'avant-coureur.

L'ouvrage que M. Denis a consacré à l'illustration des antiquités de Nasium, auquel il travaille depuis long-temps, et qui doit incessamment paraître accompagné de planches, comprendra tout ce qu'il a été possible de rassembler sur ce sujet : 1.° l'histoire de Nasium et du pays des Leucois ; 2.° la topographie de ce pays ; 3.° l'archéologie, qui contiendra l'exposé des découvertes faites avant et depuis la dernière fouille ; 4.° enfin un tableau synoptique des villes ou forts de la cité leucoise.

L'*essai archéologique* que nous annonçons, n'est relatif qu'aux fouilles exécutées en mars et avril 1818. Comme il est très-succinct, très-substantiel et peu susceptible d'extrait, nous nous contenterons de fixer l'attention des antiquaires sur les résultats obtenus par ces travaux, et dont

il peut être considéré comme le procès verbal.

L'une des premières et des plus importantes découvertes est celle des bains de cette ville, retrouvés dans les fouilles exécutées sur un terrein nommé encore aujourd'hui Gros-Thermes: des murs et des pavés de cet ancien édifice ont offert aux curieux les débris de constructions élégantes et solides, qui auraient long-temps bravé les ravages du temps, si les efforts de la barbarie et la puissance du feu ne s'étaient réunis pour les ruiner complètement.

Les mêmes fouilles ont mis à découvert des rues, des places publiques et plusieurs édifices particuliers dont la construction, la distribution et la décoration annonçaient l'opulence de leurs propriétaires et le règne des arts. Le sanctuaire d'un temple avec des débris de statues de marbre, des chapelles, une tour, un aqueduc, un taurobole ont encore été le fruit de ces découvertes qui, réunies aux monumens de petit volume, aux débris d'ustensiles, de matériaux de toute espèce, confirment ce que les antiquaires et la tradition annonçaient de Nasium. Ces découvertes serviront à éclairer l'histoire d'une ville ancienne et malheureuse, et ajouteront des faits curieux à ceux qu'on a déjà recueillis sur les antiquités de France.

Parmi les morceaux tirés des ruines de Nasium, dont le nombre est trop grand pour pouvoir en faire l'énumération, nous citerons les débris d'une statue colossale en marbre, une statue de Minerve en bronze, de la hauteur d'un palme, une statue emblématique en pierre, un bas-relief avec des lis, des fûts de colonnes de marbre, des chapitaux bien sculptés, un grand nombre de médailles d'argent, d'or, de grand et petit bronze; des fragmens de meubles et ustensiles de toute espèce en cuivre, en plomb et en fer; des amulettes, des tessères, des vases de terre de diverses espèces, des poteries, des lampes sépulcrales, des pierres gravées, camées et autres; une multitude de fragmens de marbre de diverses espèces, parmi lesquels se trouvent des morceaux de granit; enfin des verres de toutes couleurs. Mais parmi les objets les plus remarquables, on doit distinguer trois mosaïques bien conservées, dont l'une représente des combats d'animaux.

Les malheurs causés par la disette des grains en 1817, qui ont excité la sollicitude de tous les vrais philantropes, ont dicté à M. Mathieu de Dombasle un écrit sous le titre de *Halle au blé de Nancy*, dans lequel il examine en citoyen éclairé les questions les plus importantes, relativement aux subsistances dans notre département,

et en particulier dans notre ville. Quoique cet ouvrage (*), spécialement consacré à des questions d'administration publique, d'économie politique et de commerce, semble peu analogue aux travaux de l'Académie ; cependant l'ordre qui règne dans la distribution des matières, la clarté des raisonnemens et la pureté du style, l'utilité des conséquences qui en découlent, autant que les vues patriotiques qui l'ont dicté, nous font un devoir de le mentionner honorablement, et de le recommander à l'attention de toutes les personnes zélées pour le bien public.

« Lorsque l'équipage d'un navire, dit M. de » Dombasle, vient d'échapper à un grand danger, » lorsque les esprits rassurés sur les événemens » futurs n'ont pas encore perdu l'impression du » péril que leur a fait courir pendant la tem- » pête ou le mauvais état des agrès ou quelque » faute commise dans la manœuvre, c'est là cer- » tainement l'instant le plus favorable pour re- » connaître ces fautes ou ces vices de construction, » pour y apporter remède et prendre de sages » précautions pour l'avenir. Dans un moment » semblable, le sentiment du salut commun ôte » aux reproches leur amertume. »

(*) Imprimé à Toul en 1818, chez Joseph Carez; se trouve chez tous les libraires du département.

Après ce début, il entre ainsi en matière. « Existe-t-il des moyens de diminuer les maux » produits par les disettes que nous voyons si » souvent se renouveler ? Telle est la question » que je me suis proposé d'examiner. C'est le » ciel qui nous envoie les saisons propices ou » contraires ; mais l'homme sème, recueille, em- » magasine, transporte ses denrées ; l'adminis- » tration établit des marchés, en règle la police, » permet ou défend l'importation ou l'exporta- » tion ; il serait donc absurde de croire que les » usages, les habitudes locales, les actes de » l'autorité ne puissent avoir aucune influence » sur l'abondance ou la disette. »

L'extinction approximative du produit des récoltes en grains dans le département de la Meurthe, comparée à la consommation, sert d'abord à l'auteur à prouver que les disettes dont ce pays est assez souvent affligé, dépendent d'un mode vicieux dans le commerce des grains. Il trouve le premier vice dans la disposition du local et les réglemens de la halle au blé de notre ville aussi disproportionnée aux besoins de la population, que ses réglemens sont opposés aux intérêts des consommateurs ; il propose des mesures qui, propres à rendre au commerce du blé dans notre ville toute la liberté dont il est susceptible, doi-

vent assurer l'approvisionnement et développer une branche de commerce également utile au public et aux particuliers. Des principes lumineux, des exemples frappans appuient les vues de M. DE DOMBASLE, que nous ne suivrons pas dans les discussions auxquelles il se livre sur le mode d'approvisionnement de la ville, sur la police des boulangeries, sur les approvisionnemens de réserve, sur le commerce des grains fait par les boulangers, sur l'accaparement, et enfin sur l'équilibre commercial en général, et celui des marchés au blé en particulier. Il termine par quelques vues sur le commerce des blés de France, avec les états voisins.

(*) M. SÉGUIER a traduit la vie de Richard Bentley, écrite en allemand par Wolf, dans l'intention de réparer les omissions, pour ne pas dire les irrévérences commises envers ce grand Philologue dans l'une des collections biographiques qui se publient maintenant. Nous citerons d'abord parmi les additions qu'il a faites à cette biographie, les réflexions générales sur la manière légère avec laquelle sont traités quelques articles consacrés à des hommes qui ont rendu des services éminens aux lettres, tandis qu'on s'efforce de tirer de l'oubli tant de noms inconnus. « Le mérite des savans

(*) Ce morceau appartient à l'article Biographie.

» dit l'auteur, et leur premier titre à l'intérêt et
» à l'estime des hommes consistant dans leurs
» écrits; il semble que leur biographie n'offre
» d'autres attraits au lecteur que le jugement de
» leurs ouvrages et l'analyse exacte de ce qu'ils
» renferment. Il faut donc, pour fixer l'attention
» sur de tels sujets, avoir lu ces ouvrages avec les
» dispositions nécessaires, et savoir leur répartir
» avec équité la louange ou le blâme. Dans la
» plupart des compilations biographiques au
» contraire, on a souvent à regretter l'absence de
» ces qualités essentielles, pour bien écrire la
» vie des savans, et l'on n'a pas de peine à en de-
» viner la cause. Parmi les rédacteurs de ces en-
» treprises moitié littéraires, moitié commerciales,
» bien peu ont lu les écrits des auteurs dont ils
» parlent, un moindre nombre peut les apprécier;
» Aussi n'est-ce pas sur ce plan qu'ils travaillent.
» Ils fouillent dans les anciennes compilations
» pour en tirer une nécessairement remplie des
» mêmes erreurs, et souvent augmentée de celles
» qui leur sont propres; par cette condition inhé-
» rente à tous les ouvrages des hommes, que ce
» qui ne se perfectionne pas, se détériore. Au reste
» ce n'est pas à éviter ces défauts que tendent
» la plupart des rédacteurs, car il en est que l'on
» doit distinguer; mais c'est à ne pas omettre un
» nom cité quelque part; c'est à fouiller dans les

» célébrités obscures, pour en tirer des êtres que
» l'oubli aurait dû ensevelir à jamais, afin d'avoir
» la gloire d'ajouter aux collections précédentes
» un certain nombre d'auteurs, qui, pour leur
» honneur, auraient dû ne jamais écrire ».

« On voit que la nécessité d'introduire de nou-
» veaux venus doit resserrer la place des anciens
» ainsi sacrifiés par le peu de connaissances de
» ceux qui en parlent à leur gré, sacrifiés par les
» limites étroites, entre lesquelles on comprime ces
» hommes éminens dans les différentes parties des
» connaissances humaines; cependant ces savans,
» en si petit nombre sont tellement mutilés, dé-
» figurés, qu'ils sont absolument méconnaissables,
» et ce qu'il y a de plus déplorable dans leur sort,
» ce n'est pas d'être associés à des êtres indignes
» d'eux, mais de leur être tellement assimilés
» qu'une triste uniformité semble avoir modelé et
» arrangé toutes ces figures sur un même plan:
» toutes ont une contenance pareille, offrent un
» intérêt semblable, et après la lecture de ces
» livres, on est étonné de trouver une si parfaite
» égalité entre des choses qui en admettent le
» moins parmi les hommes ». Après avoir formé des vœux pour qu'un Biographe digne de Joseph Scaliger rende à ce savant ce que n'ont obtenu ni Budée, ni Bentley; l'auteur entre en matière avec Wolff, qui a élevé à la gloire de ce savant,

un monument où les traits qui le caractérisent sont tracés avec vérité, et sur-tout où ses titres littéraires sont discutés par un écrivain si capable de bien les apprécier.

Après avoir fait connaître la patrie, la naissance, l'éducation, les études et les succès de ce savant personnage, ses travaux dans les langues grecque, hébraïque et latine, il parle du premier ouvrage qui fixa sur lui les regards du monde savant, écrit peu important pour le sujet; c'était sa Lettre à John Mill, ajoutée à l'édition du chronologiste Masela, mais où l'on découvrit une érudition propre à faire honneur à un homme de soixante ans, quoiqu'alors Bentley n'en eût que trente. Il le représente ensuite comme théologien et comme orateur. « Robert Boyle, dit-il, avait » fait une fondation pour combattre le délire des » athées modernes; elle réclamait pour orateur » un homme qui sentît l'importance d'une pareille » entreprise et qui sût manier les armes que la » philosophie nouvelle (celle de Newton) offrait » contre les ennemis de la religion naturelle et » révélée. Dans la correspondance qu'il établit » avec Newton à ce dessein, il apprit à se servir » si adroitement de la méthode des mathématiciens pour prouver l'existence de Dieu, que » l'on crut cette vérité fondamentale du christianisme, rendue pour longtemps inattaquable

» par les discours savans qu'il prononça en cette
» occasion. L'approbation qu'ils obtinrent fut si
» générale, qu'elle donna à l'exécuteur du legs
» de Boyle le désir de les faire imprimer ; il en
» publia en effet huit qui ont servi de modèle à
» tous ceux qui ont succédé à Bentley dans cette
» carri re. »

Le biographe rappelle les travaux que Bentley, chargé de la surveillance de la bibliothèque de St.-James, entreprit vers 1694 sur plusieurs classiqu et particulièrement Philostrate, Manilius Hesychius, et sur les fragmens épars des Poëtes grecs qu'il avait résolu de rassembler et d'éclaircir. Ils devaient être joints à l'édition de Callymaque que Grœvius publiait sous le nom de son fils, où il a rassemblé un très-grand nombre d'observations importantes pour l'intelligence de ce poëte. Il rappelle aussi la discussion qu'il soutint avec tant de gloire au sujet de l'authenticité des Fables d'Ésope et des Lettres attribuées à Phalaris, qu'il prouva n'être que des exercices de rhéteurs au temps de la décadence des Lettres grecques. A la relation de cette querelle célèbre dans l'histoire de la critique littéraire, succède l'exposition de ses travaux sur Horace, entrepris par ce savant comme un objet de délassement aux fonctions qu'il remplissait alors en qualité de maître du collége de la Trinité à Cambridge.

Interrompu à différentes époques par des critiques moins importantes auxquelles il était appelé par ses admirateurs, ce travail ne fut terminé qu'en 1711, époque que l'on peut regarder comme celle de l'apogée de sa gloire et celle de la critique grammaticale de la langue latine en Angleterre.

« On peut aisément concevoir, dit l'auteur, » quel mêlange d'étonnement, d'envie, d'admi- » ration secrète, de murmures éclatans dut » produire la publication avec sept à huit » cents corrections d'un poëte dans lequel tant » de gens ne croyaient plus trouver de diffi- » cultés : il supporta, sans y faire attention, au » moins sans y répondre, quelques critiques au » milieu de l'accueil général des hommes les plus » éclairés.... et malgré quelques fautes commi- » ses contre les lois de la critique, de l'interpré- » tation et contre le goût, la réputation de ce » livre savant, s'accrut de plus en plus comme mo- » dèle de délicatesse, d'érudition, de pénétration » et de sagacité.... C'est ainsi qu'après un siècle » la réputation de l'Horace de Bentley s'est con- » servée, et quiconque y trouverait, à côté de » tant de corrections brillantes, trop d'audace » et plus d'esprit que de sens, devrait entrer » dans l'arène comme un nouvel athlète, pour le » suivre, de remarque en remarque, dans un

» commentaire rempli d'une aussi vaste érudi-
» tion que la sienne; et quand même une telle
» entreprise serait couronnée de succès, Bentley
» serait encore un homme extraordinaire parmi
» ses contemporains. Que l'on compare en effet
» son Horace et l'Homère de Barnes, et l'on
» croira à peine que ces deux savans aient vécu
» dans le même temps et si près l'un de l'autre. »

Les chagrins qu'il éprouva, les tracasseries qu'il essuya dans l'administration du collége de la Trinité, depuis, dans sa place de professeur de théologie, et enfin dans plusieurs de ses entreprises littéraires, ont fourni au biographe de longs articles, sans doute intéressans pour l'histoire littéraire de ce siècle d'érudition, mais dont nous ne pouvons tirer pour ce précis que des preuves nouvelles et trop communes des chances fâcheuses auxquelles expose la célébrité des fureurs de l'envie, qui, dans tous les temps, poursuit le mérite, et du peu de politesse de plusieurs de ces hommes si versés dans la connaissance des hommes les plus polis de l'antiquité.

Son entreprise pour rappeler à sa pureté primitive le texte du nouveau testament, ainsi que la traduction de St.-Jérôme; ses recherches sur les mesures des poëtes comiques, ses travaux pour l'amélioration du texte d'Homère, de Manilius, de Lucain et autres ouvrages dévolus seu-

lement aux érudits du premier ordre, sont rapportés avec tous les détails que requièrent ces entreprises importantes, et paraissent avoir occupé la dernière période de la vie de cet homme célèbre, dont les restes furent déposés au collége de la Trinité.

Le biographe termine en rappelant ses traits et en traçant son caractère. « Son portrait, placé » à la tête de l'édition de Manilius, a été fait dans » sa 48.e année, et a la réputation d'une ressem- » blance parfaite.... Si son premier aspect im- » posait par la dignité de ses traits et donnait à » ceux qui ne faisaient que l'entrevoir l'idée » d'un caractère hautain et impérieux, ceux qui » parvenaient à le connaître plus intimement » trouvaient en lui un homme doux, sensible, » aimable et même enjoué. Il l'était également » en société, où il tempérait l'austérité de ses » jugemens par des traits d'affabilité qu'il savait » répandre à propos.... Il n'aimait pas à éten- » dre ses liaisons, sur-tout dans les conditions » élevées, et vecut en intimité et dans une cons- » tante union avec Samdel Klark, Isaac Newton, » Richard Mead, le docteur Willis et Spanheim; » enfin avec les plus recommandables de ses » contemporains. Lorsque ses liaisons se chan- » geaient en amitié, il était fidèle, sincère, et » par conséquent souffrait avec d'autant plus d'a-

» mertume que sa confiance fut déçue ». Après avoir expliqué les causes qui lui ont suscité tant d'ennemis et qui ont troublé sa vie par tant d'orages, il ajoute: « On peut dire que son caractère » opposé à la dissimulation, ne s'est jamais abaissé » à la souplesse dans le commerce de la vie; que » la modestie des modernes qui ne semble ou- » blier leur mérite que pour le faire célébrer par les » autres avec plus d'éclat, était loin de ses pen- » sées; qu'enfin la sincérité de ses discours était » intolérable pour la plupart des esprits faibles » qui l'entendaient: en outre, il excita le mécon- » tentement de beaucoup de gens qui aspiraient » à le remplacer dans la prééminence littéraire » qu'il s'était acquise.... Quant aux services » qu'il a rendus pour la connaissance de l'anti- » quité et l'influence qu'il a exercée tant sur son » siècle que sur le siècle suivant, on peut en » juger par la comparaison des temps antérieurs » avec les temps postérieurs. Il n'a eu dans sa » patrie qu'un petit nombre de précurseurs, et » ne pouvait trouver nulle part alors moins d'en- » couragement aux recherches philologiques que » dans son sein. »

M. Maffioli a fait un rapport sur l'ouvrage de M. Bail, intitulé: *de l'état des Juifs au* 18.e *siècle*. Le but de l'auteur est d'engager les grandes puissances de l'Europe à améliorer le sort de cette

nation, en leur dénonçant les mesures que viennent de prendre contre elle les villes de Hambourg, de Lubeck et de Francfort. Après avoir rendu justice aux intentions philantropiques et aux savantes recherches de M. Bail, le rapporteur cherche à résoudre le problême relatif à l'état singulier des Juifs, en les considérant dans deux situations, dont l'une a décidé de leur existence politique, et l'autre de leur existence individuelle. L'examen de la conduite des Juifs pendant le siége de Jérusalem par Titus et de leur conduite depuis la destruction de leur Capitale, le porte à conclure que cette nation doit imputer ses malheurs à elle seule, puisqu'elle pouvait les prévoir et les diminuer.

Tous ceux qui ont écrit sur le siége de Jérusalem conviennent qu'après quatre mois la famine avoit mis les assiégés dans l'impossibilité de se défendre plus long-temps. L'historien Josephe nous apprend que la cause d'une famine si subite ne vint pas d'un excès de population, mais du brûlement d'une quantité incroyable de blé exécuté par trois factions, qui se fesaient une guerre intestine, pendant qu'un ennemi formidable était devant leurs remparts. Il ajoute que les Romains peuvent se glorifier non d'avoir ruiné cette ville puissante, mais d'avoir exterminé des factieux, dont l'impiété jointe à tous les autres crimes avait rompu

l'union des habitans plus forte que ses murailles. Quoique Josephe soit devenu courtisan de Vespasien, son témoignage est irrécusable, puisqu'il rabaisse la gloire des vainqueurs, loin de l'exalter, et que s'il eût calomnié sa nation, cette lâche imposture eût été confondue. Ainsi la nation juive ne doit imputer qu'à la fureur aveugle des factions qui la déchiraient la perte de son existence politique.

La seconde faute que les Juifs ont commise et qui est la source de tous leurs malheurs, c'est leur dispersion dans les diverses parties du monde, sans que la violence paraisse les y avoir contraints. L'histoire offre plus d'un exemple de nations qui ont perdu leur indépendance politique, mais aucune n'a été jusqu'à déserter ses habitations, ses terres, ses tombeaux. Les Juifs, après la destruction de leur capitale, fuient la terre qui les a nourris, renoncent à toute propriété, à toute liberté, et se livrent à la merci des autres peuples. Cependant il n'était pas difficile de prévoir qu'une telle conduite allait achever leur ruine. Lorsque des hommes quittent leur sol natal pour s'établir ailleurs, ils sont d'abord suspects à tous ceux chez lesquels ils se présentent. Mais ils sont bientôt vus de meilleur œil, quand ils ne se montrent pas trop contraires aux mœurs de la société qui les accueille et qu'ils lui rendent des services. Si

au contraire les nouveaux venus s'opiniâtrent à conserver leurs anciennes habitudes, à s'isoler par la langue, par les alliances, par les intérêts, ils deviendront de jour en jour plus odieux, quand même ils conformeraient leurs actions aux règles d'une excellente morale. Les malheurs passés, ou présens des Juifs, conclut M. Maffioli, ne viennent donc pas de ce qu'ils professent une religion différente de celle des nations parmi lesquelles ils se trouvent, mais de ce que leur genre de vie est en opposition avec celui de ces derniers. Ils seraient également le partage de tout autre peuple qui marcherait sur les mêmes traces.

POÉSIE.

M. Guibal, associé correspondant, a publié un poëme de Ruth; le plan qu'il a suivi diffère entièrement de celui de Florian. L'auteur suppose que Noëmi, fille de Booz et mère de Ruth, a été maudite par son père. L'alliance qu'elle a contractée avec un Moabite est la cause de cette malédiction. Noëmi, veuve, en proie à la misère et aux remords, suite de sa faute, revient dans sa patrie qu'elle avait quittée pour fuir avec son époux. Ruth, par ses soins, par sa tendresse, cherche à calmer la douleur de sa mère qui lui raconte ses peines et lui fait connaître sa famille. Cependant l'époque de la moisson arrive, Ruth va timidement glaner dans les champs de son aïeul qui, touché de sa candeur, de sa piété filiale, la recommande aux moissonneurs; encouragée par cette bonté inespérée, la jeune fille se nomme, et après des efforts long-temps infructueux, elle obtient la grâce de sa mère, et épouse Azer, petit-fils de Booz.

Dans cet ouvrage, divisé en trois chants, si M. Guibal s'est éloigné de la vérité historique des livres sacrés, il s'est efforcé d'en conserver la vérité poétique, en donnant à ses personnages le style naïf et les mœurs simples dont la bible nous

offre de si nombreux et de si touchans modèles. Nous citerons pour exemple l'entretien de Ruth et de Noëmi dans le 1.er chant.

O Noëmi ! qu'as-tu donc à pleurer ?
Quand nous vivions parmi les Moabites
Tu me disais : loin des Israélites
Rien ne pourra soulager mes douleurs.
Tu les revois ; leur pays, tu l'habites,
Et tu répands toujours de nouveaux pleurs !
— Ma chère enfant, après vingt ans d'absence,
Quand j'aperçois les champs de mes aïeux,
Heureux témoins des jeux de mon enfance,
Il m'est permis, en contemplant ces lieux
Où je trouvais autrefois tant de charmes,
De soupirer et de verser des larmes.
Mais avec moi, Ruth, pourquoi t'attrister ?
Ton cœur est pur comme un jour sans nuage,
Et mon chagrin ne doit point t'agiter.
Crois-moi, reprends la gaîté de ton âge.
Vois les moissons qui couvrent ce pays.....
— Ma mère, hélas ! dans ces nombreux épis
Il n'en est pas un seul qui t'appartienne,
Et d'y toucher il faut que je m'abstienne.
— Vois Bethléem, ces jardins, ces palais,
Ce temple saint et son antique dôme.
Ah ! je le sens, je les admirerais

Si Noëmi n'habitait sous le chaume.
—De la cité vois sortir les troupeaux,
Qui vont bondir sur ces rians coteaux.
—Hélas! et moi, je puis nourrir à peine
Les deux brébis qui nous donnent leur laine.....

M. Dumast, associé correspondant, a composé une épître en vers en réponse à celle de Madame la princesse de Salm, contre la rime. L'auteur a suivi avec une exactitude qui va jusqu'au scrupule les lois dont il embrasse la défense, et il prouve que cette rime, dans laquelle son redoutable et célèbre adversaire feint de voir un obstacle à la marche du génie, lui sert au contraire d'appui et lui fournit souvent sa plus brillante parure.

Qui peut dire pourtant ce qu'une loi sévère
Fait gagner à l'auteur qui toujours la révère?
Forcé de se plier au cadre qu'elle remplit,
Par degrés son talent se forme et s'assouplit.
Il eût moins profité d'une règle moins dure.
Ainsi, lorsque Janvier ramenant la froidure,
Vient d'un réseau de givre affliger les jardins
Sur les canaux glacés lorsque nos citadins
Font renaître à l'envie les jeux chers au batave,
Si du patin léger le pied n'est point esclave,

Si l'imprudent coureur lui-même a relâché
Le fer de triples nœuds à grand soin attaché,
Malheur à lui; sa chûte, avec peine excusée,
Va d'un cirque nombreux éveiller la risée.
Mais loin de rejeter par un funeste effort
Ces liens importuns qui seuls le rendaient fort,
Que sa main plus sensée en resserre l'étreinte.....
Bientôt libre à la fois et de gêne et de crainte,
Il vole, et glorieux aux yeux de la beauté,
Fait briller sa souplesse et sa légéreté.

M. Dumast, heureux de pouvoir joindre en cette occasion la galanterie à la vérité, termine en reprochant à son aimable antagoniste d'attaquer la rime dont elle a fait souvent un si heureux emploi. Cessez, dit-il, de l'accuser, vous qu'elle a si bien servie.

Non, non, ne craignez pas d'accabler le génie,
Réservez tant de soin au vulgaire talent.
Lassé du moindre faix, Thersite chancelant
Succombe, et la pitié se mêle au ridicule.
Sous le fardeau d'Atlas je vois sourire Hercule!

LES VOEUX EXAUCÉS,

OU LE CHAT VOYAGEUR.

CONTE PAR M. DE CAUMONT.

Que je serais heureux si j'étais à demain !.....
Que ne puis-je du jour prolonger la durée !
Si je voyais enfin ma fortune assurée !
Si j'étais général..... ministre..... souverain !.....
C'est ainsi qu'appelant des arrêts du destin,
Regrettant, désirant et critiquant sans cesse,
Bien des fous, dont pourtant on vante la sagesse,
Poursuivent le bonheur et trouvent le chagrin.
Oh ! que j'aime bien mieux l'espèce fortunée
Qui, laissant l'avenir s'avancer à pas lent,
Sans songer au passé profite du présent,
Et végète au jour la journée !
Nuls soucis sur leur front ne sillonnent les ans,
Et lorsqu'au temps prescrit par l'ordre de la Parque,
L'inflexible Nocher les appelle en sa barque.....
Ils veillèrent en paix, ils s'endorment contens.
De cette heureuse insouciance,
Ce n'est pas qu'en tout point j'approuve les effets,
Et je n'ai d'en jouir jamais
Ni le désir ni l'espérance.

Mais à former de vains souhaits
Pourquoi perdre le temps d'un éclair d'existence?
Pour fixer le bonheur faut-il donc tant de frais?.....
N'envions pas tel sort qui nous semble prospère,
Et songeons que souvent, en proie à la misère,
Maintes gens périraient consumés de regrets,
Si l'Éternel en sa colère,
Exauçait leurs vœux indiscrets.

A quoi bon tout ce bavardage?
Hélas! je voulais l'éviter;
Mais avant de conter, un exorde est d'usage,
Il est fait, veuillez m'écouter.
J'ai lu dans certaine chronique,
Qu'en un coin de la Grèce antique,
Un Chat, penseur profond, vivait loin des humains.
Au fond d'une forêt, ce sage solitaire,
Parmi perdrix, lièvres, lapins,
Passait innocemment sa vie à ne rien faire,
Et chaque jour mangeait, pour se distraire,
Quelques-uns de ces bons voisins:
D'ailleurs, en ce séjour tranquille,
N'avoir point de querelle était chose facile;
Ce cher ami jamais ne pouvait avoir tort,
Car du pays il était le plus fort:
Nul renard près de là n'avait son domicile.

Tout allait pour le mieux quand, chez notre héros,
L'ennui, l'affreux ennui, monstre, fils du repos,
S'avisa de prendre naissance;
De cet hôte importun la funeste présence,
En un clin-d'œil, pour lui, changea tout à la fois.
Dès-lors il ne vit plus dans le calme des bois
Qu'un silence effrayant. Les ruisseaux, leur murmure
Lui causaient des vapeurs; sous ses mobiles toits
La rosée, au matin, outrageait sa fourrure,
Et la fraîcheur de la verdure
Altérait chaque jour le charme de sa voix.
Passe encor pour l'été; mais quand sur la bruyère
L'aquilon en sifflant ramenait les frimats,
Comment sortir de sa tannière
Sans risquer de gagner un rhume à chaque pas?
Oh! qu'il portait envie à ces fortunés Chats,
Dont jadis sa défunte mère
Lui contait longuement le paisible métier,
Et dont il descendait du côté de son père.
Bien logés, bien nourris, au coin d'un bon foyer,
Ils reposaient la nuit entière,
Et tout le prix de leur loyer
Consistait à faire la guerre
Aux rats, habitans du grenier.

A force de rouler ces pensers en sa tête,
Un beau jour notre ambitieux,

Las de vivre isolé dans sa sombre retraite,
Prétend aller jouir du sort de ses aïeux.
Adieu donc frais coteaux, adieu rians bocages,
Gazon où, dans ses jeux, s'égayait son jeune âge;
Vers vous en s'éloignant il tourne encor les yeux,
Hésite, court, revient, puis fuyant de ces lieux,
Sans regarder derrière il se met en voyage.
Quand le désir s'en mêle on fait bien du chemin!
Dès le soir notre pélerin,
Fatigué, haletant, le poil gris de poussière,
Trouve un de ces logis qu'appelaient ses souhaits;
Ce n'était rien qu'une étroite chaumière;
Mais l'espérance, en entrant la première,
Dans cet asile obscur lui fait voir un palais.

La nuit d'un crêpe noir enveloppait la terre;
Déjà, suspendant leurs travaux,
Les humbles habitans de ce toit solitaire,
Par le repas du soir commençaient leur repos.
Sur la table déjà tremble le frais laitage,
Et la douce vapeur d'un succulent potage,
Au nez du voyageur dit qu'il vient à propos.
Il entre en vrai sauvage, et plein de confiance,
Sans se faire prier prend sa place au banquet.
La chose, dira-t-on, n'a point de vraisemblance,
Car c'est chez les humains le premier pas qu'il fait,
Et n'ayant de leurs mœurs aucune connaissance,

Il aurait dû les craindre : étrange conséquence !
Comme nous, au contraire, ah! s'il les connaissait,
Il n'aurait pas tant d'assurance!
Quoiqu'il en soit, son air de probité,
Ses façons franches et naïves,
Aux yeux des modestes convives,
Passent pour amabilité.
A rester au logis il se trouve invité
Par les instances les plus vives,
Et pour ne pas s'y rendre il a trop de bonté.
Pendant toute une nuit le nouveau locataire
Se vit au comble de ses vœux;
Et le dieu du sommeil, de son aîle légère,
Laissa tomber sur sa paupière
Les pavots bienfaisans et les songes heureux.
Le déjeûner, déjà, lui fut moins agréable;
Au lieu de le servir à table,
A terre, sans façon, on lui jeta ses mets;
Il n'avait plus l'appétit des forêts,
Et le repas lui parut détestable.
Le dîner valut moins; deux ou trois jours après,
Son odorat tout seul tâta de la cuisine:
Au bout du mois, si ses tendres amis,
Au travers de la porte, entrevoyaient sa mine,
Ils lui criaient soudain : aux souris! aux souris!

« C'est ma faute, dit-il; dans cette espèce humaine

J'aurais dû mieux choisir; mais j'ai pris les premiers
Que je voyais; ils sont pauvres, grossiers,
Et du bonheur, près d'eux, l'attente serait vaine.
Il fallait m'adresser au seigneur du domaine,
Dont ces gens-ci ne sont que les fermiers,
J'aurais trouvé des cœurs tendres, hospitaliers.
Courons-y de ce pas. » Il n'en eut pas la peine;
La dame du château, son fils encore enfant,
Passaient près de ces lieux sur un char éclatant,
Qu'entaînait un coursier rapide :
En ce moment, le voyageur fourré,
Pressait déjà le sol d'une patte timide;
On le voit, on s'arrête, on le croit égaré :
« De ce pauvre Raton c'est l'image fidèle;
Il aura son esprit, ses grâces et son zèle.
Emportons-le, maman. » On saisit à ce mot
Le piéton ravi; le char vole aussitôt,
Et du sein des cailloux fait jaillir l'étincelle.

Bon, pensait le rêveur, c'est fort bien commencé.
La suite y répondit : Au sein de la famille
Où le destin l'avait placé,
Grâces à ses talens, à sa mine gentille,
Il était tout le jour régalé, caressé;
C'était un modèle, un miracle,
Un véritable enfant gâté.

D'ailleurs, sur l'avenir, comme un petit oracle,
Par madame, souvent, il était consulté.
Doit-il faire beau-temps? Sous la main qui le flatte,
Le manteau de Raton brille de mille feux;
Si la pluie à grands flots tombe du haut des cieux,
Raton sur son oreille avait passé sa patte,
Et d'une voix sonore accompagné ses jeux.
Jamais il ne mentait; aussi, pour récompense,
C'était à qui le fêterait.
De ce séjour à celui qu'il quittait,
Sans doute il goûtait fort l'heureuse différence.
Cependant il trouva, dans leur impatience,
Que ses petits amis brusquaient trop son réveil.
Voulait-il un moment se livrer au sommeil?
Rien, il fallait jouer. Par son intempérance
Venait-il par malheur à manquer d'appétit?
Paraissait-il un peu maussade?
Ce pauvre Chat était malade,
Les remèdes pleuvaient, il fallait qu'il en prît.
S'il avait pu jouir d'un peu de promenade;
Mais on craignait qu'au loin Raton ne se perdît;
Qu'un chat grossier ne le battît,
Et ne gâtât sa peau par quelqu'égratignure.
Lui-même sur ce point n'était pas sans terreur;
Car il apprit, par aventure,
Qu'en ces lieux, le chien du chasseur
Avait, sans y penser, le tout par gaîté pure,
Étranglé son prédécesseur.

Il avait cru connaître le malheur;
Il s'était plaint par habitude;
La contrainte, l'effroi, la sombre inquiétude,
Lui firent bientôt voir quelle était son erreur;
Et dès-lors, malgré soins, égards, sollicitude,
Le malheureux reclus maigrit à faire peur.
« Quoi! dit-il, je pourrais supporter ces entraves,
Et, dans ces lieux infortunés,
Des êtres tels que moi se verraient condamnés
A vivre en vils bouffons, à languir en esclaves?
Que ne puis-je exister au pays enchanteur
Où tous les ans un fleuve immense,
Dans un limon réparateur,
Répand la vie et l'abondance!
Tout mortel n'y serait que mon adorateur. »
Il est bon de dire au lecteur
Que ces grands mots, cette éloquence,
Étaient pillés à certain précepteur
Du peuple égyptien savant admirateur,
Qui donnait ses leçons souvent en sa présence.

A voir combler ses vœux il ne fut pas long-temps:
Le soir, pour respirer, on n'y prenait pas garde,
Raton, d'un pas léger et la griffe en dedans,
A sortir sur la porte, en tremblant se hasarde.
Un armateur qui retournait au port,
Des rats qui le rongeaient voulant faire justice,

Profite de l'instant propice,
Voit Raton, s'en empare et l'emporte à son bord.
Bientôt à l'haleine du Nord,
La voile, par ses soins, courbe son sein docile;
La rame fend les flots, et cédant à l'effort,
Sur l'onde, comme un trait, glisse la nef agile.

Quoiqu'il n'eût presque rien à perdre au changement,
Peu fait à l'humide élément,
Notre héros vivait dans la tristesse;
Mais qui peut peindre son ivresse
Lorsque d'un passager il apprit par hasard,
Que les bouches du Nil sont le but du voyage?
On arrive : d'un saut Raton sur le rivage
S'élance, et dans trois bonds disparaît au regard.
De son agilité, vous connaissez la cause :
Sur la terre, en insecte, il est las de ramper;
Il vole à son apothéose!
Hélas! à cet honneur il ne peut échapper.

Sous un palmier touffu qui domine la plaine,
Un moment pour reprendre haleine,
Le voyageur goûtait le sommeil le plus doux :
Un léger bruit l'oblige à rouvrir la paupière;
Et près de là, sur l'aride poussière,
Il aperçoit un vieillard à genoux,
Qui, d'un ton pénétré, lui faisait sa prière.

Tranchant de la divinité,
Le matois l'écouta d'un air de gravité,
Qu'au fond de l'ame il ne ressentait guère;
Et son pieux adorateur,
Les yeux baissés, tremblant de lui déplaire,
Ose solliciter la suprême faveur
De le loger chez lui s'il demeure sur terre.
Le dieu, comme l'on croit, fut facile à fléchir :
L'offre d'être adoré cause tant de plaisir!

Le voilà donc passant d'un obscur esclavage
Aux honneurs éclatans de la divinité,
Respirant à longs traits un doux tribut d'hommage,
Que bientôt il crut mérité.
Cet excès de félicité
Passa d'abord même son espérance;
Mais de cette heureuse existence,
Il aperçut bientôt le sinistre côté;
De mets pétris exprès de nectar, d'ambroisie,
Le Dieu gourmand pensait que sa table servie,
Exhalerait sans cesse un céleste parfum;
Et de l'astre du jour la course était finie,
Que le pauvre immortel rêvait encore à jeun.
Le lendemain, sa faim, par l'attente animée,
Lui fesait éprouver les maux les plus cuisans;
Pour l'assouvir, il déjeûna d'encens,
Dîna de souvenirs, et soupa de fumée.

Si seulement, sous ces riches lambris,
Quelque rat gros et gras avait osé paraître!
Mais on avait si bien soigné porte et fenêtre,
Qu'à travers de leurs ais étroitement unis,
N'aurait pu se glisser le nez d'une souris.
Il mourait; toutefois, à son heure dernière,
Par habitude encore, il soupirait des vœux.
« Si j'avais eu des sectateurs nombreux,
Ils auraient d'une offrande appuyé leur prière,
Et j'aurais pu m'asseoir à la table des dieux.
Si d'un temple...» Le sort devinant sa pensée,
Imterrompit la phrase commencée
En amenant le vieillard en ces lieux.
Le bon homme voyait son Dieu maigrir sans cesse;
Mais ne se doutant pas de la faim qui le presse,
(Les dieux, à son avis, ne pouvaient avoir faim.)
Il crut qu'il dédaignait un trop modeste hommage;
Et sur un riche palanquin,
Le cœur gros, l'œil en pleurs, sans tarder davantage,
Il le fit transporter en un temple voisin.

Jamais séjour plus beau ne s'offrit à la vue
Près du Porreau divin, de l'auguste Laitue,
On y voyait Apis, paissant dans les jardins,
L'Ibis à la mine pointue,
Le Crocodile aux regards assassins
Et la terreur de sa patrie,

Les neveux d'Anubis, ce modèle des chiens,
L'Ichneumon.....En un mot, des Dieux égyptiens,
C'était une ménagerie.

Là, grâce au bon régime, aux honneurs, au repos,
Raton qui n'avait plus que la peau sur les os,
Retrouva sa rondeur et sa mine fleurie.
Le ciel avait enfin accompli son espoir;
A l'abri des besoins, de l'affreuse contrainte,
Désormais il pourra sans crainte
Se laisser adorer du matin jusqu'au soir.
Et voilà le bonheur! Dès qu'il fut hors d'affaire,
En Chat qui sait son monde, il pensa, par bon ton,
Qu'à chaque Dieu, son compagnon,
Il avait, sans tarder, une visite à faire;
Et l'on doit présumer, par plus d'une raison,
Qu'au puissant Crocodile il offrit la première.
Son abord lui déplut; avec civilité
Il lui dit cependant comme il se félicite
De pouvoir partager, avec tant de mérite,
Les honneurs, les profits de la divinité:
Le bonheur de jouir de sa société
Est un sort si digne d'envie,
Qu'en tout temps il sera flatté.....
Raton en était là quand l'aimable amphibie,
Ouvrant un gouffre énorme, en un seul coup de dent,
Du complimenteur imprudent
Termine les projets, le discours et la vie.

Tous ses vœux exaucés causèrent son malheur;
Mes amis, profitons d'un si funeste exemple,
Et, cherchant le repos au fond de notre cœur,
Laissons le soin du reste au puissant protecteur
Dont l'œil, du haut des cieux, nous suit et nous contemple;
Mieux que nous il saura nous conduire au bonheur.

LE SAVOYARD ET L'OURS.

ANECDOTE LORRAINE,

PAR M. DE CAUMONT.

FAIBLES mortels, sur vos yeux la folie
Dès votre enfance attachant son bandeau,
Vous égare sans cesse aux chemins de la vie,
Et guide encor vos pas aux portes du tombeau!
C'est elle qui, pour vous, prodiguant les chimères,
Repaît de biens imaginaires
Votre crédule vanité;
C'est elle dont la voix vous décerne l'empire
Du globe, où, tels qu'un songe enfant d'un vain délire,
Bientôt vous aurez existé!...
Mais vainement votre éloquence
Des noms les plus pompeux a paré vos défauts,
Je trouve, chez les animaux,
Des êtres dont l'instinct passe votre science:
Je vois, chez la fourmi, la sage prévoyance,
Dans le rusé renard, les finesses de cour;
Les lions, du héros m'offrent le caractère,
Et peut-être chez eux, pour briller au grand jour,
Maint Achille ignoré n'attend plus qu'un Homère!
Mais, en talens c'est peu de nommer vos égaux
Ces favoris de la nature,
Et l'espèce la plus obscure

Bien souvent, en vertus, vous offre des rivaux.
« Eh quoi, me direz-vous, dans l'ardeur qui vous guide,
» Transfuge de l'humanité,
» Vous soutiendrez que l'Ours à l'allure stupide
» Peut loger en son sein la générosité! »
Oui l'Ours, et pourquoi non? voit-on toujours les grâces
Servir d'escorte à la bonté?
Dans le récit d'un fait à l'histoire emprunté
Daignez suivre un instant mes traces,
Je vous promets la vérité.

Au temps où sur les bords que la Meurthe féconde,
Réné, le bon Réné fesait chérir ses lois,
Un Prince, trop fameux par les sanglans exploits
Dont il fit retentir le monde,
Répandit en ces lieux le meurtre et la terreur!
En proie à la famine, en ces momens d'horreur,
La capitale enfin allait être asservie,
Lorsqu'à l'appel sacré du devoir, de l'honneur,
Les fils de l'antique Helvétie,
Secondant des Lorrains le généreux effort,
Aux rangs des Bourguignons vinrent jeter la mort.
Depuis cet heureux jour qui vit fuir les alarmes,
L'Ours, dont les traits hideux figuraient dans les armes
De ces guerriers libérateurs,
Loin d'inspirer l'effroi, porta dans tous les cœurs
Un souvenir rempli de charmes,

Et sous le toit pompeux par le Prince habité,
Dès lors, gage vivant de l'antique alliance
Maint Ours, bien à regret perdant sa liberté,
Reçut des mains de la reconnaissance
Une triste hospitalité.

De ces nombreux reclus vous esquisser l'histoire
N'est pas mon projet aujourd'hui :
Je dirai seulement, et l'on pourra m'en croire
Qu'après avoir vécu sans gloire,
La plupart moururent d'ennui.
Enfin dans le palais de Léopold-le-Sage,
Un de leurs épais successeurs
Du fond de ses forêts réduit en esclavage,
De la cage, à son tour, recueillit les honneurs.
Masco, c'était son nom, peu fait pour les grandeurs,
Au milieu de la cour gardait le ton sauvage
Et certaine sévérité
Que gens grossiers et sans usage
Tout bonnement nomment férocité.
Si, devant son manoir un passant arrêté,
Sur le lourd montagnard jetait un œil timide,
Soudain, Masco blessé de la témérité
Grinçait en grommelant une dent homicide,
Et l'indiscret fuyait épouvanté.
La crainte qu'il causait dans peu fut si complète
Qu'aussitôt que le moindre enfant

S'avisait de crier, la menace était prête
C'était le méchant Ours qu'on nommait à l'instant
En répétant : prenez garde à la bête !
Cependant en ces lieux versant les noirs frimats,
Régnait alors l'hiver le plus terrible
Dont le souffle jamais ait glacé nos climats.
La famine au teint pâle accompagnait ses pas
Et l'affreux désespoir suivant le couple horrible
Pour ressource, au malheur apportait le trépas.
Dans un asile obscur cédé par l'indigence,
Gémissait sous le poids de sa triste existence
L'un de ces utiles enfans
Qui des monts de Savoie, au retour des autans,
Vont vendre leurs travaux à l'heureuse opulence ;
Pourtant, plein de courage au milieu des douleurs
Sans se plaindre, en héros, il souffrait sa misère,
Et Michel ne versait des pleurs
Qu'en songeant qu'il mourrait sans embrasser sa mère.
Une nuit, que le vent du nord
En son séjour glacé redoublant de furie
Dans ses sens engourdis allait porter la mort,
L'infortuné Michel, par un dernier effort,
Voulut encore tenter de prolonger sa vie.
La loge de l'Ours prisonnier,
Bien à l'abri de la tempête,
Comparée au désert de son affreux grenier,
Offrait à ses regards la plus douce retraite :

Morfondu, grelotant, il s'y traine à tâtons
Et les barreaux entr'eux offrant assez d'espace,
Michel sans crainte, sans soupçons,
Près du fier étranger s'insinue et se place.
Troublés dans leur premier sommeil
Les gens d'humeur atrabilaire
Ont toujours un fâcheux réveil !
Aussi, dans cet instant, qui peindrait la colère
Du terrible hôte de ces lieux ?
Il se lève, il mugit, et d'un bras furieux
Va venger son repos, punir le téméraire;...
Mais à l'aspect du faible enfant
Qui d'un accent timide implore sa clémence,
Et tombe à ses genoux tremblant,
De la douce pitié Masco sent la puissance;
Ces bras, où dans sa rage il allait étouffer
L'innocent objet de sa haine
Le pressent maintenant, et de sa tiède haleine
Le bon Ours sur son sein cherche à le réchauffer.
Après des soins si doux vous devinez, je pense,
Que des nouveaux amis le sommeil fut parfait;
Michel était bercé par l'heureuse innocence,
Masco dormait sur un bienfait !

Le lendemain, sitôt que la lumière
Teignit les bords de l'horison,
L'enfant, sans l'éveiller quitta son compagnon

Et la cabane hospitalière.
D'une nuit de repos ses bras étaient plus forts,
Aussi des noirs circuits de sa route secrète
La suie à pleines mains tombait sous ses efforts,
Et le travail fini, de plus joyeux accords,
Sur le sommet des toits ornaient sa chansonnette.

Aux murs de la cité quand la paisible nuit
Eut déployé son voile sombre,
Michel, à la faveur de l'ombre,
Au gîte protecteur revint encor sans bruit.
Il était temps : déjà dans son inquiétude
Masco, de son retour accusait la lenteur;
Vivre isolé naguère était son habitude,
Mais du plaisir d'aimer il connaît la douceur,
Et désormais il craint la solitude.
Enfin Michel parait; de frivoles discours
Des transports du reclus affaibliraient l'image,
Et les humains, d'ailleurs, en leur langage,
Traduiraient mal, hélas, la franchise de l'Ours!
Non content de coucher son petit camarade,
Le maître du logis, après mainte embrassade,
Lui montra qu'à sa table il aurait à souper.
Des besoins de son hôte, heureux de s'occuper,
Plus sobre qu'à son ordinaire,
Ce jour, le bon Masco de son ample repas
Avait, pour son ami, pris le soin de distraire

Les morceaux les plus délicats.
Depuis longtemps Michel ne dînait guère,
Aussi, bien loin de refuser,
Sur l'heure il profita de l'aimable surprise
Qu'on avait voulu lui causer.
La chère n'était pas exquise,
Mais quel régal n'est pas parfait
Quand l'appétit, l'amitié, la franchise,
Président au joyeux banquet!
Le repas terminé, nos deux amis, en songes,
Retrouvèrent dans leur sommeil
Le plaisir pur qui sans mensonges
Les attendait à leur réveil.

Longtemps, dans ce bonheur suprême,
Le couple uni vit écouler ses jours:
Le bonheur embellit toujours!
Déjà Masco ne semble plus le même;
Avec chacun des spectateurs nombreux
Qui s'attroupaient devant sa cage,
Le solitaire autrefois si sauvage
Devenait presqu'affectueux;
Mais si des vêtemens d'une couleur obscure,
Des dents d'ivoire, un teint un peu chargé
Lui rappelaient la mine, la tournure
De son aimable protégé,
C'étaient des bonds, des yeux, une tendresse,

Qui fesaient répéter sans cesse :
Oh mon Dieu comme il est changé !

De l'Oreste à longs poils, le Pilade fidèle,
Michel, de son côté bien logé, bien nourri
Se paraît chaque jour d'une santé plus belle
Au fond de l'asile chéri ;
Et déjà sur les lis de son joli visage,
De la suie on voyait s'éclaircir le nuage
Sous les baisers de son ami.
Hélas nul ici-bas n'est heureux qu'à demi,
Et les jours les plus beaux sont troublés par l'orage !

Un certain soir le cuisinier
Du souper, par mégarde ayant oublié l'heure,
Ne parut que la nuit dans l'obscure demeure
De son vorace prisonnier.
Il pensait que Masco, ravi de sa présence,
Après une longue abstinence,
Sur ce repas tardif s'élancerait joyeux ;
Mais en vain du festin il montre l'abondance :
Immobile en un coin, l'Ours, d'un œil furieux,
Semble au bruyant valet commander le silence ;
Un enfant contre lui doucement appuyé,
Sommeille sur le sein de l'animal farouche ;
Et, fils d'un souvenir, voltige sur sa bouche
Le sourire de l'amitié !
De cette étrange scène, historien fidèle,

L'observateur ému se retire sans bruit,
Et, malgré l'ombre de la nuit,
Dans le palais en répand la nouvelle.
Parmi les courtisans il est si peu d'amis
Qu'on traita ce récit de fable,
Et que pour admirer ce bienfait incroyable
Maints témoins près de l'Ours bientôt furent admis.
Tout entier à Michel, Masco voit avec peine
Ces nombreux spectateurs en son étroit domaine,
Et jusqu'au retour du soleil,
Veillant sur son ami, retenant son haleine
En son geste il leur dit : respectez son sommeil !

La sombre nuit enfin terminant sa carrière,
Dès les premiers accens de l'oiseau du matin,
L'enfant soupire, baille, et d'un œil incertain
Cherche la naissante lumière.
Mais de quels mouvemens n'est-il pas agité
A l'aspect imprévu de la foule attentive
Dans laquelle il croit voir en sa terreur naïve
Les juges, les vengeurs de sa témérité ?
Il implore à genoux leur générosité,
Tandis que le bon Ours le flatte, l'encourage
Et de soins plus pressans sagement occupé
Quitte Michel, revient, lui montre le potage
Et lui répète en son langage :
Mange donc, tu n'as pas soupé !

On conçoit aisément que cette nuit de gloire
Des deux amis termina le bonheur,

Et que du bon Masco le prince protecteur,
Ému par le récit de leur touchante histoire,
De Michel à son tour devint le bienfaiteur.
Dès lors l'aimable enfant nagea dans l'abondance
Au milieu du fracas d'une brillante cour;
Mais pour qu'il prît le ton de ce nouveau séjour
De revoir le pauvre Ours il reçut la défense.
Hélas il préférait les soins de l'indigence
Aux présens dédaigneux d'une froide pitié,
Et le triste Michel, en sa reconnaissance
Souvent sur le duvet qu'étale l'opulence
Regrettait en pleurant le sein de l'amitié.
Fléaux toujours croissans de sa nouvelle vie
Les soucis destructeurs, la brûlante insomnie,
Se joignant aux chagrins dont il est obsédé,
Sous leurs coups redoublés Michel enfin succombe
Et bientôt descend dans la tombe
Où Masco l'avait précédé.

Dans ce récit sans art, comme sans imposture,
Nous voyons que le Créateur,
Sous la plus bisarre figure,
Cache par fois le meilleur cœur.
A la beauté, séduisante chimère,

Craignons donc.... mais hélas d'une morale austère
Pourquoi chercher au loin des exemples nouveaux ?
Nous corrigerons-nous par de vaines images
Quand bien souvent nos propres maux
Ne peuvent nous rendre plus sages ?

Ouvrages adressés à la Société et Rapports faits sur ces Ouvrages, en 1816, 1817, 1818.

Journal général de médecine française et étrangère ou Recueil périodique des travaux de la Société de médecine de Paris.

Bulletin des Sciences médicales, par les Membres du Comité central de la Société de médecine du département de l'Eure, envoyé par M. Delarue, Secrétaire, Associé.

Annales de l'Agriculture française, par M. M. Tessier et Bosc, envoyées par son Ex. le Ministre de l'Intérieur.

Précis des travaux de l'Académie de Dijon, pendant le cours de 1817.

Observations sur le Rathania, par M. De Laruelle.

Précis analytique des travaux de l'Académie royale des sciences, lettres et arts de Rouen.

Mémoire de la Société royale et centrale d'agriculture, 1816.

Travaux de la Société de médecine de Marseille, 1817.

Essai historique sur les libertés de l'Église gallicane, par M. Grégoire, Associé.

Notice sur le Pin Laricio de Corse.

Mémoire sur le blé de maïs, par M. Bottin, Associé.

Analyse des travaux de l'Académie royale des Sciences physiques et mathématiques de l'Institut.

Précis sur la navigation intérieure, par M. Girard.

Ode sur la Poésie, par M. Bigelot.

Satyre sur le dix-huitième siècle, par M. Bigelot, rapport par M. De Caumont.

Mémoire manuscrit sur les tombaux de la Maison de Lorraine, par M. le Comte De Foucauld, Associé.

Traduction française des OEuvres d'Hyppocrate, par M. Demercy, Associé.— Rapport par M. *Lamoureux* aîné.

Mémoire de l'Académie de Marseille, tomes 5, 6 et 7.

Travaux de la Société d'émulation de Cambray, en 1817.

Herminie, poëme, par M. De Lacroix.

Les Soirées d'hiver, par M. Dépping, Associé.

Précis analytique des travaux de l'Académie royale des sciences, lettres et arts de Rouen.

Séance publique de l'Académie des Beaux-Arts.

Précis de la constitution médicale du département d'Indre et Loire.

Monumens des Arts de la ville de Dijon, par M. Girault, Associé.

Compte rendu de la Société d'histoire naturelle et arts de Lyon, par M. Gronier.

Notice sur un nouvel engrais, par le même.

Ode sur le rétablissement de la Statue de Henry IV, par M. Mollevaut, Associé.

Séance publique de la société d'émulation de Rouen 1818.

Description des machines et procédés scientifiques qui ont obtenu des brevets d'invention, envoyés par son Exc. le Ministre de l'Intérieur.

Mémoires de la Société d'agriculture du département de Seine et Oise.

Rapport fait au Comité de vaccine, en 1816.

Manuel de Piété à l'usage des hommes de couleur, par M. Grégoire.

Mémoire de l'Académie de Marseille, tomes 10 et 11.

Précis des travaux de l'Académie de Rouen, en 1817.

Notice biographique sur M. *Villars*, par M.r Ladoucette, Associé.

Notice biographique sur M. *De Marnesia*, par le même.

Notice biographique sur M. d'Etigny, par le même.

Voyage dans le département de la Roër, par le même.

Précis topographique et géologique, sur l'île de la Martinique, par M. Moreau-de-Jonès, Associé.

Des Garde-malades et de la nécessité d'établir pour elles des cours d'instruction, par M. Grégoire, Associé.

Phases poétiques.

Séance publique de la Société d'agriculture, sciences et arts du département de la Marne, 1817.

Entrée solennelle de la Reine Éléonore à Dijon, par M. Girault, Associé.

Rapport fait à la Société de médecine établie à la Nouvelle-Orléans, sur la Fièvre jaune qui a régné aux États-unis, en 1817, par M. M. Gros et Gérardin, Associés.

Agronome français, par M. Rouzier-de-la-Bergerie.

Compte rendu des travaux de la Société royale des sciences et belles-lettres de Lyon, 1817 et 1818.

Notice sur la vie et les ouvrages de M. *Nicolas*, ancien Professeur à l'Université de Nancy, Associé de l'Institut et membre de l'Académie de Nancy, par M. Boissard.

Mémoires de la Société d'agriculture et arts du département de la Seine, 16.e année.

Séance publique de la Société de médecine de Marseille.

Des Juifs au 19e siècle, par M. Bail.—Rapporteur M. *Maffioli.*

Séance publique de la Société d'agriculture du département de la Seine, en 1817.

Instruction sur la panification du blé avarié.

Instruction sur les plantes qui peuvent être reçues par les terres que les pluies d'automne ont empêché d'ensemencer.

Avis sur les procédés de culture de la pomme de terre.

Mémoire sur la distillation des pommes de terre, par M. Bottin, Associé.—Rapporteur, M. *Mandel.*

Mémoire sur l'Administration du sel aux animaux, par le même.

Sur l'origine des consulats.
on the distict of columbia;
par Mr Warden, associé.
rapporteur, Mr L. Valentin.

Annuaire de la Société royale et centrale d'agriculture, en 1817.

Instructions sur les meilleurs moyens de conserver les pommes de terre, et sur la pourriture des bêtes à laine.

Mémoires de l'Académie de Marseille, tomes 8 et 9.